



Revue de la Société de généalogie de Québec | [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)

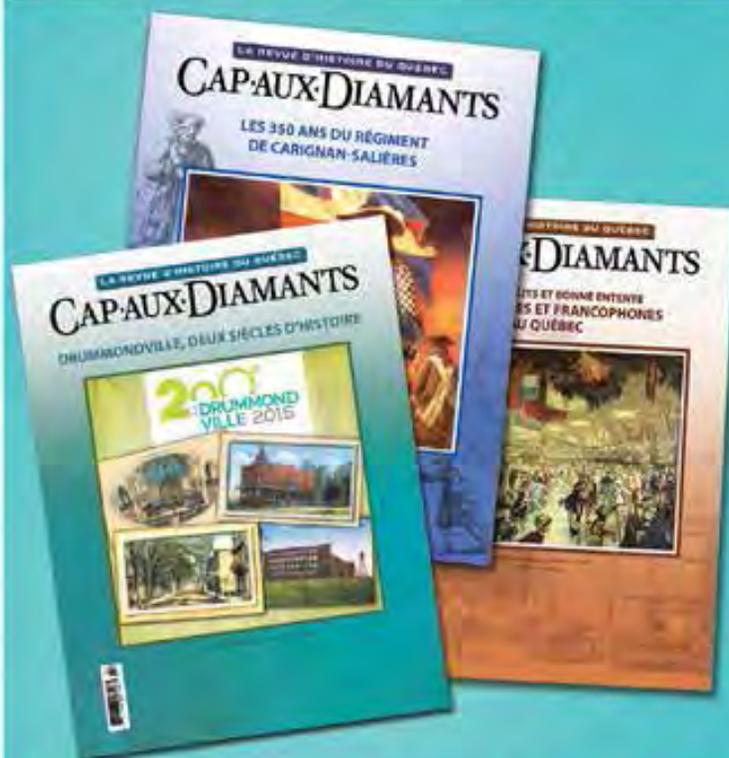
# L'Ancêtre

**De Sainte-Emmélie à Leclercville**

**Robert Giffard : Les engagés de 1634**

**Patronyme Lariou dit Lafontaine,  
étude d'une lignée**





Depuis plus de 30 ans,  
 les Éditions  
 Cap-aux-Diamants  
 publie une revue  
 trimestrielle  
 traitant de l'histoire du  
 Québec.

Visitez le site web :  
[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)

Tél. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282  
 revue.cap-aux-diamants@hs.ulaval.ca



Suivez-nous sur Facebook!



**Groupe e-tr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE  
 CENTRE NUMÉRIQUE



Tél. : **418 658-8122**  
[www.groupeetr.com](http://www.groupeetr.com)

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte**





# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2015

Adresse postale: C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone: 418 651-9127

Courriel: [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com)

Site: [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015–2016

<b>Président</b>	Guy Parent (1255)
<b>Vice-présidente</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Secrétaire</b>	Louis Richer (4140)
<b>Trésorière</b>	Maria Gosselin (6881)
<b>Administrateurs</b>	Guy Auclair (4443) Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)

**Conseiller juridique**  
M<sup>e</sup> Serge Bouchard

### Direction des comités

<b>Bibliothèque</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Conférences</b>	Louis Richer (4140)
<b>Formation</b>	Hélène Routhier (5919)
<b>Héraldique</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Informatique</b>	Yvon Lacroix (4823)
<b>Publications</b>	Roland Grenier (1061) Expédition Roger Parent (3675) Saisie des données Louise Tucker (4888)
<b>Registraire</b>	Solange Talbot (6559)
<b>Revue <i>L'Ancêtre</i></b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Service à la clientèle</b>	André G. Bélanger (5136)
<b>Service d'entraide</b>	André G. Dionne (3208)
<b>Service de recherche</b>	Louis Richer (4140)
<b>Site web</b>	Michel Lortie (0957)

*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec publiée quatre fois par année.

### Cotisation

#### Canada

Adhésion principale\*: 45 \$

#### Amérique sauf Canada

Adhésion principale\*: 55 \$ canadien

#### Europe

Adhésion principale\*: 60 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse: demi-tarif

\*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

### Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

## COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2015–2016

<b>Directrice</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Rédacteurs</b>	France DesRoches (5595) Michel Keable (7085)
<b>Coordonnatrice</b>	Diane Gaudet (4868)
<b>Membres</b>	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jacques Olivier (4046)

### Collaborateurs et collaboratrices

Raymond Deraspe (1735)
André Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Régnald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Brigitte Poincier (7228)
Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

### Responsable – Mise en page et couverture

*Omnigraphe*, infographie d'édition

### Imprimeur

Groupe ETR, Québec

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

© 2015 SGQ

## Sommaire

Vœux des fêtes . . . . .	88
Mères de la nation . . . . .	89
Formation, hiver 2016 . . . . .	92
Nouvelles de la SGQ . . . . .	93
L'arrivée du cheval en Nouvelle-France . . . . .	95
Médaille remise à M. René Bureau . . . . .	96
Robert Giffard: les engagés de 1634 . . . . .	98
De Sainte-Emmélie à Leclercville . . . . .	113
L'ancêtre Jean Pérusse, d'origine inconnue . . . . .	117
Patronyme Lariou dit Lafontaine, étude d'une lignée . . . . .	123
À la recherche du réel destin de Catherine Byot . . . . .	131
Étienne Gilbert et Marguerite Thibault, mes ancêtres . . . . .	135
<i>Ad Lib</i> . . . . .	142
Lieux de souche — TRACY (Oise) . . . . .	144
Paléographie . . . . .	150
Au fil des recherches . . . . .	151
Protocole typographique . . . . .	152
Nos racines militaires . . . . .	153
Nouveau collaborateur en héraldique . . . . .	155
Le généalogiste juriste . . . . .	156
Les Archives vous parlent de . . . . .	159
Service d'entraide . . . . .	162

### Page couverture:

*Cœur du village de Leclercville avec le clocher de l'église de Ste-Emmélie en arrière-plan (1909).*  
Courtoisie de la Société patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière.

La SGQ est un organisme sans but lucratif fondé le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La SGQ est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La SGQ est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



## Vœux de fin d'année

Le mois de décembre est arrivé, la période des Fêtes est à nos portes. C'est un temps de réjouissances, d'échanges et de bons vœux. Profitez de cette période de l'année et des rencontres familiales pour partager le fruit de vos découvertes avec parents et amis. Quel beau cadeau que celui d'offrir une lignée généalogique à l'un de ses proches !

Au nom du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, je souhaite à tous nos membres et à tous nos partenaires et collaborateurs un temps des Fêtes rempli de bonheur et de moments heureux avec ceux que vous chérissez.

À ma voix se joint celle de la directrice de la revue **L'Ancêtre** qui, en son nom et en celui des membres du Comité de **L'Ancêtre**, offre des vœux de santé et de bonheur à tous les artisans de la revue que sont les auteurs, les chroniqueurs et les collaborateurs. Que nos fidèles lecteurs puissent lire notre revue dans la sérénité et la paix pour l'année qui vient !

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles qui au cours de l'année 2015 ont collaboré et contribué au développement de notre société de généalogie et assuré son dynamisme et son rayonnement. Vivez de Joyeuses Fêtes et revenez-nous en forme pour 2016.

Nous souhaitons à tous les membres une Bonne et Heureuse année 2016 !

*Guy Parent*, président

*Jeanne Maltais*, vice-présidente et directrice de **L'Ancêtre**

## Au revoir et merci !

L'année 2015 a été marquée par le départ de deux membres du Comité de **L'Ancêtre** :

- M<sup>me</sup> Claire Guay qui collaborait, depuis 2001, à la mise en page finale de la revue. Avec ses doigts de fée, Claire trouvait toujours des solutions aux incontournables problèmes de mise en page. Merci Claire, nous n'oublierons jamais ton dévouement et ta fidélité.
- M<sup>me</sup> Jocelyne Sauriol qui agissait comme correctrice et relectrice depuis 2014. Elle a aussi collaboré à la révision du protocole typographique. Merci Jocelyne, ton passage parmi nous fut très apprécié.

Au nom du Comité de **L'Ancêtre**, je vous souhaite, pour les prochaines années, de réaliser tous les projets qui vous tiennent à cœur.

*Jeanne Maltais*, vice-présidente et directrice de **L'Ancêtre**



## Mères de la nation

Françoise Dorais (4412)

### Françoise BOURGEOIS

Françoise BOURGEOIS, née vers 1646, fille d'Antoine et Marie PIEDMONT, de la paroisse de Saint-Paul, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle arrive à Québec en 1669 avec une dot estimée à 100 livres et un don de 50 livres du roi. Elle contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 22 octobre 1669 avec Paul VIGNAULT dit LAVERDURE, fils de Jean VIGNAULT (mère inconnue), né vers 1641, de la paroisse de Saint-Cybard, ville de Poitiers, en Poitou, soldat de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, et habitant. Le mariage a lieu le 3 novembre 1670 à Sainte-Famille, Î.O. Le ménage s'établit à Saint-Laurent, Î.O. De leur union naissent douze enfants. Paul VIGNAULT dit LAVERDURE est décédé entre le 27 décembre 1690 et le 19 février 1703. Il ne savait pas signer. Françoise BOURGEOIS est décédée après le 21 juillet 1704 et elle savait signer.

#### Enfants du couple BOURGEOIS-VIGNAULT dit LAVERDURE :

- 1 **Françoise** : née le 7 octobre 1670 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Elle est née avant le mariage de ses parents.
- 2 **Pierre** : né le 30 septembre 1671 et baptisé le 3 octobre, à Sainte-Famille.
- 3 **Marie** : née le 6 octobre 1672 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Elle est décédée le 9 octobre 1672 et a été inhumée le jour même, également à Sainte-Famille.



Carte contemporaine du Poitou-Charentes montrant la proximité de Poitier (sic) avec le port d'embarquement de La Rochelle.

Source : [www.lesannuaires.com/regions/poitou-charentes.html](http://www.lesannuaires.com/regions/poitou-charentes.html).

- 4 **Maurice** : baptisé le 3 février 1674 à Sainte-Famille. Il épouse, en septembre 1701 en Acadie, Marguerite COMEAU, fille de Pierre et Jeanne BOURG, née vers 1681 à Port-Royal, en Acadie. Le couple aura des enfants. Maurice est décédé vers 1747 hors Québec.
- 5 **Geneviève** : née et baptisée le 26 décembre 1675 à Sainte-Famille. Elle est décédée et a été inhumée le 18 août 1694 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 6 **Antoine** : né le 2 avril 1678 et baptisé le 14 suivant à Sainte-Famille. Il épouse, le 19 février 1703 à Saint-Pierre, Î.O., Marie Madeleine PICHET, fille de Jean et Marie Madeleine LEBLANC, née le 9 avril 1675 et baptisée le 14 à Sainte-Famille. Le couple aura dix enfants. Antoine est décédé le 8 septembre 1727 et a été inhumé le lendemain à Québec. Marie Madeleine est décédée le 7 novembre 1746 et a été inhumée le jour suivant à Québec.
- 7 **Pierre** : né le 25 mars 1681 et baptisé le 2 avril à Saint-Laurent, Î.O.
- 8 **Marie** : née le 2 février 1683 et baptisée le 7 du même mois, à Saint-Laurent, elle est décédée et a été inhumée le 14 novembre 1695 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 9 **Catherine** : née le 13 décembre 1684 et baptisée le 14, elle est décédée le 23 décembre de la même année et a été inhumée le lendemain à Saint-Laurent.
- 10 **Michel** : né le 5 décembre 1686 et baptisé le jour suivant à Saint-Laurent.
- 11 **Philippe** : né le 16 septembre 1688 et baptisé le lendemain à Saint-Laurent, où il a été inhumé le 16 janvier 1689.
- 12 **François** : né le 27 décembre 1690 et baptisé le 31 à Saint-Laurent.

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, PUM, p. 1127.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 283.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 4, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 2001, p. 457.
- [www.ancestry.ca](http://www.ancestry.ca).

## Marie BONVILLE ou BONHEUR

Marie BONVILLE ou BONHEUR, née vers 1651, fille de feu Toussaint et Louise DEBELHEUR, de Bruyères-le-Châtel, archevêché de Paris, en Île-de-France (arr. de Palaiseau, Essone). Elle arrive en 1669 avec des biens estimés à 150 livres et un don du roi de 50 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 5 octobre 1669, avec Pierre NEVEU, originaire d'Ars-en-Ré, en Aunis. Ce contrat est annulé par la suite. Le 27 octobre 1669, elle épouse à Sainte-Famille, Î.O. Paul INARD dit PROVENÇAL, fils de Barthélémy et Françoise RINEAUDE, né vers 1647, de Saint-Rémy-de-Provence, archevêché d'Arles, en Provence (arr. d'Arles, Bouches-du-Rhône), militaire de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, et habitant. Le ménage s'établit à Saint-François, Î.O. Le couple aura sept enfants. Marie est décédée après le 6 janvier 1682; elle ne savait pas signer. Paul est décédé après le 1<sup>er</sup> octobre 1690, et lui non plus ne savait pas signer.

### Enfants du couple BONHEUR-INARD dit PROVENÇAL :

- 1 Marie Madeleine :** née et baptisée le 4 août 1670, elle a été inhumée le 26 octobre de la même année à Sainte-Famille.
- 2 Catherine :** née le 28 avril 1672 et baptisée le 9 mai de la même année à Sainte-Famille, elle est décédée le 10 mai 1672 et a été inhumée le lendemain au même endroit.
- 3 Marie Anne :** née vers 1673 au Québec. Elle épouse le 10 février 1687 à Batiscan Simon ARCAND dit BOURDELAIS, né vers 1663, de Sainte-Croix, ville et archevêché de

Bordeaux, en Guyenne (arr. de Bordeaux, en Gironde), fils d'Antoine et Jeanne PAULET. Le couple aura neuf enfants. Simon est décédé le 8 décembre 1733 et a été inhumé le surlendemain à Deschambault. Marie Anne est décédée le 9 janvier 1741 et a été inhumée le jour suivant à Deschambault.

- 4 Anonyme :** né le 23 octobre 1676 et décédé le 25 à Sainte-Famille.
- 5 Paul :** né vers 1678 au Québec.
- 6 Jean Robert :** né le 3 mai 1680 et baptisé le surlendemain à Beauport, il a été inhumé le 12 mai 1680 au même endroit.
- 7 Noël :** né le 6 janvier 1682 et baptisé le 17 à Beauport.

### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, p. 586.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 281.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 1, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998, p. 225; t. 2, 1999, p. 485.

## Catherine TOPSAN

Catherine TOPSAN, née vers 1638, fille de Charles, maître cordonnier, et feu Marie CLIMACE (Clemenche), de la paroisse de Saint-Jacques, ville de Dieppe, archevêché de Rouen, en Normandie (arr. de Dieppe, Seine-Maritime). Elle arrive au pays en 1667 avec des biens estimés à 300 livres. Elle contracte mariage devant le notaire Romain Becquet, le 11 octobre 1667, avec Julien DUMONT dit LAFLEUR, fils de Jacques et Marie MAUBERT, né vers 1646, de Bernières-le-Patry, évêché de Bayeux, en Normandie (arr. de Vire, Calvados), militaire de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, et habitant. Le mariage est célébré le 2 novembre 1667 à Québec. Le ménage s'établit à Saint-Jean, Î.O. De leur union naissent sept enfants. Catherine a été inhumée le 28 novembre 1693 à Saint-Jean. Elle ne savait pas signer. Julien est décédé et a été inhumé le 17 mai 1715 à La Durantaye. Lui non plus ne savait pas signer.

### Enfants du couple TOPSAN-DUMONT dit LAFLEUR :

- 1 Marie :** née et baptisée le 26 novembre 1670, elle est inhumée le 14 décembre de la même année à Sainte-Famille, Î.O.

- 2 Anne Marie :** née le 1<sup>er</sup> février 1672 et baptisée le 19, elle est décédée et a été inhumée le 22 février 1672 à Sainte-Famille.
- 3 Marie Anne :** née le 4 février 1673 et baptisée le 18 à Sainte-Famille. Elle épouse le 30 octobre 1696, à Saint-Jean, Î.O., Jean Baptiste NADEAU, fils de Jean et Marie RAFAY, né vers 1668, à Saint-Maurice, Le Gué-de-Velluire, évêché de Maillezais, en Poitou (arr. de Fontenay-le-Comte, Vendée). Le couple aura dix enfants. Jean Baptiste est décédé le 24 décembre 1745 et a été inhumé le jour suivant à Berthier-en-Bas. Marie Anne est décédée le 12 janvier 1756 et a été inhumée le lendemain à Berthier-en-Bas.
- 4 Catherine Marie :** née le 7 janvier 1675 et baptisée le 24 à Sainte-Famille. Elle épouse le 19 octobre 1694 au Québec Jean ROYER, fils de Jean et Marie TARGER, baptisé le 6 novembre 1671 à Sainte-Famille. Le couple aura treize enfants. Jean a été inhumé le 5 avril 1743 à Saint-Jean. Catherine Marie est décédée et a été inhumée le 30 septembre 1757 à Saint-Charles, Bellechasse.

**5 Charles François :** né le 2 janvier 1678 et baptisé deux jours plus tard à Sainte-Famille. Il est décédé hors du Québec.

**6 Anonyme :** né et décédé en juillet 1680 à Saint-Jean, Î.O.

**7 Julien :** né le 10 janvier 1683 et baptisé le 15 suivant à Saint-Jean. Il épouse le 21 novembre 1702, à Saint-Jean, Marie Angélique TOURNEROUCHE, fille de Robert et Marie TARGER, née le 27 juillet 1684 et baptisée le lendemain à Saint-Jean. Le couple aura huit enfants. Julien est décédé le 31 mai et a été inhumé le 1<sup>er</sup> juin 1715 à Beaumont. Marie Angélique est décédée le 20 mars 1742 et a été inhumée le lendemain à La Durantaye.

## RÉFÉRENCES

– BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.

– DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de la Chenelière, 2006.

– FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62.

– JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, p. 383.

– LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au xvii<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 374.

– LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 2, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1999, p. 146.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[doraisfrse@videotron.ca](mailto:doraisfrse@videotron.ca)



## Nouveaux membres

### Du 28 juillet au 2 novembre 2015

7307	RICHARD	Claude	Lévis
7308	DUFAULT	Donald	Westport, MA
7309	VINCENT	Marcel	Québec
7310	COUTURIER	Rose-Marie	Québec
7311	MALTAIS	Jacques	Lévis
7312	LORD	Gabriel	Lévis
7313	BARYLSKI	Thomas	Livonia, MI
7314	ROY	André	Verchères
7320	LALUMIÈRE	Marie-Pierre	Québec
7322	PARÉ	Gilles	Québec
7323	ROY	Jocelyne	Québec
7324	GUILLEMETTE	Jean-Rock	Québec
7325	LEFORT	Jocelyne	Lévis
7326	GINGRAS	Suzanne	Québec
7327	OUELLET	Denise	Québec
7328	BÉLANGER	Jean-Philippe	Lévis
7329	LAVALLÉE	Jocelyne	LaSalle
7330	QUIMPER	Nicole	Québec
7331	DESROSIERS	Stéphane	Québec
7332	TURCOTTE	Marie-Claude	Québec

7333	MARIER	André	Lévis
7334	MCCORMICK	John-John	L'Ancienne-Lorette
7335	MAGUIRE	Annie	Québec
7336	NADEAU	Claude	Québec
7337	LECLERC	Denise	Lévis
7338	LÉPINE	Gabriel	Montréal
7339	IMBEAU	Maxime	Québec
7340	GAGNON	Denys	Québec
7341	FOURNIER	Magella	Québec
7342	PILOTTE	Pascal	Québec
7343	PILON	Robert	Repentigny
7344	BERGERON	Michel G.	Québec
7345	BEAULIEU	Rosaire	Québec
7346	MORIN	Denise	Québec
7347	DERAÏCHE	Micheline	Québec
7348	LEGROULX	Jacques	Québec
7350	DATEY	Blaise Kofi	Québec
7351	VINCENT	Louise	Saint-Augustin-de-Desmaures
7352	LÉVESQUE	Micheline	Lévis



## Activités de formation (hiver 2016)

Société de généalogie de Québec

Formation de base	Local	Dates	Heure	Durée h	Prix
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	16 janvier	9 à 12	3	Gratuit
Choix de sites Internet	3212	23 janvier	9 à 12	3	15 \$
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	30 janvier	9 à 11	2	10 \$
Le Fonds Drouin numérisé	SGQ	6 février	9 à 12	3	15 \$
Commencer sa recherche	3212	6, 13, 20 février	9 à 12	9	40 \$
Initiation à l'héraldique	3212	5 mars	13 à 16	3	15 \$
Groupe d'entraide	3212	5 mars	9 à 12	3	Gratuit
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	12 mars	9 à 12	3	Gratuit
Choix de logiciels de généalogie	3212	19 mars	13 à 16	3	15 \$
<b>Formations intermédiaires</b>					
La base de données <i>Ancestry</i>	3212	16 janvier	9 à 11	2	10 \$
Le portail de BAnQ	3212	27 janvier	13 à 16	3	5 \$
Le registre foncier	3212	30 janvier	13 à 16	3	15 \$
Le logiciel <i>Brother's Keeper</i> (entraide)	3212	6 février	13 à 16	3	Gratuit
Le logiciel <i>Heredis</i> (entraide)	3212	13 février	13 à 16	3	Gratuit
Les inventaires après décès	3212	7 mars	13 à 16	3	5 \$
<i>Généalogie Québec</i> (Lafrance)	3212	12 mars	9 à 11	2	10 \$
Les Filles du roi	3212	19 mars	9 à 12	3	15 \$
La recherche de nos ancêtres anglophones	3212	9 avril	13 à 16	3	15 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	9 avril	9 à 12	3	15 \$
Lecture et illustration des armoiries	3212	16 avril	13 à 16	3	15 \$
Les recensements du Canada et des États-Unis	3212	23 avril	9 à 12	3	15 \$
<b>Formations spécialisées</b>					
Attestation de compétence en généalogie	3212	23 janvier	13 à 16	3	15 \$
De la recherche à l'écriture	3212	16 avril	9 à 12	3	15 \$

1055, av. du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non-membres.  
Le nombre de places est limité.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

[www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)

418 651-9127 durant les heures d'ouverture.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.



## Nouvelles de la SGQ

Guy Parent (1255)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

### Promotion de la SGQ

Le 6 juin dernier, à l'hôtel Universel de Québec, lors d'une rencontre des membres de l'Association des familles Michaud, André G. Bélanger a donné une conférence dans laquelle il a présenté la mission, le rôle et les services offerts par la SGQ.



### Visiteurs

Le 5 août dernier, pour une treizième année, nous avons reçu la visite d'une quinzaine de généalogistes de la Société de généalogie canadienne-française du Connecticut (*French-Canadian Genealogical Society of Connecticut*), sous la direction de M<sup>me</sup> Bobbie (Barbara) Paradis. Ce groupe a été accueilli par le directeur du service à la clientèle, André G. Bélanger. Les généalogistes ont passé la journée à faire leurs recherches au Centre de documentation Roland-J.-Auger. Cette visite illustre bien le rôle que doit jouer une société de généalogie au Québec auprès d'Américains ayant une ascendance canadienne-française. Leur visite à Québec prend la forme d'un pèlerinage.



Photos : André G. Bélanger.

### Fêtes de la Nouvelle-France

Du 6 août au 9 août, dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, la SGQ a animé un stand au quai Renaud, bassin Louise. Félicitations au directeur du Service à la clientèle, André G. Bélanger, et à son équipe de bénévoles qui ont contribué au succès de notre présence lors de cette grande fête. Au cours de ces quatre jours, une foule nombreuse de visiteurs s'est arrêtée à notre stand où les bénévoles les ont accueillis et leur ont donné de l'information.



Photo : André G. Bélanger.



## Prix Héritage

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières a décerné son prix Héritage 2014–2015 à Guy Parent pour son article intitulé *Une famille irlandaise à Saint-Narcisse au 19<sup>e</sup> siècle*. Le prix lui a été remis le 25 août 2015 à Trois-Rivières.

## Commémoration du régiment de Carignan-Salières

Le 26 août, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval, s'est déroulée la cérémonie de remise des parchemins officiels d'ascendance patrilinéaire aux descendants de militaires du régiment de Carignan-Salières. L'année 2015 marque le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de ce régiment et la SGQ l'a souligné par la tenue de cet événement commémoratif. La SGQ félicite les 36 généalogistes qui ont reçu ce document officiel et les remercie de leur participation à ce projet.

## Festival celtique

Les 12 et 13 septembre 2015, la SGQ était présente sous la grande tente aménagée sur les plaines d'Abraham lors de la fin de semaine du 10<sup>e</sup> Festival celtique de Québec. Des bénévoles y ont contribué à la promotion de la Société de généalogie de Québec.

## Musée des Augustines

Le comité de formation a organisé trois visites du Musée des Augustines: deux, le 22 septembre et une autre, le 6 octobre. Les Augustines de la Miséricorde de Jésus sont les gardiennes de richesses insoupçonnées à découvrir par la visite de leur musée appelé «Lieu de mémoire habité», qui est situé au cœur du Vieux-Québec. Ces événements ont connu un succès exceptionnel et plus de 100 généalogistes, soit la capacité maximale d'accueil pour ces trois séances, ont pu en profiter. Félicitations au comité organisateur!



Commémoration du régiment de Carignan-Salières.  
Photo : Martine Lapointe.



Musée des Augustines.  
Photo : Jacques Olivier.



## L'année 2015 a souligné le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du cheval en Nouvelle-France

**20 juin 1647 : Extrait du journal des Jésuites à propos de l'arrivée du premier cheval en Nouvelle-France dont on perd par la suite la trace :**

*Le 20 de juin arriva le 1er vaisseau à Tadoussac et la nouvelle en fut apportée icy le 23 veille de la St. Jean. [...] On fit le feu de la St. Jean comme l'an passé [...] Mons. de St. Sauveur fit l'office. Ce même vaisseau apporta le 1er cheval, dont les habitants faisaient présent à M. le Gouverneur<sup>1</sup>.*

**Printemps 1665 : Témoignage de Jean Doublet de Honfleur, lieutenant de Frégate sous Louis XIV qui fit la traversée sur le navire Le Marie-Thérèse avec les chevaux offerts par Louis XIV :**

*... et nous fumes conduits au bord de ce navire que commandait le fameux capitaine Poulet, de Diepe. Nous trouvames ce navire extrêmement embarrassé par 18 cauales et deux étalons des haras du Roy et dont les soins pour les nourrir ocupaient toutes les places; dans l'entre pont étaient quatre-vingts filles d'honneur pour être mariées à notre arrivée à Québec, et puis nos 70 travailleurs avec équipage formaient une arche de Noé. [...] Notre traversée fut assez heureuse, quoyqu'elle dura trois mois et dix jours pour arriver au dit Québec. M. de Tracy étant vice-roy, M. de Courselles, gouverneur, M. Talon, intendant, M. de la Chesnée-Aubert, commissaire général de la compagnie<sup>2</sup>.*

**Juillet 1665 : Récit de l'arrivée des chevaux en Nouvelle-France**

*... mais ce qui causa une grande joie parmi les habitants et un vif étonnement aux aborigènes fut le débarquement de douze chevaux, que le roi envoyait au Canada. A l'exception d'un cheval donné, près de vingt ans auparavant, à M. de Montmagny, c'étaient les premiers qu'on y voyait. Aussi, les sauvages les examinèrent attentivement, et s'étonnaient que les originaux de France fussent si traitables et si soumis aux volontés de l'homme<sup>3</sup>.*



Jument de race canadienne âgée de 5 ans, prénommée Double S Skippy Xanadou (N° enr. 13149).  
Photo courtoisie de Louise Dufour.



Pierre Boisclair au Derby St-Hubert en février 2015 avec ses chevaux canadiens Max Billy Hans (N° enr. 8362) et Ferme Beaubois Billy Lucky (N° enr. 9443).  
Photo courtoisie d'Annie Fortier Routhier.



Étalon canadien âgé de 4 ans, prénommé Sarrabelle Yacharie Ydalgo (N° enr. 13508).  
Photo courtoisie France Laliberté.

1. LARVERDIÈRE, Charles-Honoré, et Henri-Raymond CASGRAIN. *Le journal des Jésuites, d'après le manuscrit original conservé aux Archives du séminaire de Québec*, Québec, Chez Léger Brousseau, 1871, p. 90-91
2. DOUBLET, Jean. *Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV*, p. 34, Paris, Perrin et Cie, Libraires-Éditeurs 1887.
3. FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, prêtre. *Cours d'histoire du Canada*, t. 2 (1663-1759), Québec, Augustin Côté Éditeur-imprimeur, p. 36, 1865.



## Médaille de l'Assemblée nationale du Québec à M. René Bureau

Le 23 octobre dernier, lors d'une cérémonie organisée par la Société de généalogie de Québec (SGQ), M. René Bureau, président fondateur de la SGQ en 1961, a reçu des mains du député de la circonscription de Jean-Talon, M. Sébastien Proulx, la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec. Cette distinction lui a été décernée pour souligner son importante contribution au monde de la généalogie, mais aussi à celui de la géologie. En outre, mentionnons le fait que M. Bureau a atteint, en juillet dernier, l'âge vénérable de 100 ans. M. Bureau a contribué à la promotion de la généalogie tant par les conférences qu'il a prononcées, que par les articles qu'il a publiés. La SGQ a pérennisé son nom, car le catalogue de sa bibliothèque porte le nom Catalogue René-Bureau. Il s'est aussi distingué dans sa carrière en géologie, à l'Université Laval. La Société de généalogie de Québec félicite et remercie M. René Bureau pour ses réalisations.

*Guy Parent,*  
Président



De gauche à droite :  
**Guy Parent**, président, SGQ, **Christiane Barbe**,  
présidente-directrice générale de Bibliothèque et  
Archives nationales du Québec, **René Bureau**,  
**Sébastien Proulx**, député de Jean-Talon, **André  
Darveau**, doyen de la Faculté des sciences et  
de génie, Université Laval.

Photo : André G. Bélanger.

M. **René Bureau** entouré du président de  
la SGQ, **Guy Parent**, et de gouverneurs  
de la SGQ : **Esther Taillon**, **Jacques  
Fortin**, **Jacqueline Faucher-Asselin**,  
**Michel Fragasso**, **Mariette Parent**,  
**André G. Bélanger**, **André Breton**.

Photo : André G. Bélanger.



**EXTRAIT DU JOURNAL DES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

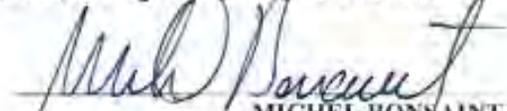
**M. Proulx :** Merci, M<sup>me</sup> la Présidente. Alors, je suis heureux de souligner la présence de M. René Bureau, accompagné de son fils, Claude Bureau, et de lui rendre hommage pour son apport exceptionnel à la science et à l'histoire au Québec. De 1940 à 1979, M. Bureau travaille au Département de géologie de l'Université Laval. En 1961, il réalise la conception du Musée de minéralogie, qui s'appelle le musée René-Bureau aujourd'hui, depuis 2000. Il a été l'instigateur de la création du parc national de Miguasha. La falaise de Miguasha ainsi que deux fossiles portent aujourd'hui son nom. Président fondateur de la société de généalogie de Québec en 1961, il en est aujourd'hui la mémoire. Par ses publications et ses recherches, il a grandement participé au rayonnement de la société.

Le 4 juillet dernier, M. Bureau a fêté ses 100 ans, M<sup>me</sup> la Présidente. C'est un honneur pour moi de lui souhaiter, avec un peu de retard, un bel anniversaire et de le féliciter pour son extraordinaire contribution à la géologie et à la généalogie au Québec. J'aurai d'ailleurs le plaisir de lui remettre, le 23 octobre prochain, la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec à l'occasion d'une cérémonie organisée en son honneur.

M. Bureau, je vous remercie pour votre implication et je vous transmets toute mon admiration.

**COPIE CONFORME DE LA DÉCLARATION DU DÉPUTÉ DE JEAN-TALON, MONSIEUR SÉBASTIEN PROULX, PRONONCÉE LE 20 OCTOBRE 2015 SUR LE SUJET SUIVANT : RENDRE HOMMAGE À M. RENÉ BUREAU POUR SA CONTRIBUTION À LA MINÉRALOGIE ET À LA GÉNÉALOGIE.**

Québec, ce vingt et unième jour d'octobre 2015

  
MICHEL BOUSAIN  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale





## Robert Giffard : les engagés de 1634

Réjean Binet (6422)

L'auteur, né à Beauport, est le dernier descendant de sept générations successives de Binet ayant vécu sur la même propriété entre 1784 et 1972. Après l'obtention d'un doctorat en chimie à l'Université Laval, à Québec, il s'établit dans la région de Montréal où il occupera pendant près de 20 ans plusieurs postes en recherche, en production et en gestion. Un intérêt toujours grandissant pour l'écriture et le domaine des lettres l'amène à poursuivre ses études à l'Université de Montréal, à obtenir un certificat en traduction, puis à fonder sa propre entreprise de traduction et de rédaction technique. Maintenant à la retraite, il a publié à compte d'auteur la biographie de son père *Paul-René Binet: sa vie, son époque*, avant de s'intéresser activement à l'histoire de Beauport et à celle de ses ancêtres.

### Résumé

*Avant de s'amener au pays en 1634, Robert Giffard avait réussi à convaincre plusieurs de ses concitoyens percheros à l'accompagner dans son aventure canadienne. Mis à part Jean Guyon et Zacharie Cloutier, dont on a retrouvé les contrats, on ne sait pas vraiment qui étaient ces autres personnes. Peu d'auteurs ont confectionné une liste des engagés de Giffard pour 1634, la plupart se référant à celles que Cambray et Giroux ont publiées dans les années 1930 ou aux données que Marcel Trudel a présentées dans son Catalogue des immigrants en 1983. Avec les informations connues aujourd'hui, on se rend bien compte que ces listes ne tiennent plus la route et qu'il serait temps de les mettre à jour. Nous présentons donc une liste de gens arrivés en 1634, liste qui comprend, entre autres, les vrais engagés de Giffard. Quant aux autres arrivants de 1634, 1635 et 1636, même si plusieurs d'entre eux peuvent être considérés comme des recrues de Giffard, nous ne pouvons pas les inclure dans cette liste puisqu'ils n'ont jamais été à son service, une fois arrivés au Canada.*

### Départ de Giffard au printemps 1634

Dans un précédent article paru dans *L'Ancêtre*, nous avons vu que même après avoir obtenu la seigneurie de Beauport de la Compagnie des Cent-Associés en janvier 1634, Robert Giffard voulait toujours établir ici une entreprise pour faire le commerce du bois avec la France<sup>1</sup>, puis, dans un article subséquent, qu'il s'était par la suite associé avec trois marchands de Rouen et son ami Pierre Le Bouyer, lequel a investi beaucoup d'argent dans l'entreprise<sup>2</sup>.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que Giffard a pu vraiment commencer à engager du personnel et à recruter des colons. Quels sont les gens qui étaient alors prêts à tout quitter afin de suivre immédiatement Giffard dans sa grande aventure canadienne? Malheureusement, nous n'avons que très peu de détails à ce sujet puisque le seul véritable contrat d'engagement de Giffard connu à ce jour est l'acte du 14 mars 1634 dans lequel Jean Guyon et Zacharie Cloutier s'engagent, entre autres,

*d'aller et passer avec lui toute fois et quante qu'il voudra partir [...] avecq chascun ung de leurs enfants<sup>3</sup>.*

Étant donné qu'on n'a jamais pu mettre la main sur d'autres contrats d'engagement, on peut se demander quelle sorte d'entente Giffard a prise avec ces personnes. S'agissait-il d'ententes verbales ou a-t-il passé de vrais contrats avec eux? Difficile de répondre à cette question, mais nous croyons que ce devait être des ententes écrites, à l'image de ce que la Compagnie des Cent-Associés faisait à cette époque avec ses engagés de 36 mois ou de ce que les frères Juchereau ont fait quelques années plus tard avec nombre de Percherons<sup>4</sup>.

1. BINET, Réjean. « Robert Giffard : concession de la seigneurie de Beauport en 1634 », *L'Ancêtre*, vol. 40, n° 305, hiver 2014, p. 91-97.  
2. BINET, Réjean. « Robert Giffard : préparatifs avant le départ de 1634 », *L'Ancêtre*, vol. 41, n° 311, été 2015, p. 251-259.

3. CAMBRAY, Alfred. *Robert Giffard, premier seigneur de Beauport et les origines de la Nouvelle-France*, Cap-de-la-Madeleine, [s. é.], 1932, p. 34. Cambray présente un photostat de l'original de ce contrat d'engagement, de même qu'une transcription. Guyon et Cloutier devaient effectivement venir au pays dès 1634 accompagnés de leurs fils aînés.

4. MONTAGNE, M<sup>me</sup> Pierre. *Tourouvre et les Juchereau*, Québec, Société canadienne de généalogie (SGQ), 1965, 193 p., coll. Contribution, 13. M<sup>me</sup> Montagne a pu retracer dans les archives notariales de Tourouvre 41 contrats d'engagement envers les frères Jean et Noël Juchereau passés entre les années 1646 et 1651. Ces Percherons s'engageaient à venir s'installer au pays.

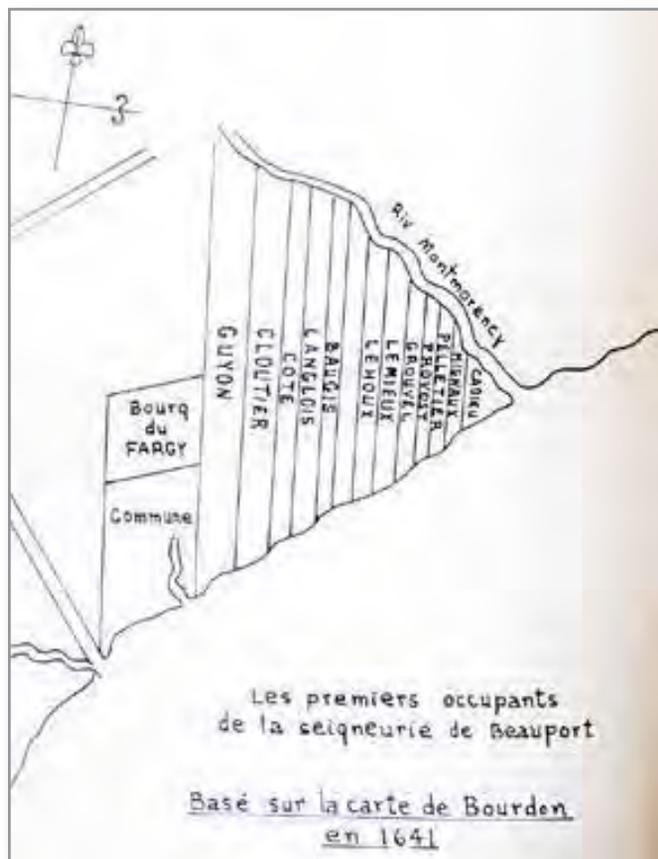
Selon Trudel, la flotte de 1634, sous le commandement du capitaine Du Plessis-Bochart, comprenait quatre navires pour un arrivage d'environ cent immigrants<sup>5</sup>. Comment Marcel Trudel en est-il arrivé à ce compte? Nous l'ignorons, mais ce chiffre ne peut être qu'approximatif puisqu'il n'a réussi à identifier que 42 personnes, et même là, on verra plus loin que Trudel a fait certaines erreurs. Ce qui est certain par contre, c'est que Giffard est arrivé à Québec le 4 juin 1634 à bord du vaisseau du capitaine Pierre de Neslé:

*Dans son vaisseau estoit Monsieur Giffard, et toute sa famille, composée de plusieurs personnes qu'il amène pour habiter le pays<sup>6</sup>.*

Comment interpréter ici ce que Paul Le Jeune sous-entend par *plusieurs personnes*? Même si nous croyons qu'il ne parle pas uniquement de la famille immédiate de Giffard, nous n'avons aucune idée du nombre exact de personnes que ce dernier amène avec lui. Cependant, il est probable qu'il n'y avait pas que des Percherons ou des engagés de Giffard à bord

5. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 31.

6. LE JEUNE, Paul. « Relation de la Nouvelle-France en l'année 1634 », *Relations des Jésuites 1611-1636*, t. 1, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 88. La famille de Giffard comprenait seulement quatre personnes: Robert, son épouse Marie Regnouard, sa fille Marie née le 4 décembre 1628, et son fils Charles né le 30 décembre 1631. Une autre fille, Françoise, est née quelques jours seulement après l'arrivée de Giffard au pays.



Carte de Beauport présentée par LANGLOIS, Michel. *Les ancêtres beauportois (1634-1670)*, Beauceville, L'Éclaireur, 1984, p. 14.

du vaisseau de Neslé et du reste de la flotte puisque Champlain parlait de cet arrivage en termes fort enthousiastes dans sa missive adressée à Richelieu en août 1634:

*voyant tant d'artisans et de familles qu'ils ont envoyé ceste année et qu'ils projectent pour les suivantes<sup>7</sup>.*

Au cours des années, plusieurs chercheurs ont tenté de reconstituer la liste des gens qui accompagnaient Giffard au printemps 1634, comme Charles Vianney Campeau qui amasse depuis de nombreuses années les informations disponibles à propos des navires venus en Nouvelle-France<sup>8</sup>. Malheureusement, ce qui a été publié par Campeau pour l'année 1634 semble être basé sur les écrits de Cambray, Giroux, Trudel ou d'autres auteurs, et on verra ci-dessous que ces écrits comportent bien des erreurs et oublis. Comme Campeau, Carpin et bien d'autres, nous n'avons pu mettre la main sur les listes de passagers de l'année 1634 à partir des archives françaises reliées aux activités du port de Dieppe ou des autres ports de la Normandie utilisés à cette époque.

Toutefois, nous croyons opportun d'examiner tout d'abord les listes de Cambray et Giroux et le *Catalogue des immigrants* de Trudel, même si on réalise aujourd'hui que ces deux listes ainsi que les données de Trudel sont incomplètes ou en partie erronées. Le problème est qu'il n'existe pas vraiment d'autres répertoires, ce qui explique pourquoi on continue toujours de les citer ou de s'y référer.

### Le recrutement de Giffard selon Cambray et Giroux

En parlant de ceux qui ont accompagné Giffard en 1634, Cambray signale que

*ce premier contingent d'immigrants comprenait quarante-trois personnes dont trente-cinq originaires de Mortagne, selon l'abbé Gaulier, ancien curé de Montligeon<sup>9</sup>.*

La Chapelle-Montligeon est un bourg situé à une dizaine de kilomètres au sud-est de Mortagne<sup>10</sup>. Cambray a sans doute tiré cette information du livre écrit par Louis Guyon en 1927 puisqu'il cite exactement les mêmes chiffres que Guyon<sup>11</sup>.

7. CARPIN, Gervais. *Le Réseau du Canada, Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)*, Québec, Septentrion; Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, p. 145.

8. CAMPEAU, Charles Vianney avait créé un site internet sur les navires venus en Nouvelle-France des origines à 1699, qu'on pouvait consulter à <http://naviresnouvellefrance.com/>; mais il semble que l'accès aux informations du site soit maintenant payant depuis octobre 2013. Cependant, on peut retrouver ce qu'avait publié Campeau à propos de l'année 1634 dans *Le fier passé*, bulletin semi-annuel publié par l'Association des Boucher d'Amérique, année 7, n° 1, octobre 2012, p. 1-5.

9. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 43.

10. BINET, Réjean. « Robert Giffard: second séjour en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, vol. 39, n° 302, printemps 2013, p. 197. Illustration: carte réduite du Perche.

11. GUYON, Louis. *Étude généalogique sur Jean Guyon et ses descendants*, Montréal, Mercantile Printing, 1927, p. 31. Né aux États-Unis en 1853, mais revenu au Québec en bas âge, Louis Guyon fut, en 1919, sous-ministre du Travail au Québec.

Cependant, comme Cambray, Guyon n'indique pas d'où provient sa liste, mais on peut supposer qu'il a consulté les écrits publiés par Gaulier ou d'autres auteurs au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Toutefois, étant donné le peu de moyens dont on disposait à l'époque, on peut se questionner à propos de la fiabilité de ces écrits. Par exemple, on sait qu'Archange Godbout a sérieusement remis en question certaines données d'Aimable-Philippe Gaulier, entre autres celles concernant le lieu d'origine de François Bellenger<sup>13</sup>.

Quant à Giroux, il base son recensement de 1634 sur ce qui est *connu jusqu'à date*<sup>14</sup>. On peut donc supposer qu'il s'est principalement basé sur les écrits que Cambray et Guyon avaient publiés quelques années plus tôt. Quoi qu'il en soit, commençons tout d'abord par examiner ces deux listes pour voir si elles ont résisté à l'épreuve du temps.

### Le reste des familles Guyon et Cloutier

Pour arriver au nombre de 43, Cambray émet l'hypothèse que le contrat initial de Guyon et Cloutier a été modifié et que ces derniers sont accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants en 1634 (hormis Barbe Guyon, mariée depuis 1632, mais dont on sait qu'elle n'est pas arrivée au Canada avant 1652 ou 1653<sup>15</sup>). Il semble que Cambray se soit à nouveau basé sur les écrits de Louis Guyon pour émettre cette hypothèse<sup>16</sup>.

Toutefois, Giroux met en doute cette hypothèse et soutient plutôt que le contrat n'a aucunement été modifié et que les autres membres de ces familles sont arrivés seulement en 1636, tel qu'il était précisé dans le contrat d'engagement de Guyon et Cloutier. C'est en se basant sur un document de 1689, une poursuite de François Guyon contre Joseph Giffard à propos des droits de quints et de requints relatifs à l'arrière-fief

Du Buisson, que Giroux en est venu à conclure que les termes du contrat initial ont été respectés à la lettre<sup>17</sup>.

Giroux a-t-il raison? Il semble bien que oui. Le document de 1689 permet effectivement de conclure que le reste de la famille Guyon n'est pas arrivé en 1634, car François Guyon mentionne à ce moment-là que

*le dit defunt seigneur de beauport s'est obligé de faire passer de France en ce pays la dite femme et enfants*<sup>18</sup>.

François n'aurait pas été obligé de le répéter en 1689 si ce n'avait pas été le cas quand il défend sa cause devant les autorités.

Maintenant qu'on a éliminé l'année 1634, ces deux familles, car nous croyons qu'elles ont voyagé ensemble, sont-elles arrivées en 1635, comme le suggère Carpin<sup>19</sup>, ou seulement en 1636, comme mentionné dans le contrat de Giffard? Bien que les nombreux arguments présentés par différents chercheurs pointent tous vers l'année 1636<sup>20</sup>, il subsiste toujours un doute relié à l'année de naissance de François Guyon, comme le souligne Carpin. Les archives religieuses indiquent que Mathurine Robin a effectivement donné naissance à au moins deux enfants au Canada, Noël, mort en bas âge, et François qui a eu une vie active et prospère au Canada<sup>21</sup>. Tentons d'éclaircir le mystère qui entoure l'année de naissance de François Guyon de même que le nom de sa mère.

Tout d'abord, Trudel indique que François Guyon est né au Perche et qu'il avait un an quand il est arrivé au pays avec sa famille en 1636<sup>22</sup>. Trudel fait erreur. On se souviendra que Michel Guyon, le frère de François, est né le 3 mars 1634, soit à peine un mois avant le départ de Jean Guyon pour la Nouvelle-France<sup>23</sup>. Mathurine Robin ne pouvait donc pas être enceinte au moment du départ de son mari pour la Nouvelle-France, et Jean Guyon n'est pas revenu en France à l'automne 1634<sup>24</sup>. D'autre part, le père Godbout mentionne que François

12. Nombre d'auteurs et d'historiens du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle (d'ici et de France) ont parlé de Giffard ou de l'émigration percheronne. Il serait trop long d'en faire la revue ici, mais plusieurs ont signalé que de 30 à 40 Percherons accompagnaient Giffard en 1634 et, quand ils les nommaient, c'était en général les mêmes personnes que celles citées par Cambray. Voir aussi GAULIER, Aimable-Philippe. «L'émigration percheronne au Canada», *Canada, Perche et Normandie*, vol. II, n<sup>o</sup> 2 et 3, 1898 et vol. III, n<sup>o</sup> 1, 1899; SULTE, Benjamin. *Histoire des Canadiens-Français* parue entre 1882 et 1884, et les écrits de l'abbé FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine publiés au cours des années 1850.
13. BÉLANGER, Raymond. *François Bellenger, seigneur de L'Islet-de-Bonsecours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 19–21.
14. GIROUX, Thomas-Edmond. *Robert Giffard, seigneur colonisateur au Tribunal de l'histoire, ou la raison de fêter le Troisième centenaire de Beauport 1634–1934*, Québec, L'Action sociale, 1934, p. 29–30. La liste de Giroux comprend 42 personnes, mais l'auteur soustrait par la suite les familles Guyon et Cloutier.
15. BINET. «Robert Giffard: préparatifs avant le départ de 1634», *op. cit.*, p. 257.
16. GUYON. *Op. cit.*, p. 25. Guyon mentionne que cette hypothèse est tirée de certains écrits de l'abbé Ferland publiés en 1863, hypothèse reprise ensuite par M<sup>re</sup> Cyprien Tanguay dans son imposant dictionnaire généalogique publié à partir de l'année 1871, ce qui a sans doute amené plusieurs auteurs, dont Cambray, à la reprendre aussi.

17. GIROUX. *Op. cit.*, p. 31–33.
18. BÉLANGER. *Op. cit.*, p. 33.
19. CARPIN. *Op. cit.*, p. 325 et 435–436, note 22. Carpin se base sur l'année de naissance de François Guyon au Canada, qu'il dit être 1636, pour conclure que ces familles seraient sans doute arrivées en 1635.
20. BÉLANGER. *Op. cit.*, p. 31–33. Bélanger fait une revue assez complète de tous les arguments qui justifient une arrivée de ces familles en 1636 plutôt qu'en 1634 ou 1635.
21. Les archives religieuses de Notre-Dame-de-Québec antérieures à 1640 ont été détruites dans l'incendie de la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance en juin 1640. Elles ont été reconstituées de mémoire par la suite et elles peuvent donc comporter certaines erreurs et omissions. Dans le cas des enfants Guyon, on y note les naissances de Noël Guyon le 27 août 1638 (ce dernier serait décédé le 11 septembre suivant), fils de Jean Guyon et Magdeleine Goulé, et de François Guyon, le 7 décembre 1639, fils de Jean Guyon et Marie Goulé.
22. TRUDEL. *Op. cit.*, p. 57.
23. BINET. «Robert Giffard: préparatifs avant le départ de 1634», *op. cit.*, p. 257.
24. DION, Henri. *Les ancêtres des Dion d'Amérique*, Loretteville, Association des Dion d'Amérique, t. I, 1991, p. 48. Selon Dion, Barbe Guyon a représenté son père absent lors d'une transaction effectuée au printemps 1635.

est né vers 1635<sup>25</sup>, mais il n'indique pas le lieu. Quant à Louis Guyon, il indique aussi que François est né en 1635, mais plutôt à Québec puisqu'il croit que toute la famille est arrivée en 1634. Finalement, Michel Langlois mentionne aussi 1635 c. [circa environ] comme Godbout, mais Québec comme lieu de naissance<sup>26</sup>. Qui a raison? Il semblerait que tous ces auteurs se soient trompés, du moins pour la date de naissance, et que ce soit finalement seulement René Jetté qui ait présenté les faits de façon correcte<sup>27</sup>.



Partie de la Carte depuis Kebec jusqu'au Cap de tourmente 1641 de Jehan bourdon présentée par GIROUX, Thomas-Edmond. «Robert Giffard, seigneur colonisateur au Tribunal de l'histoire, ou la raison de fêter le Troisième centenaire de Beauport 1634-1934», Québec, *L'Action sociale*, 1934, p. 42.

Chose certaine, François n'est pas né en France. Ce ne peut être qu'à Québec ou Beauport. L'erreur de Trudel vient probablement du fait qu'il a associé ce François Guyon aux mauvais parents. En effet, Trudel inclut dans son *Catalogue des immigrants* un autre Jean Guyon pour l'année 1638, lequel serait marié à une certaine Madeleine Goulé, tous deux originaires

25. GODBOUT, Archange. *Vieilles familles de France en Nouvelle-France*, Québec, Centre canadien des recherches généalogiques, 1976, p. 98.
26. LANGLOIS, Michel. *Les ancêtres beauportois (1634-1670)*, Beauceville, L'Éclaireur, 1984, p. 43.
27. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 548.

de l'Aunis<sup>28</sup>. Toutefois, Godbout n'est pas de cet avis, sur la foi d'un article de Léon Roy<sup>29</sup>. Quant à Louis Guyon, il avait aussi contesté l'existence d'un deuxième Jean Guyon, en se basant sur les recherches effectuées par Godbout en France au cours des années 1920, lequel n'avait jamais pu le retracer au Perche ou dans les environs<sup>30</sup>. Quoi qu'il en soit, même s'il est possible qu'un second Jean Guyon soit venu au Canada pendant quelques années, car ce patronyme était courant en France, nous croyons, comme Dion<sup>31</sup>, qu'il y a sans doute eu mélange entre ces deux familles lorsqu'est venu le temps de reconstituer les registres, d'où l'erreur de Trudel. Ce qui est certain cependant, c'est que François Guyon est réellement le fils de Jean Guyon et Mathurine Robin et tout indique qu'il soit vraiment né en 1639<sup>32</sup>, plutôt qu'en 1635 ou 1636. De même, nous ne pensons pas qu'il soit né avant son frère Noël, soit en 1637, puisque Mathurine Robin devait allaiter ses enfants, les naissances étant généralement espacées de deux ans ou plus. Par contre, étant donné que Noël est décédé peu de temps après sa naissance en 1638, Mathurine a pu être enceinte plus rapidement et donner naissance à François dès l'année suivante.

Ceci nous amène donc à conclure que Giroux avait raison. Nous croyons que les autres membres des familles Guyon et Cloutier ne sont finalement arrivés qu'en 1636, comme prévu dans le contrat d'engagement.

### Noël et Jean Juchereau

Cambray et Giroux incluent les frères Noël et Jean Juchereau, l'épouse de Jean et leurs quatre enfants dans leurs listes de 1634. Ils font erreur pour Jean Juchereau et sa famille puisque Michel Langlois a clairement établi que ceux-ci ne sont arrivés au pays qu'en 1643<sup>33</sup>. Il est également intéressant de noter que Carpin, sans citer l'article de Langlois, reprend essentiellement les mêmes arguments pour conclure lui aussi que Jean Juchereau et sa famille ne sont arrivés à Québec qu'en 1643 ou 1644<sup>34</sup>. C'est seulement Noël Juchereau, son frère célibataire, qui était

28. TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, op. cit., p. 77.
29. GODBOUT. *Op. cit.*, p. 97. Voir aussi ROY, Léon. «Un seul Guyon», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 49, n° 9, septembre 1943, p. 268-272.
30. GUYON. *Op. cit.*, p. 32.
31. DION. *Op. cit.*, p. 82-84.
32. Les données du *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)*, Université de Montréal, © 1999-2015, indiquent qu'un François Guyon est né le 7 décembre 1639. On retrouve également la même information dans JETTÉ. *Op. cit.*, p. 548. Quant aux données présentées sur le site de *Généalogie Québec*, <http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=3800>, qui liste cinq enfants nés au Canada entre 1636 et 1639, elles sont si farfelues qu'elles ne méritent pas d'être commentées.
33. LANGLOIS, Michel. «Les erreurs en généalogie», *L'Ancêtre*, vol. 26, n° 1, 1999, p. 48-50. À noter que Marcel Trudel, comme d'autres auteurs, a classé dans la catégorie certaine l'arrivée de la famille de Jean Juchereau en 1634, mais plusieurs documents retrouvés par M<sup>me</sup> Montagne attestent que Jean Juchereau était en France en 1634 et en 1635, comme le souligne très bien Langlois, entre autres arguments, pour établir que sa date d'arrivée au pays n'était pas antérieure à 1643.
34. CARPIN. *Op. cit.*, p. 331-332.

du voyage de 1634, semble-t-il. Ce dernier revenait au pays pour une deuxième fois puisque son nom apparaît sur la liste des passagers de 1632<sup>35</sup>. Toutefois, Carpin soutient que Noël Juchereau ne se rendit pas à Québec en 1632 et qu'il n'arriva qu'en 1634 et ce, sur les conseils de Robert Giffard, pour vérifier le potentiel offert par la colonie<sup>36</sup>. Quoi qu'il en soit, Noël Juchereau fut témoin aux mariages de Noël Langlois à Québec en juillet 1634 et de Jean Bourdon en novembre 1635<sup>37</sup>, en plus d'être le parrain de Françoise Giffard, née seulement quelques jours après l'arrivée des bateaux à Québec en 1634, on se souviendra<sup>38</sup>.

### Gaspard et Marin Boucher

Les familles de Gaspard Boucher (sept personnes) et de Marin Boucher (cinq personnes) font également partie des listes de Cambray et Giroux. Qu'en est-il exactement? Tout d'abord, commençons par régler un point important à leur sujet. Plusieurs auteurs indiquent qu'ils sont frères, mais aucun des documents que nous avons consultés ne nous permet de confirmer ce lien. D'après Godbout, il y avait plusieurs familles Boucher à Mortagne à cette époque et il était difficile d'établir les liens de parenté exacts entre chacune d'elles<sup>39</sup>. M. Denis Boucher, secrétaire de l'Association des Boucher d'Amérique, a tenté de résoudre cette énigme, et a confirmé qu'il existait effectivement un lien de parenté entre ces deux individus, mais que ce n'était fort probablement pas un lien de fratrie<sup>40</sup>.

Pour en revenir à l'année de leur départ de France, Gaspard avait probablement l'intention de partir en 1634 puisqu'on le voit passer plusieurs actes notariés ce printemps-là, mais il est toujours à Mortagne en juillet 1634, puis de nouveau en mars 1635<sup>41</sup>. Il ne pouvait donc pas être au pays en 1634. Nous croyons qu'il est plutôt arrivé en 1635, comme le confirme d'ailleurs Pierre Boucher, son célèbre fils, quand il mentionne dans

ses mémoires, en 1695, *y étant été amené [au Canada] par feu mon Père, en 1635*<sup>42</sup>.

L'année d'arrivée de Marin Boucher est plus difficile à établir. La plupart des auteurs suggèrent 1634. Par exemple, Marcel Trudel et Lucien Campeau se basent, pour en arriver à cette conclusion, sur le fait que Marin a obtenu de Champlain la concession d'une terre près de la rivière Saint-Charles et le legs d'un habit juste avant la mort de ce dernier en décembre 1635. Toutefois, cet argument nous paraît peu convaincant<sup>43</sup>.

D'autre part, Denis Boucher a également examiné cette question, sans toutefois pouvoir la résoudre de façon formelle, croyons-nous. En se basant sur la fréquence de citation de l'année d'arrivée par différents auteurs et historiens (une vingtaine de citations pour l'année 1634 comparativement à deux, dont celle de Carpin, pour l'année 1635), Denis Boucher et les dirigeants de l'Association des Boucher d'Amérique ont décidé d'opter pour l'année 1634<sup>44</sup>, comme en fait foi la plaque hommage installée à Château-Richer en 2008 en l'honneur de Marin Boucher. Toutefois, il est bien possible que la plupart de ces auteurs se soient basés sur les écrits de Cambray, Giroux, Trudel ou Campeau. Puisqu'on a pu constater jusqu'à maintenant que Cambray et Giroux n'étaient pas particulièrement fiables et que l'argument de Trudel et Campeau n'était pas très convaincant, l'énigme est loin d'être résolue, selon nous.

Poursuivons notre recherche en examinant aussi pourquoi Carpin a opté pour l'année 1635. Il en est arrivé à cette conclusion parce que Marin Boucher fut l'un des témoins importants dans la cause opposant Gaspard Boucher à Thomas Giroust<sup>45</sup>. Dans sa déposition, Gaspard Boucher mentionne qu'au départ

35. [www.migrations.fr/salamandreetlionne1632.htm](http://www.migrations.fr/salamandreetlionne1632.htm). La liste des passagers de *La Salamandre* et de *La Lionne* provient du fonds des Archives départementales de la Seine-Maritime, Rouen, France, 1632 / Le Havre, série Tabellionnage, 2E70.
36. CARPIN. *Op. cit.*, p. 332. Carpin soutient à la p. 331 qu'il était en France le 30 avril et les 1<sup>er</sup> et 7 septembre 1632, alors qu'Émery de Caën est parti de Honfleur le 18 avril et qu'il était encore à Québec en septembre.
37. LANGLOIS. « Les erreurs en généalogie », *op. cit.*, p. 49.
38. BINET. « Robert Giffard : concession de la seigneurie de Beauport en 1634 », *op. cit.*, p. 97, note 55.
39. GODBOUT. *Op. cit.*, p. 37-42.
40. *Le fier passé*, bulletin semi-annuel publié par l'Association des Boucher d'Amérique, année 7, n° 2, avril 2013, p. 7. En analysant la documentation judiciaire au sujet de la dispute entre Gaspard Boucher et Thomas Giroust, survenue lors du débarquement de leurs meubles respectifs en 1635, Marin Boucher atteste connaître ledit Gaspard Boucher duquel il est dit *parent*. Selon Denis Boucher, rédacteur de cet article, on aurait écrit *frère* dans ce document s'ils avaient été de la même fratrie. Nous croyons que M. Boucher a effectivement raison.
41. GODBOUT. *Op. cit.*, p. 37-38.

42. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres et Archives nationales du Québec, t. 1, 1998, p. 245.
43. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés*, t. I, *Les Événements*, Montréal, Fides, 1979, p. 132, note 95, et CAMPEAU, Lucien. « Les Cent-Associés et le peuplement de la Nouvelle-France (1633-1663) », *Cahiers d'histoire des Jésuites*, n° 2, Montréal, Bellarmin, 1974, p. 23. Même si Champlain a légué un habit à Boucher, cela ne prouve pas, selon nous, qu'il soit arrivé en 1634 puisque Champlain a également fait un legs à Jean Poisson, l'un de ses serviteurs, qui est arrivé en 1635 seulement. Voir à ce sujet DION. *Op. cit.*, p. 60. Même si Campeau affirme tirer ses informations de *sources reconnues*, il n'indique pas d'où il a tiré celle concernant l'année d'arrivée de Marin Boucher.
44. BOUCHER, Denis. *Marin Boucher*, [s. é.], Association des Boucher d'Amérique, 2011, p. 59-75. Même si la majorité des auteurs ont opté pour l'année 1634, sa présence au pays n'a jamais été confirmée cette année-là.
45. Comparution devant le gouverneur Charles Huault de Montmagny de Marin Boucher, Pierre Gadois, Louise Mauger (épouse de Gadois) et de Jacques Maheut le 24 août 1638 et de Gaspard Boucher le 12 septembre 1638. BOUCHER. *Op. cit.*, p. 80-89, présente une copie de l'original des documents du 24 août de même que leurs transcriptions réalisées par M. Jean-Guy Boucher. Ce litige concernait des meubles et accessoires emmenés à Québec par la famille de Gaspard Boucher mais que Giroust avait gardés en sa possession lors du déchargement des bateaux à l'arrivée à Québec. Giroust refusait ensuite de les lui remettre, même si Champlain est intervenu.

pour la Nouvelle-France, il fut question de trouver *voiture* pour transporter ses meubles (et ceux de plusieurs autres familles) de Mortagne à Dieppe et que Giroust, ayant trouvé quelqu'un, lui avait offert de les transporter avec les siens. Gaspard Boucher accepta l'offre et apporta tout d'abord ses meubles à la maison de Giroust. Il vaut donc la peine d'examiner le témoignage de Marin Boucher pour voir si on pourrait en tirer des indices.

Ce dernier affirme

*coignoistre ledit Thomas Giroust Et ledict Gaspard boucher duquel il est parent et se souvient d'avoir Veu chez Thomas Giroust Une Salliere [...] [on énumère ensuite une série d'articles] Et que le tout appartient a Gaspard boucher Et a signe.*

On ne précise pas si Marin Boucher a vu ces choses chez Thomas Giroust avant de partir pour la Nouvelle-France au printemps 1635 ou seulement une fois rendu au pays. S'il les a vues à Mortagne, il ne fait aucun doute qu'il faisait partie du groupe arrivé en 1635. C'est ce que la citation semble vouloir dire et c'est ce qui a amené Carpin à opter pour l'année 1635. Toutefois, il reste un petit doute puisque Marin Boucher pourrait aussi avoir vu ces choses chez Giroust ou avec celles de Giroust lors de l'arrivée de ce dernier au pays.

Qu'ont dit les trois autres témoins, Gadois, Mauger et Maheut? Même s'ils ajoutent certains détails intéressants, ils confirment en grande partie les dires de Marin Boucher, c'est-à-dire qu'ils ont vu les meubles de Gaspard à Dieppe ou sur le bateau durant la traversée, et qu'ils savaient que ces choses appartenaient à Gaspard puisqu'ils les avaient vus à Mortagne ou durant le transport à Dieppe. Même si Marin a un lien de parenté avec Gaspard, les trois autres témoins affirment connaître Gaspard Boucher, mais n'être ni parents ni alliés avec ce dernier. Ces témoins n'ont donc aucune raison liée à leur filiation pour expliquer qu'ils connaissaient bien les meubles de Gaspard Boucher. La seule raison, croyons-nous, est que toutes ces personnes, y compris Marin Boucher et sa famille, ont voyagé ensemble au printemps 1635. Tout d'abord de Mortagne à Dieppe, puis jusqu'à Québec. Nous en arrivons donc à la même conclusion que Carpin et nous croyons que Marin Boucher est arrivé avec toute sa famille seulement au printemps 1635, en même temps que Gaspard Boucher et plusieurs autres concitoyens percherons.

Un autre auteur, Charles Vianney Campeau, suggère que Marin Boucher serait tout d'abord venu au pays en 1634, accompagné de son fils aîné François, avant de retourner en France à l'automne puis de revenir avec le reste de sa famille au printemps 1635<sup>46</sup>. Il a probablement tiré cette information du *Catalogue des immigrants* de Trudel<sup>47</sup>. Toutefois, Trudel

46. *Le fier passé*, bulletin semi-annuel publié par l'Association des Boucher d'Amérique, année 7, n° 1, octobre 2012, p. 4-5. Cette information a d'abord été publiée en 2011, dans BOUCHER. *Op. cit.*, p. 74-75. Campeau mentionne que Gaspard Boucher est aussi venu en 1634, puis qu'il est retourné en France à l'automne pour revenir avec toute sa famille en 1635. Nous avons vu ci-dessus que cela n'était pas possible dans son cas.

47. TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, *op. cit.*, p. 33 et 44-45.

soutient ailleurs que Marin Boucher est arrivé avec toute sa famille en 1634<sup>48</sup>. Nous avons de sérieux doutes au sujet de la venue possible de Marin Boucher avec seulement son fils aîné en 1634. Voici pourquoi.

Nous désirons émettre ici une hypothèse qui permet de départager les engagés de Giffard arrivés en 1634 des personnes qu'il peut aussi avoir recrutées, mais qui ne sont arrivées qu'en 1635 ou 1636. On se souviendra que Le Bouyer, après avoir prêté une bonne somme d'argent à Giffard en 1634, en plus de ce qu'il a lui-même mis dans l'entreprise, a refusé d'investir d'autres fonds en 1635<sup>49</sup>. Cela a fort probablement forcé Giffard à revoir sa stratégie. Après avoir engagé et fait venir au pays un certain nombre de personnes en 1634, Giffard n'avait plus les fonds suffisants pour en engager d'autres puisqu'il devait en premier lieu entretenir ceux de 1634 pendant la durée de leur contrat de trois ans<sup>50</sup>. Donc, tous les engagés qu'on retrouve dans l'entourage immédiat de Giffard sont arrivés en même temps que lui, soit en 1634. Les autres personnes, qui peuvent aussi avoir été recrutées par Giffard, mais qui dans les faits ne se sont pas retrouvées dans son entourage immédiat, ne sont pas de *vrais engagés* et ne sont pas arrivées en 1634, mais plutôt en 1635, 1636 ou ultérieurement.

C'est ce qui expliquerait pourquoi Marin et Gaspard Boucher, pourtant recrutés par Giffard, ne se soient pas retrouvés parmi son groupe privilégié d'engagés, au même titre que Guyon et Cloutier par exemple, ou à tout le moins parmi les autres engagés qui ont obtenu une concession par la suite, comme Noël Langlois, Jean Côté ou Martin Grouvel. Après tout, Giffard connaissait très bien les Boucher et ces derniers étaient non seulement proches des Guyon, mais ils exerçaient des métiers liés à la construction (maçon et menuisier), comme Guyon et Cloutier<sup>51</sup>. Le fait qu'ils soient arrivés en 1635, plutôt qu'en 1634, a probablement réglé leur sort. Giffard les avait sans doute recrutés pour l'année 1634, mais comme ils n'ont pu être du voyage pour une raison qu'on ne connaît pas<sup>52</sup> et que Le Bouyer refusait de leur avancer des fonds en 1635, ils ont dû modifier leurs plans et se trouver un autre employeur puisqu'ils

48. TRUDEL. *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent-Associés*, t. I, *Les Événements*, *op. cit.*, p. 132, note 95.

49. BINET. « Robert Giffard : préparatifs avant le départ de 1634 », *op. cit.*, p. 255.

50. CARPIN. *Op. cit.*, p. 149. Selon Carpin, à cette époque, il en coûtait environ 200 livres par année et par engagé pour le salaire, l'entretien et la nourriture. Même si nous croyons que Giffard ne payait pas de salaires à ses principaux engagés, on peut tout de même constater que l'argent prêté à Giffard et les fonds investis par Le Bouyer en 1634 étaient appelés à disparaître bien vite, en considérant toutes les autres dépenses que Giffard devait engager.

51. DION. *Op. cit.*, p. 30.

52. CARPIN. *Op. cit.*, p. 143. Selon Carpin, les recruteurs particuliers devaient faire connaître quatre ou cinq mois à l'avance leurs besoins en hommes aux responsables des embarquements de la Compagnie principale afin d'être certains d'avoir des places à bord des navires. C'est peut-être ce qui est arrivé à Giffard ; plusieurs des personnes qu'il avait recrutées n'ont pu être du voyage de 1634 par manque de place.

avaient déjà vendu une partie de leurs biens et pris la décision ferme de quitter la France.

C'est ce qui expliquerait, croyons-nous, pourquoi Marin s'est retrouvé au service de Champlain et Gaspard à celui des Jésuites à leur arrivée au pays en 1635<sup>53</sup>. Probable aussi qu'ils aient été quelque peu irrités de la tournure des événements et qu'ils en aient voulu à Giffard, ce qui expliquerait aussi pourquoi on ne les a jamais vus impliqués dans les entreprises de Giffard par la suite ou même dans son entourage immédiat<sup>54</sup>. Tout cela nous amène donc à conclure plus fermement encore que Marin Boucher et sa famille ne sont arrivés au pays qu'en 1635 avec le groupe formé de Gaspard Boucher, Thomas Giroust et plusieurs autres.

Qui retrouvons-nous encore dans les listes de Cambray et Giroux de 1634? Tout d'abord le nom de Thomas Giroust. Pas de chance à nouveau, nous venons juste de voir que Giroust est arrivé en même temps que les Boucher en 1635<sup>55</sup>. Puis Cambray termine sa liste de 1634 avec trois célibataires: François Bellenger, Claire Morin et Jeanne Mercier. Quant à Giroux, il ne mentionne pas ces personnes, terminant plutôt sa liste avec les noms de Noël Langlois et d'un deuxième Jean Guyon ou Guion qu'il dit marié à une certaine Madeleine Boulé.

Tout d'abord, réglons le cas du couple Guyon-Boulé. Il semblerait que Giroux ait également été fourvoyé par l'erreur provenant des registres reconstitués de mémoire de Notre-Dame-de-Québec en ce qui concerne les vrais parents de François Guyon, erreur commise tout d'abord par M<sup>gr</sup> Cyprien Tanguay, puis reprise par Trudel, comme nous l'avons vu précédemment, et sans doute par Giroux aussi.

Essayons plutôt de résumer ce que l'on sait au sujet des autres personnes mentionnées par Cambray et Giroux.

### François Bellenger

Jusqu'à maintenant, on n'a pu déterminer avec certitude la date de naissance, le lieu d'origine et l'année d'arrivée au pays de

François Bellenger (c'est ainsi qu'il écrivait son nom), même si Raymond Bélanger a examiné de près les données relatives à son ancêtre. Bélanger propose tout d'abord l'année 1612 comme date probable de naissance de Bellenger. Par contre, il n'a pu trancher le débat entre ceux qui proposent une origine percheronne (Saint-Pierre à Sées) et ceux qui proposent plutôt une origine normande (évêché de Lisieux), malgré un examen poussé des différentes controverses à ce sujet<sup>56</sup>.

Pour ce qui est de sa date d'arrivée au pays, Bélanger croit que ce ne peut être qu'en 1634 puisque, selon lui, François Bellenger faisait partie des engagés de Giffard qui se sont installés à Beauport. Fait intéressant, Bélanger rapporte de plus que Bellenger pourrait avoir été apprenti maçon auprès de Jean Guyon en 1633, soit juste avant de partir pour la Nouvelle-France avec son maître<sup>57</sup>. Cela est effectivement possible. Pour ce qui est de sa date d'arrivée, nous croyons que Bélanger a vu juste. Selon nous, si Bellenger était arrivé seulement en 1635 ou 1636, on ne l'aurait pas retrouvé dans l'entourage immédiat du groupe initial de Giffard, mais plutôt exclu de ce groupe comme les Boucher, Giroust, Gadois et nombre d'autres Percherons qui ne sont pas arrivés en 1634. Quant à savoir si François Bellenger était un *vrai engagé* de Giffard, nous en discuterons un peu plus loin.

### Claire Morin et Jeanne Mercier

L'arrivée de ces deux jeunes Percheronnes est difficile à établir, car on connaît peu de choses à leur sujet. On sait que Claire Morin, qu'on dit originaire de Notre-Dame à Mortagne<sup>58</sup>, a épousé James Bourguignon le 30 novembre 1636, en présence de Giffard comme témoin, et que ces derniers se sont ensuite établis à Beauport puisque Giffard s'était engagé à leur concéder une terre, selon Langlois<sup>59</sup>. Par contre, nous n'avons pu confirmer la date d'arrivée au pays de Claire Morin, ce qui nous amène à opter pour l'année 1636, tout comme Carpin<sup>60</sup>. Nous reviendrons sur le cas de James Bourguignon un peu plus loin.

Quant à Jeanne Mercier, elle serait la sœur de Denise, l'épouse de François Beaugis. On sait que ce couple est venu s'établir à Beauport comme serviteurs de Giffard en 1641<sup>61</sup>, mais Jeanne était déjà au pays à ce moment-là puisqu'elle a épousé Claude Poulin le 8 août 1639<sup>62</sup> à l'âge de 13 ans seulement. Quand et avec qui est-elle venue en Nouvelle-France? Nous l'ignorons.

56. BÉLANGER. *Op. cit.*, p. 13–22.

57. *Ibid.*, p. 28–29.

58. Selon le document n° 66584 du PRDH.

59. LANGLOIS. *Les ancêtres beauportois*, *op. cit.*, p. 75.

60. CARPIN. *Op. cit.*, p. 501. Nous pensons que Claire Morin pourrait être liée à Robert Caron ou à son épouse Marie Crevet. Elle pourrait donc être arrivée au pays en même temps que Caron en 1636. Des liens d'amitié semblaient exister entre Caron et Bourguignon ou leurs épouses.

61. BINET. « Robert Giffard: préparatifs avant le départ de 1634 », *op. cit.*, p. 258.

62. GRAVEL, Denise. « Les premières familles de Québec », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 58, n° 3, cahier 253, automne 2007, p. 251.

53. Tout d'abord engagé comme fermier des Jésuites à Notre-Dame-des-Anges pendant quelques années, Gaspard Boucher ira plutôt s'installer dans la région de Trois-Rivières par la suite. Marin, quant à lui, obtint de Champlain une terre le long de la rivière Saint-Charles avant de déménager sur la Côte-de-Beauport.

54. Selon les données du PRDH, Giffard fut présent aux mariages de Langlois, Côté et Bourguignon, et parrain des premiers enfants de Langlois et Côté (Grouvel et Bourguignon n'ont pas eu d'enfants). Par contre, on ne retrouve pas les noms de Giffard ou de son épouse comme parrain ou marraine des quatre enfants de Marin Boucher, ni des quatre de Pierre Gadois, et ni des deux de Thomas Hayot nés au pays (pourtant tous arrivés en 1635). On note pour la première fois la présence de Giffard parmi ce groupe de Percherons, qu'il avait fort probablement recrutés et ce, seulement plusieurs années plus tard, lors du mariage de Marie Boucher en 1645, la fille de Gaspard Boucher.

55. CARPIN. *Op. cit.*, p. 501. Thomas Giroust, accompagné de sa femme et de son fils, n'est arrivé qu'en 1635 comme en fait foi la dispute au sujet des meubles appartenant à Gaspard Boucher. Il serait retourné en France à l'automne 1638, après le règlement de sa chicane avec Boucher, et sans doute au terme de son engagement de 36 mois au pays, selon LANGLOIS. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, t. 1, *op. cit.*, p. 242.

## Noël Langlois

Nous reviendrons également sur ce cas un peu plus loin car nous croyons que Langlois faisait partie du groupe initial d'engagés de Giffard arrivés avec lui en 1634.

Voilà qui complète les listes de Cambray et Giroux. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on est très loin du compte de 43 ou 42 personnes puisqu'on vient plutôt de réduire ces listes à une douzaine seulement. Toutefois, on verra un peu plus loin que Cambray et Giroux en ont tout de même omis quelques-unes.

## Le catalogue des immigrants de Trudel

Après avoir écrit son *Histoire de la Nouvelle-France*, Marcel Trudel a publié en 1983 son *Catalogue des immigrants* qui couvre les années 1632 à 1662. Toutefois, sa compilation, en particulier celle des années 1632 à 1637 n'est vraiment que très partielle. De plus, une bonne partie de ses données comportent un astérisque signifiant que *l'année de l'arrivée n'est pas connue de façon certaine*<sup>63</sup>. Voilà qui est bien ennuyeux car on doit tenir compte de cet avertissement quand on cite ces données, ce que peu d'auteurs font. Pour dater l'arrivée des immigrants, Trudel affirme s'être basé sur les documents d'époque ou les écrits de certains auteurs<sup>64</sup>. À la lumière de ce que nous avons vu dans la section précédente, on se rend bien compte que Trudel a reproduit certaines des erreurs de Cambray et Giroux, notamment en ce qui concerne Jean Juchereau et sa famille, Marin Boucher de même que quelques autres. Lorsque les renseignements manquaient, Trudel dit avoir inscrit les gens dans l'année où les archives font mention d'eux une première fois. Cette approche est également d'une utilité discutable puisque ces personnes peuvent très bien être arrivées l'année précédente, voire plusieurs années plus tôt dans certains cas.

## Autre recrutement de Giffard

Comment faire alors pour identifier les *vrais engagés* de Giffard de 1634? Nous n'avons d'autre choix que de nous en remettre aux documents d'époque en essayant d'en tirer le maximum d'indices qui pourraient nous permettre de les identifier. Il est certain que Giffard n'est pas venu au pays seulement avec Guyon et Cloutier accompagnés de leurs fils aînés. Trudel mentionne que Giffard avait dix engagés à son arrivée en 1634<sup>65</sup>. Ce chiffre nous paraît réaliste puisque les fonds dont disposait Giffard étaient tout de même assez limités.

Commençons tout d'abord par identifier les personnes qui ont gravité autour de Giffard au cours de ses toutes premières années au pays. Un important document nous révèle justement plusieurs noms, le contrat de mariage de Robert Drouin et d'Anne Cloutier, l'un des premiers contrats de mariage

passés en Nouvelle-France, rédigé le 27 juillet 1636 par notre bon ami Jean Guyon, en la maison même de Robert Giffard<sup>66</sup>. Cambray présente l'original de ce document et en fournit une transcription<sup>67</sup>. Un autre auteur a récemment examiné de près le même document publié dans *Pistard* par BANQ et a pu identifier quatorze signataires au bas dudit document<sup>68</sup>: Robert Drouin, Zacharie Cloutier, Sainte Dupont, Robert Giffard, Anne Cloutier, Martin Grouvel, Barthelemy Moyne, Marie Regnouard, Noël Langlois, Denis Robert, François Bellenger, Marie Giffard, Mathurine Robin et Jean Guyon. Ces quatorze personnes ont signé leur nom ou apposé une marque au bas du contrat. Nous pensons que les hommes nommés dans cette liste sont tous susceptibles d'être des engagés de Giffard de 1634. À noter le nom de quatre nouvelles personnes: Robert Drouin, Barthelemy Moyne, Martin Grouvel et Denis Robert. Essayons de voir ce que l'on sait à leur sujet.

## Robert Drouin et Barthelemy Moyne

Originaire de Pin-la-Garenne, arrondissement de Mortagne-au-Perche, Robert Drouin a été baptisé le 6 août 1607. Il était le neuvième d'une famille de onze enfants (sept garçons et quatre filles), son père Robert s'étant marié deux fois. Tous les Drouin mâles de cette génération étaient tuiliers (briquettiers) comme leur père<sup>69</sup>.

À partir de 1625, on dit de Robert Drouin qu'il est tuilier et on le voit passer des contrats de toutes sortes. Toutefois, les affaires semblent péricliter avec le temps. Accablé de dettes, Drouin décide de mettre un peu d'ordre dans ses affaires le 10 février 1634 en signant plusieurs ententes avec son frère Hilaire et divers créanciers, puis de louer tous ses biens à un autre de ses frères, Michel, pour une période de trois ans<sup>70</sup>. A-t-il alors l'intention de partir pour la Nouvelle-France? Nous croyons que Vachon a effectivement raison quand il en conclut que Robert Drouin avait alors pris la décision d'émigrer au Canada. C'est aussi l'avis de Roger Drouin dans des écrits publiés deux ans plus tôt<sup>71</sup>.

63. TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, op. cit., p. 10.

64. TRUDEL. *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent-Associés*, t. 1, *Les Événements*, op. cit., p. 133 et 134, note 3.

65. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent-Associés*, tome II, *La Société*, p. 10, note 31. Trudel indique bien le nombre de dix engagés et non celui de huit, comme le souligne BÉLANGER, Raymond. «François Bélanger à Beauport», *L'Ancêtre*, vol. 33, n° 277, hiver 2007, p. 128.

66. On ne précise pas si c'était en sa première résidence de Beauport ou à celle de Québec. Nous pensons que ce devait être celle utilisée pour loger ses engagés à Beauport, et non son manoir dont la construction n'était pas encore commencée à l'été 1636.

67. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 135-138.

68. TROTTIER, Jean-Claude. «Un contrat de mariage revisité: Robert Drouin et Anne Cloutier, 27 juillet 1636», *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 63, n° 4, cahier 274, hiver 2012, p. 310-314.

69. VACHON, André. «La Famille Drouin au Perche (1551-1636)», *Revue Sainte Anne*, 1985, p. 8-10. Vachon est historien, conservateur des Archives nationales et membre de la Société royale du Canada. Cette publication de 93 pages, basée sur des documents découverts et relevés par M<sup>me</sup> Pierre Montagne, nous permet de découvrir non seulement la famille Drouin, mais aussi le métier de tuilier et la vie au Perche à cette époque.

70. *Ibid.*, p. 92-93.

71. DROUIN, Roger. «Robert Drouin (1607-1685), Premier ancêtre des Drouin d'Amérique», *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 34, n° 4, 1983, p. 275-276.

En ce qui concerne Barthelemy Moyne (appelé Le Moyne ou Lemoine en Nouvelle-France), il est un cousin éloigné de Robert Drouin puisque la grand-mère de Barthelemy, Jeanne Drouin, était une proche parente du grand-père de Robert<sup>72</sup>. On peut également souligner qu'une certaine Jeanne Moyne est marraine de Robert Drouin<sup>73</sup>. Barthelemy Moyne est né en 1597 et il s'est marié en 1620<sup>74</sup>. Au cours des années, les familles Moyne et Drouin semblent avoir été très proches, non seulement parce que les Moyne étaient tuiliers, comme les Drouin, mais aussi parce que ces deux familles ont eu des terres limitrophes à peu de distance du bourg du Pin<sup>75</sup>. Pas surprenant donc de voir les noms de Barthelemy Moyne et de Robert Drouin mentionnés dans diverses transactions communes au cours des années qui ont précédé leur venue au Canada<sup>76</sup>.

Voyant que son cousin avait pris la décision de signer un contrat d'engagement de 36 mois, sans doute pour payer ses dettes, et peut-être même avec l'intention de s'expatrier définitivement, Barthelemy a alors décidé lui aussi d'aller gagner un peu d'argent à l'étranger en accompagnant Robert dans son aventure canadienne. Bien qu'on ne puisse le prouver hors de tout doute, nous n'hésitons pas à affirmer qu'ils sont probablement arrivés tous les deux en 1634<sup>77</sup>.

D'autre part, Michel Langlois mentionne ceci au sujet de Robert Drouin :

*dans la Relation de 1634, il est question d'un briquetier employé par les Jésuites. Il y a de fortes chances bien que cela ne soit pas prouvé qu'il s'agissait de Robert Drouin<sup>78</sup>.*

C'est possible, mais ce pourrait aussi être Barthelemy Moyne. Ce dernier semble être venu au pays sans sa famille et seulement pour la durée de son engagement, soit 36 mois. Comme Vachon, nous croyons qu'il est retourné en France à l'automne 1637 puisque sa femme a donné naissance à une fille le 1<sup>er</sup> novembre 1634, puis à une autre en octobre 1638<sup>79</sup>, toutes les deux nées et baptisées en France. Barthelemy était présent au mariage de Robert Drouin parce que c'était le seul parent que ce dernier avait au pays, mais nous ne pensons pas que Moyne était à l'emploi de Giffard.

72. VACHON. *Op. cit.*, p. 7–8.

73. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 134.

74. VACHON. *Op. cit.*, p. 48.

75. *Ibid.*, p. 15.

76. *Ibid.*, p. 87–93.

77. Barthelemy Moyne était bien tuilier et non chirurgien, contrairement à ce qu'indique TRUDEL. *Catalogue des immigrants, op. cit.*, p. 59 et CARPIN. *Op. cit.*, p. 326. Comme chirurgien, il aurait été capable de signer son nom au bas du contrat de mariage de son cousin Robert Drouin. De plus, il n'est pas arrivé en 1636, comme le soulignent ces deux auteurs, mais la même année que Robert Drouin, en 1634.

78. LANGLOIS. *Les ancêtres beauportois, op. cit.*, p. 59. DION. *Op. cit.*, p. 42 le pense aussi et suggère même que Drouin serait arrivé avec la flotte de 1633, ce qui n'est pas possible, selon les informations ci-dessus.

79. VACHON. *Op. cit.*, p. 50.

Quant à son cousin Robert Drouin, tout indique qu'il n'était pas un engagé de Giffard non plus, car ce dernier ne lui a jamais concédé de terre. Nous croyons que Drouin est venu au Canada dans le but d'exercer son métier de tuilier en tout premier lieu. C'est d'ailleurs ce qui a amené Roger Drouin à conclure que son ancêtre était un engagé des Jésuites, et cela dès les débuts, étant donné les nombreuses relations qu'il a eues avec eux par la suite<sup>80</sup>. Quoi qu'il en soit, durant la période 1634–1637, nous pensons que Drouin a dû passer une bonne partie de son temps à mettre sur pied une fabrique de briques avec son cousin Moyne, sans doute sur un site appartenant aux Jésuites, comme en fait foi un contrat daté du 25 mars 1640 dans lequel il s'engage à livrer 7000 briques aux Hospitalières<sup>81</sup> à Québec. Probable que ces deux tuiliers aient surtout travaillé dans la construction à cette époque.

### Martin Grouvel

Nous reviendrons sur son cas un peu plus loin, car nous incluons Grouvel dans le groupe initial d'engagés de Giffard arrivés en 1634.

### Denis Robert

La seule mention de Denis Robert dans les archives de Nouvelle-France semble être sa présence au contrat de mariage de Robert Drouin et d'Anne Cloutier en juillet 1636. Malgré nos recherches, nous n'avons pu en retracer d'autres. Le patronyme Robert était peu commun au Perche à cette époque. On ne connaît pas l'origine de Denis Robert, ni son métier. On ne sait pas quand il est arrivé, ni quand il est reparti (si c'est le cas). On ne sait pas s'il était marié ou non. On peut juste présumer qu'il aurait peut-être signé une entente de trois ans comme engagé de Giffard et qu'il serait retourné en France à la fin de son contrat.

Il est peu probable que Denis Robert ait été apparenté aux Cloutier ou aux Drouin, sinon on l'aurait précisé dans le contrat de mariage du couple Drouin-Cloutier, comme on l'a fait pour Barthelemy Moyne.

Étant donné sa présence dans le cercle restreint des engagés de Giffard, nous avons décidé de le classer dans notre liste d'arrivants de l'année 1634, mais Denis Robert demeure une énigme.

Revenons maintenant sur les cas de Langlois, Côté, Grouvel et Bourguignon, lesquels ont été les premiers habitants à recevoir du seigneur de Beauport, non pas des arrière-fiefs, comme ceux de Guyon et Cloutier, mais des terres en censive.

### Noël Langlois et Jean Côté

Dans certains écrits, Michel Langlois émet l'hypothèse que son ancêtre serait arrivé en 1633 et qu'il aurait même commencé à s'installer dans la future seigneurie de Beauport<sup>82</sup>. Nous avons

80. DROUIN. *Op. cit.*, p. 277–278.

81. TRUDEL. *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent-Associés*, t. II, *La Société*, *op. cit.*, p. 162.

82. LANGLOIS, Michel. *Noël Langlois et ses fils*, [s. é.], 1984 et réimpr. en 2006, p. 13–14. Pour diverses raisons, entre autres parce que Noël Langlois épouse Françoise Garnier en juillet 1634, Michel Langlois émet l'hypothèse d'une arrivée en 1633. Il avait tout d'abord publié cette information dans « Noël Langlois (1606–1684) et ses enfants », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 26, n° 2, 1975, p. 83–102.

de sérieux doutes à ce sujet puisque la seigneurie n'a été concédée à Giffard qu'en janvier 1634 et, selon nous, une occupation antérieure à cette date aurait requis une permission spéciale des Cent-Associés. Dans d'autres écrits, Michel Langlois mentionne plutôt que son illustre ancêtre *vint en Nouvelle-France avec le premier contingent amené par Giffard*<sup>83</sup>. Nous suivons plutôt Langlois dans cette deuxième hypothèse et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, Noël Langlois fait vraiment partie du groupe initial d'engagés de Giffard puisque ce dernier est présent au mariage de Langlois et de Françoise Garnier célébré le 25 juillet 1634<sup>84</sup>, le jour même où Giffard prend officiellement possession de sa seigneurie. Puis, Langlois reçoit une concession de terre de Giffard trois ans plus tard, c'est-à-dire à la fin de son

engagement de 36 mois<sup>85</sup>, indiquant donc une arrivée très probable en 1634 et non en 1633.

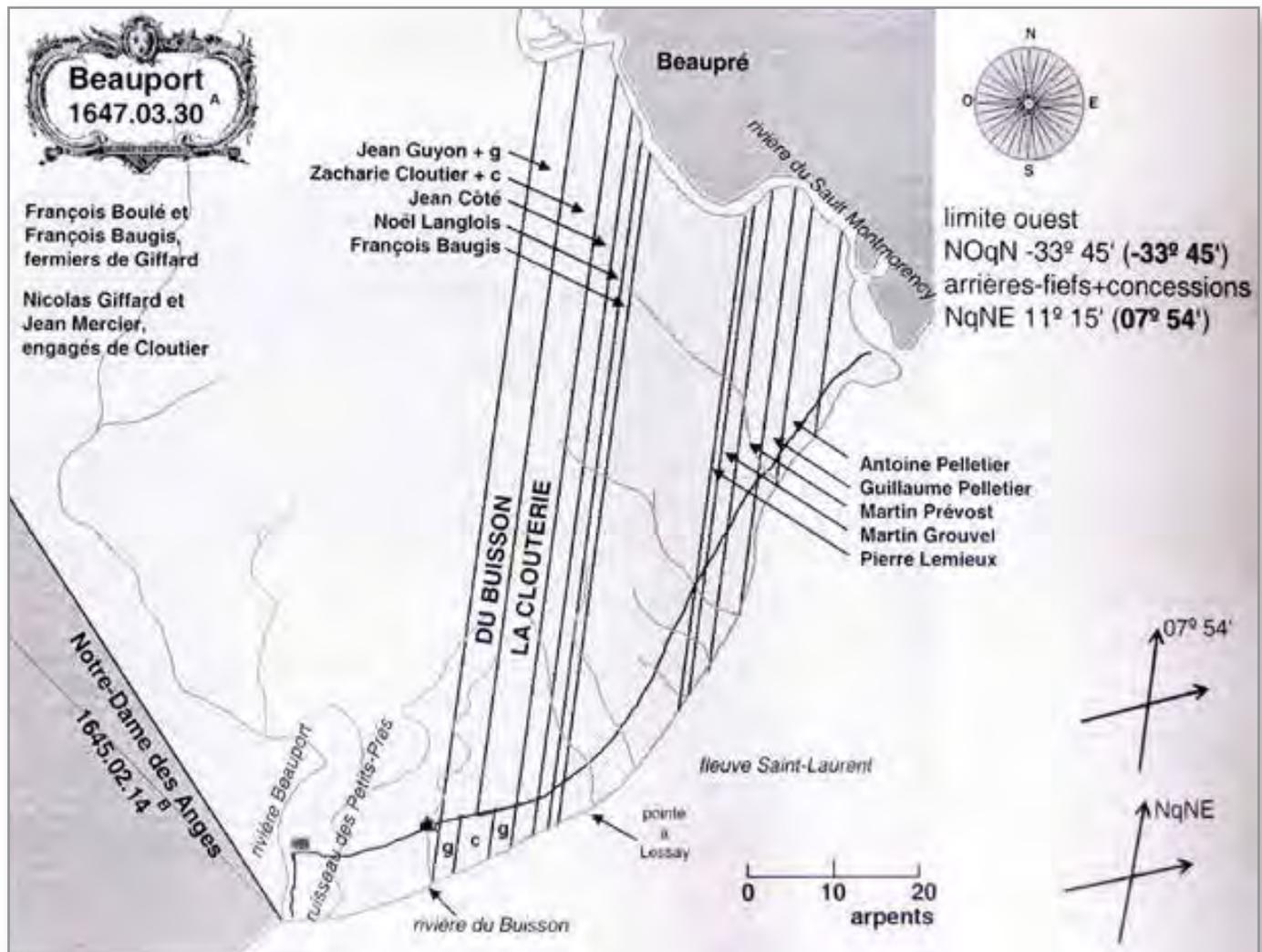
Quant à Jean Côté, ses origines et sa date d'arrivée au pays sont également inconnues. Comme plusieurs autres, M<sup>me</sup> Jacqueline Côté a tenté pendant des années de trouver les origines de son ancêtre Jean Côté, sans succès<sup>86</sup>. Même si plusieurs auteurs le disent originaire de Mortagne, M<sup>me</sup> Côté pense plutôt qu'il était Normand étant donné les relations étroites qu'il a entretenues avec Noël Langlois, que Michel

83. LANGLOIS, Michel. *Les ancêtres beauportois (1634-1670)*, *op. cit.*, p. 45.

84. *Ibid.*, p. 45.

85. LESPINASSE, 29 juin 1637, *Concession par le Sr. Robert Giffard à Noël Langlois*. Une copie transcrite de ce contrat peut être obtenue auprès de la Société généalogique canadienne-française à Montréal. Il s'agit d'une terre de 300 arpents plantée en bois de haute futaie, située près de la pointe de Lessay mais non bornée d'un côté ou de l'autre. Cette terre avait 3 arpents de front sur le fleuve.

86. CÔTÉ, Jacqueline. *Des Côté à travers les âges 1635-2008*, [s. l.], [s. é.], 2<sup>e</sup> éd., 2010, p. 9-11. Voir aussi CÔTÉ, Suzanne et Jean-René. « Les origines d'Anne Martin et de Jean Côté », *L'Ancêtre*, vol. 25, nos 9 et 10, juin-juillet 1999, p. 323-324.



Carte de Beauport présentée lors de la conférence *Le village de Beauport, 1653-1736* donnée par Marcel VALLÉE à la Société généalogique canadienne-française, le 12 septembre 2007.

Langlois dit originaire de Saint-Léonard-des-Parcs, petit village de la Basse-Normandie à proximité du Perche.

Après analyse des documents des registres civils et religieux, M<sup>me</sup> Côté suggère que son ancêtre aurait peut-être émigré avec Martin Grouvel en 1634, en raison des liens d'amitié qui semblaient exister entre eux. Elle suggère aussi que ces derniers pourraient avoir été attirés au pays par un autre concitoyen normand, Mathieu Hubou, le neveu de Guillaume Hubou précédemment arrivé au pays en 1627. Ces diverses relations expliquent peut-être la venue de Côté en Nouvelle-France, mais nous n'avons pas cru nécessaire de suivre cette piste afin de confirmer sa date d'arrivée au pays.

Examinons plutôt ce que l'on connaît de façon certaine à son sujet. Tout d'abord, fait étonnant, Côté n'a reçu sa concession de terres des mains de Giffard qu'en 1645<sup>87</sup>, soit huit ans après celle de Langlois. Puisque Giffard a souvent été très lent à officialiser par écrit ses concessions de terres, Côté pouvait très bien l'avoir reçue verbalement depuis déjà plusieurs années auparavant. D'ailleurs, dans le contrat, Giffard dit que Côté est *habitant de beauport y demeurant*. C'était une terre de 3 arpents de front, comme celle de son ami Langlois. Par contre, Giffard n'indique pas, comme dans le cas de Langlois en 1637, qu'elle est en bois de haute futaie, ce qui laisse supposer qu'il avait déjà commencé à la défricher. Autre point fort intéressant, Giffard mentionne que la terre de Côté est comprise entre celle de Guyon et celle de Langlois<sup>88</sup> et qu'elle n'est pas bornée, comme les autres concessions.

Que peut-on tirer de ces indices? Tout d'abord, si la terre de Côté est située entre celle de Guyon et celle de Langlois, il l'a probablement reçue en même temps que ce dernier, soit en 1637. En effet, nous croyons que Giffard n'aurait pas laissé un trou d'une largeur approximative de 3 arpents, et que c'est plutôt la terre de Langlois qui aurait été limitrophe de celle de Guyon. Ceci nous amène donc à émettre une seconde hypothèse: à l'été 1637, Giffard a dû respecter sa promesse verbale ou l'entente écrite qu'il avait probablement passée avec ses principaux engagés, à savoir qu'au terme de leur contrat de 36 mois, il devait leur concéder de vastes terres, et ce, par écrit pour certains, verbalement pour d'autres.

87. BANQ Trois-Rivières. Minutier de Guillaume Tronquet, le 5 février 1645. *Concession par Robert Giffard à Jean Côté*. Une copie transcrite de ce contrat peut être obtenue auprès de la Société généalogique canadienne-française à Montréal.

88. Selon la carte de Bourdon de 1641, la terre de Côté aurait dû être limitrophe de celle de Cloutier du côté ouest et non de celle de Guyon. On pourrait donc penser que Tronquet a fait erreur, mais ce n'est pas le cas puisque Guyon et Cloutier se sont mis d'accord en 1637 pour effectuer un partage très singulier de leurs terres respectives entre le fleuve et le haut d'un certain coteau. À cet effet, consulter GUITET, Jean, 10 décembre 1637. *Contrat de partage entre Jean Guyon et Zacharie Cloutier des terres concédées à ceux-ci par Robert Giffard*. On peut trouver une transcription de ce contrat dans DION. *Op. cit.*, p. 205–207. Consulter également la carte de Marcel Vallée présentée ci-dessus pour une représentation schématique de ce partage. On voit bien que la terre de Côté est limitrophe de celle de Guyon près du fleuve et non de celle de Cloutier.

Dans le cas de Jean Côté, nous pouvons mettre de l'avant trois autres arguments qui militent aussi en faveur d'une arrivée en 1634.

Premier argument: les dates de son mariage avec Anne Martin<sup>89</sup> et de la naissance de leur premier enfant. Plusieurs auteurs soutiennent qu'ils se sont mariés le 17 novembre 1635<sup>90</sup>, soit une vingtaine de jours après la naissance de leur fils, Louis Côté, né le 27 octobre 1635<sup>91</sup>. Nous croyons plutôt que le mariage a eu lieu le 17 novembre 1634, l'erreur étant sans doute attribuable au fait que les registres de Notre-Dame-de-Québec ont été reconstitués de mémoire à cette époque. Si le couple Côté-Martin était arrivé en 1635, cela voudrait donc dire qu'ils auraient quitté la France ensemble sans être mariés, mais Anne enceinte de plusieurs mois déjà et accompagnée de son père, une situation que nous jugeons très peu probable.

Deuxième argument: Anne Martin fut la marraine de Robert Langlois, premier enfant de Noël Langlois né à Beauport le 18 juillet 1635, sans oublier que Noël Langlois fut par la suite parrain de Louis Côté en octobre de la même année. Il y a donc de fortes chances qu'Anne vive déjà à Beauport à ce moment-là avec son mari Jean Côté, et qu'ils connaissent bien Noël Langlois et Françoise Garnier. Nous croyons que ces derniers ne l'auraient sûrement pas choisie comme marraine si Anne Martin, enceinte de plusieurs mois et non mariée, était arrivée au pays depuis quelques semaines seulement.

Troisième argument: selon Michel Langlois, Jean Côté a érigé sa maison sur une parcelle de terre qui appartenait à Noël Langlois de façon à ce que les deux habitations soient très près l'une de l'autre<sup>92</sup>. Pourquoi? Pour se protéger de potentielles attaques iroquoises, comme le suggère Langlois? Peu probable selon nous, car les incursions iroquoises dans la région de Québec ont commencé seulement quelques années plus tard. Nous pensons plutôt que ces deux couples se connaissaient très bien depuis leur arrivée en 1634 (et peut-être même avant) et qu'ils ont voulu continuer à s'aider mutuellement, la proximité facilitant les choses.

89. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 140. L'auteur mentionne que cette Anne Martin serait la fille d'Abraham Martin, dit l'Écossais. Il semble bien que ce ne soit pas le cas puisque la fille d'Abraham portant ce prénom est née en 1645 selon le *PRDH*. La première Anne Martin serait peut-être la fille d'un certain Galeran Martin, un veuf qui serait arrivé à Québec en 1635, selon TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632–1662, op. cit.*, p. 47. Nous situons plutôt l'arrivée de Galeran Martin avec sa fille en 1634. Toutefois, GRAVEL, Denise. *Op. cit.*, p. 242, est loin d'être sûre que ce Galeran Martin soit bien le père d'Anne.

90. Langlois, Trudel et plusieurs autres indiquent que le mariage a eu lieu en 1635. CÔTÉ. *Op. cit.*, p. 15 a au moins eu le mérite d'ajouter: Si toutefois, le mariage des parents a eu lieu en 1635. Nous croyons que M<sup>me</sup> Côté a vu juste en mettant en doute l'année 1635 puisque tout indique que ce mariage a plutôt eu lieu en 1634.

91. Les autres enfants du couple sont nés en 1637, 1639, 1642 et 1644, donc à environ deux ans ou plus d'intervalle, ce qui tend à confirmer une naissance en 1635 plutôt qu'en 1636 pour le premier. Anne allaitait sans doute ses enfants.

92. LANGLOIS. *Les ancêtres beauportois, op. cit.*, p. 53.

Finalement, Raymond Bélanger croit aussi que Côté était parmi le groupe d'engagés de Giffard de 1634. Entre autres, il se base sur le fait que Giffard était présent au mariage de Côté en 1634, de même qu'au baptême de son fils Louis en 1635<sup>93</sup>. La présence de Giffard aux mariages de ces deux couples et au baptême de leur premier enfant respectif semble effectivement confirmer cette thèse.

### Martin Grouvel

Difficile de retracer l'origine et la date exacte d'arrivée au pays de ce pionnier. Dans la liste des passagers de l'année 1632, on retrouve le nom d'un certain Martin Grounelle, charpentier, originaire de Caumont, commune de l'actuelle Seine-Maritime, située tout près de Rouen. S'agit-il de la même personne? C'est ce que Raymond Bélanger et Denise Gravel suggèrent<sup>94</sup>. Nous croyons que ce n'est pas le cas puisque dans la liste des passagers de *La Salamandre* pour 1632, on mentionne que ce Martin Grounelle est déjà marié<sup>95</sup>, et on sait que Martin Grouvel a épousé Marguerite Aubert le 20 novembre 1635 à Québec<sup>96</sup>. Si ce Grounelle était marié, ce n'est donc pas la même personne.

De plus, il semble bien que Giffard eut recours aux services du maître charpentier Martin Grouvel dès les débuts de sa seigneurie car Giffard lui concéda tout d'abord une terre de façon verbale, selon Langlois<sup>97</sup>, avant d'officialiser le tout le 17 avril 1644<sup>98</sup>. Depuis combien de temps Grouvel était-il installé sur sa terre? Aucun document ne permet de le dire avec certitude. Toutefois, nous croyons que Grouvel était du groupe initial d'engagés de Giffard et qu'à la fin de son terme de 36 mois, à l'été 1637, il a reçu l'accord verbal de Giffard pour s'installer sur des terres situées à une bonne distance des autres. C'est ce que Giffard a fait aussi avec James Bourguignon, ce dont on discutera ci-après.

Pourquoi une terre éloignée? Comme Rainville, nous ne pouvons que constater la manière plutôt désordonnée de Giffard de faire des concessions, même si pour Grouvel et Bourguignon, elles étaient situées *de part et d'autre d'un petit cours d'eau dont nous ignorons le nom*<sup>99</sup>. On peut certes présumer qu'on cherchait à installer sa maison près d'un petit cours d'eau à cette époque, car cela évitait d'avoir à aller puiser son eau au fleuve ou à creuser un puits, mais nous ignorons les vraies raisons qui expliquent cet éloignement des autres censitaires.

93. BÉLANGER. *François Bélanger à Beauport*, op. cit., p. 128.

94. BÉLANGER. *François Bellenger, seigneur de L'Islet-de-Bonsecours*, op. cit., p. 69. Voir aussi GRAVEL. *Op. cit.*, p. 235-236.

95. *La Salamandre et La Lionne*.

[www.migrations.fr/salamandreetlionne1632.htm](http://www.migrations.fr/salamandreetlionne1632.htm) (consulté le 1<sup>er</sup> avril 2015).

96. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 142

97. LANGLOIS. *Les ancêtres beauportois*, op. cit., p. 69.

98. BANQ Trois-Rivières. Minutier de Guillaume Tronquet, le 17 avril 1644. *Concession par Robert Giffard, seigneur de Beauport, à Martin Grouvel*.

99. RAINVILLE, Alain. *Ambitions et illusions d'un entrepreneur seigneurial en Nouvelle-France: Robert Giffard, 1634-1653*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université Laval, 2000, p. 104.

Un autre argument qui milite en faveur d'une arrivée en 1634 est justement le fait qu'il se soit retrouvé dans le club restreint de Giffard, soit parmi les Guyon, Cloutier, et Langlois, contrairement aux Boucher et aux autres arrivants de 1635 et 1636.

Pour ce qui est de sa jeune épouse, Marguerite Aubert, Cambray indique qu'elle est la fille de François Aubert et Anne Fauconnier qui seraient arrivés en 1635<sup>100</sup>. Comme son mariage n'eut lieu que tard à l'automne, cela est possible.

### James Bourguignon

Encore un autre dont on connaît peu de choses à propos de ses origines ou de sa date d'arrivée au pays. Michel Langlois suggère que ce patronyme laisse supposer qu'il était sans doute originaire de la Bourgogne<sup>101</sup>. M<sup>me</sup> Laroche-Montpetit pense qu'il est peut-être arrivé en qualité de commis pour la Compagnie des Cent-Associés, vers 1636, comme François Bellenger<sup>102</sup>. Étant donné que Bourguignon ne savait pas écrire, il aurait été très surprenant qu'il soit commis. De toute façon, Raymond Bélanger a démontré que M<sup>me</sup> Laroche-Montpetit avait fait la même erreur dans le cas de son ancêtre François Bellenger<sup>103</sup>, c'est-à-dire qu'il n'a jamais été commis, lui non plus.

Bourguignon a obtenu par écrit sa concession de Giffard seulement le 22 janvier 1645<sup>104</sup>, sans doute à sa requête puisqu'il voulait la vendre, ce qu'il a fait le mois suivant. Cette concession avait 6 arpents de front sur le fleuve. Le contrat renferme plusieurs détails fort intéressants. On le dit habitant de Beauport. La concession était comprise *d'un côté les terres dudit Sieur de beauport d'autre côté les terres cydevant appartenant à Martin Grouvel*. Bourguignon a fait ajouter une note en marge du contrat dans laquelle on retrouve ceci :

*déclarant ledit bourguignon encore que le present contract ne soit passé que d'aujourd'huy, Neantmoingt Il a jouy des terres cy dessus concédées depuis huit ans.*

Que peut-on tirer de ces extraits? En premier lieu qu'il était établi à cet endroit depuis huit ans déjà et son voisin Martin Grouvel depuis un certain temps (*cydevant* signifiant auparavant), probablement huit ans lui aussi. Ceci nous porte donc à conclure que ces deux censitaires de Giffard avaient reçu leurs terres en 1637, tout comme Guyon, Cloutier, Langlois et Côté, soit au terme de leur contrat d'engagement de 36 mois. Alain Rainville en est arrivé plus ou moins à la même conclusion lorsqu'il dit :

[la] *concession qu'il consent verbalement à James Bourguignon vers 1637 est tout probablement le prix*

100. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 142. Voir aussi CARPIN. *Op. cit.*, p. 501.

101. LANGLOIS. *Les ancêtres beauportois (1634-1670)*, op. cit., p. 75.

102. LAROCHE-MONTPETIT, Marielle. *Les Sevestre et la Nouvelle-France*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1984, p. 80, coll. *Civilisation du Québec*, 31. L'auteure semble s'être basée sur un vieux document de 1870 pour cette affirmation.

103. BÉLANGER. *François Bellenger, seigneur de L'Islet-de-Bonsecours*, op. cit., p. 27-28.

104. BANQ Trois-Rivières. Minutier de Guillaume Tronquet, le 22 janvier 1645. *Concession par Robert Giffard à James Bourguignon*.

de services similaires [à ceux rendus par Noël Langlois] comme c'est aussi vraisemblablement le cas pour Jean Côté et Martin Grouvel qui sont déjà sur place<sup>105</sup>.

Pour en terminer avec le premier recrutement de Giffard, on peut également mentionner deux autres personnes dont on ne sait pas, par contre, si elles étaient vraiment au service de Giffard.

### Henri Pinguet

Comme nous l'avons mentionné dans un précédent article<sup>106</sup>, Henri Pinguet est le cousin de Robert Giffard. Il est arrivé au pays en 1634 avec son épouse Louise Lousche et trois de ses enfants, Françoise, Noël et Pierre, mais probablement pas sur le même navire que Giffard<sup>107</sup>. Même si on peut présumer qu'il a été recruté par son cousin, nous ne le considérons pas comme l'un de ses engagés, contrairement à ce qu'affirme Lucien Campeau<sup>108</sup>.

Avec sa vaste expérience en tant que marchand, Pinguet a plutôt dû occuper d'autres fonctions dans la colonie. Michel Langlois mentionne d'ailleurs que dès son arrivée en Nouvelle-France, il devient aussitôt un des principaux bourgeois et marchand de Québec<sup>109</sup>. Était-il impliqué dans le commerce du bois avec Giffard? Nous le croyons. Quant à déterminer son rôle exact, nous n'en savons rien. Le fait qu'il loue les terres, le moulin et les bâtiments appartenant aux trois marchands de Rouen associés à Giffard, c'est-à-dire Vallée, Rozée et Duhamel, nous incite à croire qu'il connaissait probablement déjà ces trois personnes. Peut-être était-il à leur solde en agissant comme intermédiaire ou aidait-il tout simplement Giffard dans l'établissement de son entreprise de bois.

Quoi qu'il en soit, Pinguet est demeuré près de son cousin puisqu'on les voit tous les deux partir combattre les Iroquois dans la région de Trois-Rivières en 1637 avec un petit groupe d'habitants. Pinguet a également vendu à Giffard des droits sur une terre de Beauport qu'il avait commencé à faire défricher<sup>110</sup>, peut-être dans le but d'en exploiter le bois de chêne, lui aussi.

### Pierre Clust

On connaît vraiment peu de choses au sujet de cet architecte qu'on dit arrivé en même temps que Giffard en 1634. Sur une vieille plaque de plomb qu'on a trouvée dans les ruines du manoir de Giffard après l'incendie de 1879, on peut y lire la phrase suivante : *Lan 1634 le 25 iuilleit, ie été plante premiere.*

*P.C. Giffard Seigneur de ce lieu*<sup>111</sup>. Les lettres P.C. ont donné lieu à bien des spéculations et certains auteurs ont même suggéré que ce pourrait être les initiales de Pierre Clust puisqu'on a également retrouvé un vieux reçu daté du 27 juillet 1642, signé de la main de Pierre Clust, pour une somme de 150 livres payée par Robert Giffard pour des travaux que Clust aurait promis de faire sur son logis de Beauport<sup>112</sup>.

Cependant, comme Rainville, nous pensons plutôt que cette plaque est reliée à la prise officielle de possession de sa seigneurie par Giffard, laquelle a justement eu lieu le 25 juillet 1634, plutôt qu'à la construction de son manoir<sup>113</sup>. Normalement, on met une plaque lorsqu'une construction est terminée, pas au début. De plus, à l'été 1634, l'érection d'un manoir n'était sûrement pas la priorité de Giffard puisque nous croyons qu'il avait plutôt l'intention d'installer sa famille à Québec, du moins pour un bout de temps.

Giroux s'est également intéressé à cette plaque<sup>114</sup>. Il pense qu'elle avait plutôt été installée près du premier logis de Giffard, celui érigé dès l'été 1634 près de l'arrière-fief Du Buisson, là où Giffard logeait ses ouvriers. Giroux a sans doute raison, mais tenter de trouver les mots associés aux initiales P.C. n'est que pure spéculation, même s'il y a tout lieu de croire qu'elles n'ont rien à voir avec Pierre Clust.

Le billet signé par Clust semble être la seule mention de notre homme au pays. A-t-il été recruté par Giffard? Était-il son engagé? Peu probable, selon nous. D'ailleurs, rien ne confirme vraiment qu'il soit arrivé en 1634, il pourrait très bien n'être arrivé qu'en 1635, 1636 ou même 1637, l'année où Giffard semble avoir véritablement entrepris la construction de son manoir<sup>115</sup>.

### Les engagés de 1634

Combien d'engagés ont réellement accompagné Giffard en 1634 et qui étaient-ils? Y en avait-il dix comme le prétend Trudel? Pour répondre à ces questions, Giroux<sup>116</sup> et Raymond Bélanger ont suggéré d'identifier les sept hommes de l'année 1635 dont le père Paul Le Jeune parle dans sa Relation de 1636 quand il fait référence aux employés de Giffard :

*dès l'an passé, il [Giffard] recueillit huit poinçons de fourment, deux poinçons de pois, trois poinçons de bled d'inde; et tout cela au moyen des sept hommes qui ont encore été bien divertis à bastir, à faire des foins et à d'autres manufactures*<sup>117</sup>.

Cet extrait de Le Jeune est effectivement fort intéressant puisqu'il nous précise que Giffard avait sept personnes à son service à l'été 1635. Peu probable donc qu'il en ait eu dix en

105. RAINVILLE. *Op. cit.*, p. 92.

106. BINET. « Robert Giffard : premier séjour en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, vol. 39, n° 300, automne 2012, p. 49.

107. GRAVEL. *Op. cit.*, p. 250–251. Selon l'auteure, Pinguet et son épouse étaient présents à Tourouvre le 18 mai 1634 lors d'un baptême, mais Pinguet fut aussi témoin au mariage de Guillaume Hébert et d'Hélène Desportes à Québec le 1<sup>er</sup> octobre 1634.

108. RAINVILLE. *Op. cit.*, p. 99. Malheureusement, Lucien Campeau ne cite pas d'où provient cette affirmation.

109. LANGLOIS. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, t. 4, *op. cit.*, p. 146.

110. RAINVILLE. *Op. cit.*, p. 99.

111. GUYON. *Op. cit.*, p. 35–37. Voir aussi CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 347–352.

112. CAMBRAY. *Op. cit.*, p. 354.

113. RAINVILLE. *Op. cit.*, p. 147–148, note 78.

114. GIROUX. *Op. cit.*, p. 43–44.

115. DION. *Op. cit.*, p. 74.

116. GIROUX, *Op. cit.*, p. 34.

117. BÉLANGER. *François Bélanger à Beauport, op. cit.*, p. 127–128.

1634. De plus, nous ne croyons pas que ses finances lui permettaient d'en engager d'autres en 1635, comme nous l'avons mentionné précédemment. Donc les engagés de 1635 devaient être les mêmes que ceux arrivés en 1634.

Qui étaient ces *sept hommes* dont parle Le Jeune? Nous croyons pouvoir en identifier six de façon quasi certaine: Jean Guyon, Zacharie Cloutier, Jean Côté, Noël Langlois, Martin Grouvel et James Bourguignon. Pour le moment, nous ne pouvons que spéculer à propos du septième, mais examinons tout de même quelles sont les différentes possibilités. Tout d'abord, qu'ont en commun les *six hommes* identifiés jusqu'à maintenant? En premier lieu, ils sont tous mariés ou sur le point de l'être à l'été 1635, puis, en deuxième lieu, ils vont tous recevoir une concession de Giffard à la fin de leur engagement en 1637.

Pour le septième *homme*, Raymond Bélanger est convaincu que ce pourrait bien être son ancêtre François Bellenger puisqu'il pense que Giffard avait *sans doute promis une concession*<sup>118</sup> de terre à ce dernier au terme de son engagement. Mais il ne semble pas que ce soit le cas puisque nous n'avons pu retrouver aucun document pour le corroborer. Même en cas d'entente verbale avec Giffard, on aurait dû trouver par la suite un document quelconque attestant la vente de cette terre par Bellenger quand ce dernier a quitté Beauport pour s'établir dans la seigneurie de la Côte-de-Beaupré. De plus, une autre observation nous fait hésiter à son sujet: son jeune âge car, s'il est vraiment né en 1612 comme le suggère Bélanger, il n'aurait eu que 22 ans en 1634.

Quant à Giroux, son recensement de 1636<sup>119</sup> comprend les noms de Giffard, Guyon, Cloutier, Langlois en plus des deux fils aînés de Guyon et Cloutier, puis de François Le Doublet, dont le nom n'est mentionné qu'une seule fois dans les archives, soit comme témoin dans un contrat que Giffard a passé en 1637<sup>120</sup>. Nous ne croyons pas que ce Le Doublet représente une possibilité sérieuse et nous sommes du même avis que Bélanger à propos des deux fils Guyon et Cloutier, c'est-à-dire qu'ils sont trop jeunes à 19 et 17 ans en 1634 pour être inclus dans cette liste<sup>121</sup>.

Y a-t-il d'autres possibilités? Eh bien, nous croyons que Denis Robert en représente justement une autre. Voici pourquoi. Nous ne pouvons expliquer la présence de Robert comme témoin au contrat de mariage de Drouin dans la résidence de Giffard à l'été 1636 autrement que par le fait qu'il était un engagé de Giffard et donc en relation intime avec le reste du groupe présent cette journée-là. Mais son cas demeure une totale énigme, étant donné le manque d'information à son sujet et le fait qu'il n'a jamais reçu de concession.

Henri Pinguet, le cousin de Robert Giffard, pourrait aussi être ce septième *homme* dont parle Paul Le Jeune puisque ce dernier a fait des défrichements à Beauport. Toutefois, même s'il a pu aider Giffard au tout début, nous ne croyons pas qu'il était l'un de ses engagés.

Les seules autres possibilités sont Robert Drouin et son cousin Barthelemy Moyne, mais ces deux tuiliers étaient sans doute plutôt au service des Jésuites en plus d'essayer de mettre en place une exploitation de briques, comme indiqué précédemment.

Hormis les doutes que nous avons envers Bellenger, notre liste est donc quasi identique à celle de Raymond Bélanger, ce dernier ayant aussi inclus Robert Drouin, mais omis James Bourguignon et Denis Robert. En tout dernier lieu, il est intéressant de noter que si on ajoute à cette liste les trois personnes que nous considérons trop jeunes (François Bellenger et les fils Guyon et Cloutier), on arrive finalement au compte de dix personnes indiqué par Trudel.

Ce texte complète notre série de cinq articles consacrés à Robert Giffard. Nous continuons nos recherches sur les débuts de Beauport.



Divers objets domestiques, vers 1630.  
Courtoisie : Omnigraphe, ©2015 [GraphicStock.com](https://www.graphicstock.com/).

118. *Ibid.*, p. 127.

119. GIROUX. *Op. cit.*, p. 35-36.

120. Contrat de partage des terres cultivées dans la seigneurie de Beauport entre Robert Giffard, Jean Guyon et Zacharie Cloutier exécuté le 3 juillet 1637, rédigé par Jean Guyon. On peut trouver un photostat et une transcription de ce contrat dans GIROUX. *Op. cit.*, p. 39.

121. BÉLANGER. *François Bélanger à Beauport, op. cit.*, p. 128.

## LE RECRUTEMENT DE GIFFARD<sup>122</sup>

### Personnes arrivées en 1634

#### Les engagés de Giffard<sup>123</sup>

- Zacharie Cloutier
- Jean Guyon
- Noël Langlois
- Jean Côté
- Martin Grouvel
- James Bourguignon
- Denis Robert

#### Autres personnes arrivées en 1634

- Robert Giffard, son épouse et deux enfants
- Zacharie Cloutier, fils
- Jean Guyon, fils
- Noël Juchereau
- Henri Pinguet, son épouse et trois enfants
- François Bellenger
- Robert Drouin
- Barthelemy Moyne
- Françoise Garnier (future épouse de Noël Langlois)
- Galeran Martin et sa fille Anne (future épouse de Jean Côté)

### Personnes arrivées en 1635

- Gaspard Boucher, son épouse et cinq enfants
- Marin Boucher, son épouse et trois enfants
- Thomas Giroust, son épouse et un enfant
- Pierre Gadois, son épouse et deux enfants
- Jacques Maheut
- Jean Poisson, son épouse et un enfant
- Thomas Hayot, son épouse et trois enfants<sup>124</sup>
- François Aubert, son épouse et sa fille Marguerite (future épouse de Martin Grouvel)

### Personnes arrivées en 1636

- Famille Cloutier (Sainte Dupont et quatre enfants)
- Famille Guyon (Mathurine Robin et cinq enfants)
- Claire Morin (future épouse de James Bourguignon)
- Robert Caron (filiation possible avec Claire Morin)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[rejean.binet@hotmail.com](mailto:rejean.binet@hotmail.com)

122. Cette liste ne comprend que les noms des personnes mentionnées dans cet article et dont nous pensons avoir réussi à établir la date d'arrivée. On sait que Giffard a recruté (ou incité) plusieurs autres personnes à venir s'établir en Nouvelle-France. Plusieurs d'entre elles peuvent également être arrivées en 1634, 1635 ou 1636.

123. Même si nous avons inclus le nom de Denis Robert dans cette liste, nous ne sommes nullement certain qu'il soit un *vrai engagé* de Giffard. Le septième homme dont parle Paul Le Jeune pourrait être François Bellenger ou quelqu'un d'autre. Il se peut également que Robert Giffard n'ait eu que six *vrais engagés* et non sept en 1634.

124. Jeanne Boucher, l'épouse de Thomas Hayot, était la sœur de Marin Boucher. Il est possible que cette famille soit arrivée seulement en 1636 plutôt qu'en 1635, étant donné que ces personnes ne sont pas mentionnées dans la dispute survenue à l'arrivée des bateaux en 1635 entre Gaspard Boucher et Thomas Giroust.



## De Sainte-Emmélie à Leclercville

Claude LeMay (1491)

Natif du comté de Lotbinière, l'auteur a fait carrière dans l'enseignement au service de la CECQ durant 35 ans, dont 2 ans en Allemagne, après des études à Montréal, Sillery et l'Université Laval. Il est membre de la SGQ depuis 1982. Il fait partie du comité de *L'Ancêtre* depuis 1999. Il a pris sa retraite en juillet 1997, et il compte maintenant à son actif, outre plusieurs articles dans différentes revues, sept publications dont *Relevé des épitaphes I à IV* (comté de Lotbinière avant la création des MRC) et *Michel Le May, premier ancêtre (1631-1684) — De Chênehutte à Lotbinière*.

### Résumé

*En 2014, Leclercville célébrait 150 ans d'une histoire marquée par des gens qui ont bâti cette municipalité à force de courage et de persévérance. Le présent texte trace les grandes lignes de cette histoire.*

**L**e 3 novembre 1672, René-Louis Chartier de Lotbinière reçoit de l'intendant Jean Talon l'estendue de terre [2½ lieues] qui se trouve sur le fleuve Saint-Laurent depuis la borne de la concession du sieur Marsollet [dans la future seigneurie de Lotbinière] jusqu'à celle des Religieuses Ursulines [seigneurie de Sainte-Croix], sur deux lieues de profondeur<sup>1</sup>.

En 1686, René-Louis Chartier acquiert le fief Marsolet du seigneur des Grondines, soit *une concession de dix arpents de front... à partir de la rivière Du Chêne et au-delà du village actuel*, en bas et en haut de la grande côte abrupte. De nouvelles concessions sont faites à Chartier le 1<sup>er</sup> avril 1685, le 22 février 1686 et le 25 mars 1693<sup>2</sup> — ce qui porte alors le territoire à 3½ lieues (plus de 9 mi) de front sur 6 lieues (18 mi) de profondeur à partir du fleuve.

On prétend que quatre censitaires s'établirent entre les embranchements est et ouest de la rivière du Chêne vers 1720 : Jean-Baptiste Hubert (Hébert?), (Jacques?) Marcotte, les frères Joseph et Jean-Baptiste Faucher. Peu de temps après, plusieurs familles se sont installées sur des terres qui formaient alors le rang du Bord-de-l'Eau : les Adam, Beaudet, Gauron, Gauthier, Leclerc, Tousignant, etc. Vers 1758, même si des terres étaient disponibles au bord de l'eau, les premières familles acadiennes, chassées de leur patrie par le gouverneur Charles Lawrence, sont dirigées par le gouvernement du Québec vers les terres du seigneur Michel-Alain Chartier de Lotbinière, dans le rang Saint-Michel, ainsi nommé en l'honneur de Michel Gaudet. Époux de Madeleine Arsenault, sa famille y fit souche tout comme celle de Jean-Renaud Bernard, époux

de Françoise Richard. Deux autres Acadiens, qui n'y firent pas souche, étaient alors présents : Pierre Hébert, époux de Jeanne Bernard ; Paul Arsenault, époux de Madeleine Hébert.

En 1762, seulement quatorze familles (70 âmes) vivaient sur le territoire du village actuel ; en 1781, il y en avait dix de plus. Il a fallu attendre jusqu'en 1792 avant qu'une route relie les rangs Saint-Michel et du Bord-de-l'Eau. En 1798, comme toutes les terres le long du fleuve et dans le rang Saint-Michel étaient occupées, les premières terres sont concédées dans le rang du Portage, un prolongement du rang Saint-Michel vers l'est. Vers 1814, on y fait construire un moulin à farine qui sera mis en service en 1876 — un bijou de l'époque seigneuriale. En 1832, un moulin à scie est levé à proximité. Non rentable à cet endroit éloigné, ce moulin est déménagé au village en 1834, à moins de un kilomètre du fleuve, le long de la rivière du Chêne où se pratiquait la drave. De nombreuses familles s'installent alors tout autour du moulin ; le seigneur les logeait dans des maisons construites tout près. Ainsi naquit le nouveau village de Sainte-Emmélie.

Durant 100 ans, soit jusqu'en 1935, la population y a trouvé son gagne-pain principal. On y préparait du bois de qualité destiné à la construction et à l'exportation ; on se servait du bran de scie pour isoler les murs des maisons et pour maintenir au froid les blocs de glace, taillés sur les battures du fleuve en hiver. L'été, ces blocs de glace étaient utilisés dans les glaciers pour protéger les denrées périssables.

En 1848, un pont de bois est construit à près de 200 m en aval du moulin ; ainsi, cette voie ouverte vers l'est permettait de franchir à sec la rivière du Chêne. En 1922, un pont de fer y est érigé et nommé Pont Francœur en l'honneur de Lucien-Napoléon Francœur, député fédéral du comté de Lotbinière de 1908 à 1935 ; ce pont a été démolé en 1970 et remplacé par la construction actuelle.

En 1857, trois briqueteries, dites *briquailles*, prenaient place sur la pointe est de l'embouchure de la rivière du Chêne ; elles

1. Programme de Recherche sur l'Émigration des Français en Nouvelle-France (PREFEN), Université de Caen, Basse-Normandie. [www.unicaen.fr/mrsh/prefen/notices/87481c.pdf](http://www.unicaen.fr/mrsh/prefen/notices/87481c.pdf) (consulté le 5 juin 2015).

2. Municipalité de Leclercville. [www.munleclercville.qc.ca/doc/CapsulesHistoire1a4.pdf](http://www.munleclercville.qc.ca/doc/CapsulesHistoire1a4.pdf) (consulté le 5 juin 2015).

employaient une quarantaine de personnes. Elles furent malheureusement toutes détruites en 1917 par un glissement de terrain causé par de fortes pluies.

Le 21 avril 1862, 55 francs tenanciers de la localité présentent à l'Archevêché une requête visant à obtenir par décret l'érection canonique de la paroisse,

*vu la distance de 5 à 9 milles qui les sépare... de l'église de St-Louis [de Lotbinière], et la difficulté que présentent les chemins surtout en automne et au printemps...*

La requête est approuvée le 25 septembre suivant. On y fait mention que

*la paroisse sera placée sous la protection de Ste-Emmèlie [mère de saint Basile le Grand], et identifiée sous ce nom; que l'église [longueur 100 pi, largeur 45 pi, hauteur 28 pi] [...] et [...] sacristie seront construites en briques [...] à environ 100 pieds de la côte descendant à la rivière [...] sur un lopin de terre [...] offert par le Sieur Pierre Leclerc; que son portail devra faire face à la rivière; qu'un terrain offert par Gustave Joly, écuyer, et par le sieur Alexis Leclerc pour les dépendances [...] le presbytère [...] et un cimetière [...] sera cédé à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Québec<sup>3</sup>.*

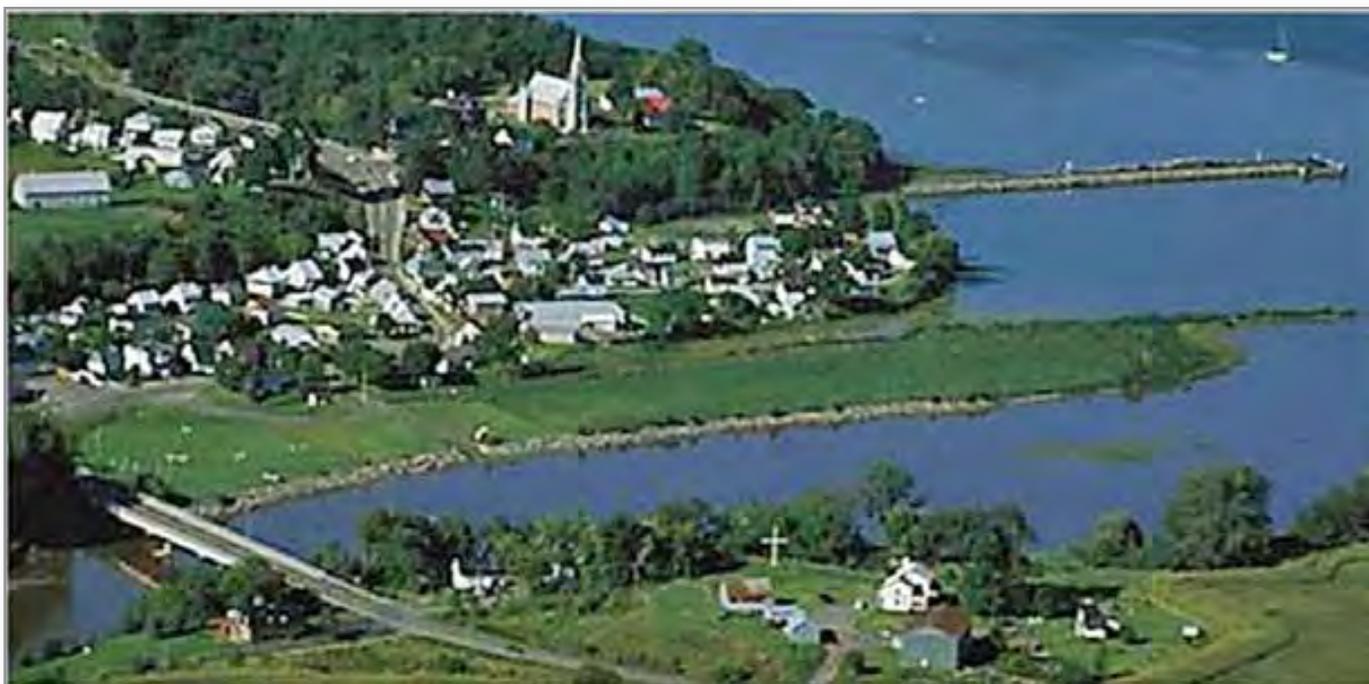
L'érection civile de la paroisse est proclamée peu de temps après, soit le 1<sup>er</sup> décembre 1862; la population se chiffrait alors

3. *La petite histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de Fermières du District régional N° 4: comtés Lévis, Bellechasse, Dorchester et Lotbinière, Beauceville, La Cie de l'Éclairer Ltée, [s. d.], p. 571.*

à 1131 âmes. L'érection canonique est prononcée le 25 décembre suivant. En 1863, la paroisse est détachée de celle de Lotbinière. Cette même année, on construit l'église de style néogothique sur un terrain donné préalablement par Pierre Leclerc, d'où le nom de Leclercville, réservé à la partie située au bas de la grande côte, alors qu'on a gardé le nom de Sainte-Emmèlie pour la partie située au haut de la côte et dans les rangs. Le donateur du terrain, Pierre Navégéus (il signe ainsi lors de son mariage) Leclerc, avait épousé Philomène-Clorinthe Demers, le 22 janvier 1856 à Saint-Pierre-les-Becquets.

En 1864, la paroisse, longtemps desservie par le curé Édouard Faucher de Lotbinière, accueille son premier curé résidant, l'abbé Louis-Nicolas Bernier; cette nomination coïncide avec l'ouverture des registres. Plusieurs autres prêtres, plus d'une quinzaine, lui succéderont. Parmi eux, retenons l'abbé Augustin Bernier (1870–1878) qui fit construire en 1870 le presbytère actuel; l'abbé Anselme Boucher (1881–1890) qui établit la bibliothèque paroissiale; l'abbé Joseph-Eugène Hudon (1909–1925) qui fit restaurer l'église et l'orna de tableaux; l'abbé Louis-Ludger Hudon (1925–1929) qui confia aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame du Perpétuel Secours la charge de l'école de Leclercville.

Selon les registres de la paroisse, le premier acte de baptême, daté du 29 janvier 1864, est celui de Marie-Apoline Céline, née le jour précédent, fille d'Édouard Piché, tanneur, et Céline Moras. Quant à la première sépulture, elle a lieu le 18 avril 1864; on mit alors en terre Stanislas Bernard, cultivateur, veuf de Marguerite Auger, décédé la veille à l'âge de 64 ans.



Vue panoramique de Leclercville.

<http://munleclercville.qc.ca/indexFr.asp?numero=27> (consulté le 30 juillet 2015).

Le premier mariage est célébré le 4 juillet 1864. Il proclamait comme époux Edmond Lemay, journalier, fils d'Édouard et Théotiste Blanchet de cette paroisse, et comme épouse Hedwige Demers, fille de feu Louis et Angéline Mailhot.

En 1865, on ouvre le rang du Castor, destiné à l'agriculture. Le 1<sup>er</sup> janvier 1874, bien que le nom de Sainte-Emmélie soit conservé pour les rangs, la municipalité du village de Leclercville est érigée civilement.

En 1932, un embâcle sur la rivière du Chêne génère un coup d'eau qui envahit le village au bas de la grande côte et détruit l'inventaire d'une année de bois du moulin, ce qui entraîne la fermeture temporaire du moulin et la mise à pied de 200 travailleurs. En 1943, on érige un nouveau moulin pour moderniser le précédent; n'étant pas rentable, il sera fermé en 1960.

En 1941, on comptait 2299 âmes pour les deux municipalités, soit l'apogée de la population qui n'a cessé de décroître jusqu'à nos jours. En 1961, on n'y relevait plus que 1097 personnes; en 1976, 766; en 1991, 617.

Cette décroissance constante est sans doute une des raisons qui ont amené les deux municipalités à fusionner le 26 janvier 2000, sous le seul nom Leclercville. En 2006, on y dénombrait 524 habitants, et en 2011, seulement 477<sup>4</sup>. L'agriculture et le secteur des services y représentent maintenant les principales sources de revenus.

Petit village coquet érigé d'une part au confluent de la rivière du Chêne et du fleuve, et d'autre part sur le haut de la grande côte qui mène à l'église et au presbytère, et à une dizaine de kilomètres à l'est de Deschaillons, Leclercville n'a plus son propre curé, mais demeure néanmoins un endroit paisible et accueillant où une belle vue sur le fleuve se répète à profusion. Orientée vers le progrès, l'ensemble de la paroisse compte de nombreuses fermes qui tendent à la spécialisation: élevage de bœuf biologique; production laitière, porcine et avicole; acériculture.

4. Bureau fédéral de la statistique. Recensements du Canada, 1861 à 2011.



Ancienne briqueterie à Sainte-Emmélie — photo prise vers 1900, du côté est de la rivière du Chêne.

<http://munleclercville.qc.ca/indexFr.asp?numero=15> (consulté le 30 juillet 2015).

Plusieurs familles y trouveront de la parenté. Nommons, entre autres, les Auger, Beudet, Bergeron, Demers, Guimond, Hébert, Laliberté, Leclerc, Lemay et Tousignant.

#### SOURCES :

- BEAUDET, Réal. *Leclercville, toute une histoire*, [s. l.], [s. é.], mars 2009, 439 p.
- *La petite histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de Fermières du District Régional N° 4: comtés Lévis, Bellechasse, Dorchester et Lotbinière*, [s. l.], [s. é.], 1950, p. 568–585.
- La maison du gérant, [www.lamaisondugérant.ca/index/Bienvenue.html](http://www.lamaisondugérant.ca/index/Bienvenue.html) (consulté le 11 juin 2015).
- Municipalité de Leclercville, [www.munleclercville.qc.ca/indexFr.asp?numero=15](http://www.munleclercville.qc.ca/indexFr.asp?numero=15) (consulté le 27 mars 2014).
- Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière [www.sphslotbiniere.org/Publications/Autres-publications.aspx](http://www.sphslotbiniere.org/Publications/Autres-publications.aspx) (consulté le 5 juin 2015).

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [Mego.2001@videotron.ca](mailto:Mego.2001@videotron.ca)

## Fin de la chronique « Fichier Origine »

Le 29 juillet 2015, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) annonçait la mise en ligne du nouveau site du Fichier *Origine*. Le site présente un visuel rafraîchi et offre aux chercheurs de nouvelles options permettant, entre autres, de rechercher les soldats de Carignan-Salières, les Filles du Roi, ainsi que les fiches ajoutées ou modifiées pour une période précise. De plus, la mise à jour du Fichier *Origine* s'effectue dorénavant au fur et à mesure et non plus deux fois l'an.

Compte tenu de toutes ces nouveautés, le comité de **L'Ancêtre** a pris la décision de mettre un terme à cette chronique, n'y voyant plus de pertinence.

Un grand merci à M. Jacques Olivier pour tout le travail accompli au cours des deux dernières années.

Le Fichier *Origine* peut être consulté à l'adresse : [www.fichierorigine.com](http://www.fichierorigine.com).

*La rédaction*

## Nos membres publient



**LATULIPPE, Diane. *Michel Quéret dit Latulippe : de soldat à paysan*, publication à compte d'auteur, Québec, 2015, 135 p.**

Cet ouvrage se divise en deux parties. La première raconte la vie en Nouvelle-France de Michel Quéret dit Latulippe et décrit les principaux événements de la vie de chacun des enfants de l'ancêtre et de son épouse Françoise Davaine. Vient ensuite une description de chacun des héritiers de la terre ancestrale de Saint-Michel-de-Bellechasse reçue par donation de père en fils jusqu'à la cinquième génération et ce, à partir des documents officiels tels les actes notariés, les actes religieux et les recensements.

La deuxième partie raconte la vie à Saint-Vallier, de Bellechasse des descendants de Michel Quéret, à partir de la troisième génération en ligne directe patrilinéaire de l'auteure jusqu'à la septième qui rompt avec le métier de cultivateur pour travailler et habiter en ville. Ceci nous amènera jusqu'à la onzième génération.

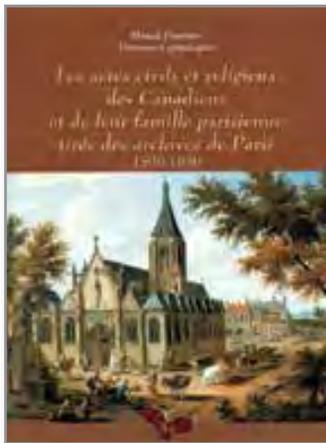
En vente auprès de l'auteure : 304-2470, rue Alexandra, Québec, QC, G1E 6P8

Courriel : [diane\\_latulippe@yahoo.ca](mailto:diane_latulippe@yahoo.ca)

Tél. : 418 380-0576

Coût : 20 \$

Si une expédition est requise, ajouter des frais de poste de 10 \$ ou plus selon les destinations au Canada.



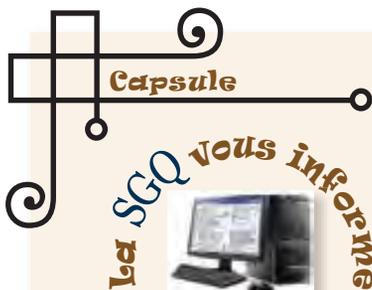
**FOURNIER, Marcel. *Les actes civils et religieux des Canadiens et de leur famille parisienne tirés des archives de Paris 1500-1850*, Archiv-Histo, Montréal, 2015, 152 p.**

Ce livre présente les résultats de plusieurs années de recherches dans les archives françaises et canadiennes afin d'identifier les Parisiens qui ont émigré au Canada entre 1608 et 1850. Pour plus de 750 individus d'origine parisienne, on trouvera dans cet ouvrage la description de quelque 1180 actes de naissances et de baptêmes, de mariages, de décès ainsi que des contrats de mariages et des inventaires après décès.

Un livre de 152 pages en vente à la Société de généalogie de Québec ou auprès de l'auteur au prix de 15 \$.

Pour commander auprès de l'auteur : faire votre chèque à l'ordre des **Productions Marcel Fournier**, 208, rue Vendôme, Longueuil (Québec) J4L 1C2, [www.marcel-fournier.com](http://www.marcel-fournier.com).

Si une expédition est requise, il faut ajouter des frais de poste de 6,50 \$ par volume pour le Canada.



### Le LAFRANCE — outil de recherche disponible au Centre de documentation Roland-J.-Auger

Le LAFRANCE est une base de données qui contient les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures du Québec de 1621 à 1850 et, dans certains cas, jusqu'à 1911. Les images numérisées des actes sont aussi accessibles. Le LAFRANCE est disponible sur plusieurs postes de recherche situés à l'accueil du Centre de documentation Roland-J.-Auger.



## L'ancêtre Jean Pérusse, d'origine inconnue

Marie-Andrée Brière

Marie-Andrée Brière, originaire de Trois-Rivières, dirige la revue *Héritage* de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières. Elle est titulaire d'une maîtrise en muséologie et d'un doctorat en sciences de l'éducation. Auteure de nombreux textes documentaires destinés à la télévision et portant sur l'art et l'histoire, ses recherches en éducation ont paru dans bon nombre de publications scientifiques. Généalogiste passionnée, elle porte un intérêt tout particulier à la santé des populations de Nouvelle-France ainsi qu'à l'expression artistique dans les débuts de la colonie.

### Résumé

*L'objet de recherche principal de l'auteure demeure la quête des origines de l'ancêtre Jean Pérusse. Lorsque nous remontons le fil du temps pour établir la généalogie d'une famille, l'ancêtre est le personnage important. Que de déceptions lorsque cet ancêtre reste dans l'ombre de l'Histoire, sans père, sans mère, sans origine! Une précédente version de ce texte est parue dans la revue Héritage en 2011.*

**A** quoi pouvons-nous rattacher le premier ancêtre connu, qui était-il, qui sont ses parents, de quelle région vient-il, comment est-il arrivé en Nouvelle-France, à quelle époque, et en qualité de quoi? Toutes ces questions risquent de demeurer sans réponses. Il reste alors aux généalogistes et aux chercheurs la longue démarche de consultation d'archives, de récits, de contrats, tentant de saisir, à travers ces pages, l'indice qui permettra de répondre à certaines de ces questions et de remonter ainsi le fil de l'histoire.

En faisant la généalogie de ma grand-mère maternelle, Bernadette Pérusse, je me suis butée à Jean Pérusse, d'origine inconnue, ancêtre présumé de tous les Pérusse de Nouvelle-France.

Je ne croyais pas alors que ma quête demeurerait vaine après quinze ans de recherches acharnées, mais force est de constater qu'à ce jour, mes connaissances sur ce personnage mystérieux n'ont que très peu progressé. Bien sûr, quelques hypothèses se sont dégagées de mes recherches, mais pas de certitudes. Je souhaite partager avec vous cette quête, de même que les fruits de cette démarche.

### Là où toute bonne recherche commence

Les sources documentaires mises à la disposition des chercheurs sont nombreuses et variées. Pour retrouver les informations me permettant de mieux connaître Jean Pérusse, j'ai tout d'abord consulté les documents disponibles au Québec. Il y a quinze ans, Internet n'était pas ce qu'il est aujourd'hui! J'ai donc dû me déplacer pour pouvoir consulter les documents anciens: à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, dans les bibliothèques des universités de Montréal et de Trois-Rivières, de même qu'à l'Université Laval à Québec. Je fus une visiteuse assidue de la regrettée salle Gagnon de la bibliothèque de la Ville de Montréal, de même que de Bibliothèque et Archives Canada, à Ottawa.

Voici quelques-uns des documents consultés, la liste exhaustive serait beaucoup trop longue.

1. Les registres paroissiaux du Québec antérieurs à 1800, produits et publiés par le gouvernement du Québec<sup>1</sup> m'ont permis de trouver les paroisses d'origine.
2. Le *PRDH* donnant accès aux baptêmes, mariages et sépultures du Québec ancien.
3. Le dictionnaire généalogique de M<sup>gr</sup> Cyprien Tanguay<sup>2</sup>.
4. Les travaux de René Jetté<sup>3</sup>.
5. Les répertoires Drouin — le rouge et le bleu.
6. Le *Registre des malades de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec*, depuis juin 1689.
7. La base de données notariales *Parchemin*<sup>4</sup>.
8. La banque de microfilms de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi que les archives de Bibliothèque et Archives Canada.
9. Les archives navales et militaires du Québec, du Canada et de la France.
10. La base de données des mormons.
11. Les recensements, aveux et dénombremments du Québec ancien.

1. LAROSE, André. *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, 208 p.

2. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal et Fils, 1871-1890, 7 vol.

3. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.

4. Éditée par Archiv-Histo.

12. De nombreux livres, mémoires et publications relatant l'histoire de Trois-Rivières, de Lotbinière, etc., dont les travaux de l'abbé Louis-Laurent Paradis<sup>5</sup>, de Benjamin Sulte<sup>6</sup>, de Pierre-Georges Roy<sup>7</sup> et d'Ernest Myrand<sup>8</sup>.
13. La cartographie de la Nouvelle-France, principalement la carte de Gédéon de Catalogne et celle du sieur de Villeneuve<sup>9</sup>.
14. Les travaux d'Adrien Campeau sur les navires venus en Nouvelle-France.

L'étude attentive de ces archives, les recoupements faits avec les publications et les autres sources d'information n'ont pas permis, à ce jour, de trouver les origines de Jean Pérusse. On le mentionne en Nouvelle-France dès 1700, mais aucun fait précédant cette date ne s'y rattache et aucune filiation antérieure ne peut être établie. Cependant, cette consultation n'a pas été vaine, puisqu'elle est à l'origine des hypothèses et axes de recherche formulés dans le présent article.

La fouille dans les archives du Québec a permis de dresser un portrait « local » de Jean Pérusse qui ne laisse rien filtrer de ses origines. Devant cet état de fait, je me suis tournée vers les Archives nationales de France et le Fonds des Colonies, espérant y trouver la trace de Jean Pérusse, de son acte d'engagement pour la Nouvelle-France et, qui sait, peut-être sa provenance et de là, ses parents. Vains espoirs que les miens, car aucune de mes démarches n'a été fructueuse et ce n'est pas faute d'avoir essayé ! La consultation des archives seigneuriales de la Bibliothèque nationale de France, des archives départementales du Limousin, de Charente-Maritime, etc., des archives maritimes et militaires de La Rochelle, de Brest, de Guyenne et de Rochefort, etc. n'a donné aucun résultat permettant d'établir les origines de Jean Pérusse. J'y ai cependant rencontré des gens fort intéressants qui m'ont fait mieux connaître les Pérusse de France, illustre et noble famille (les Pérusse des Cars ou d'Escars)<sup>10</sup>, dont j'ai pu remonter la trace jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, sans pour autant y rencontrer les ancêtres de Jean Pérusse !

---

5. PARADIS, Louis-Laurent. *Les annales de Lotbinière, 1672-1933*, Québec, L'Action catholique, 1933, réédition par Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière, 2009, 445 p.

6. SULTE, Benjamin. *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger et Frères, 1891, 471 p.

7. ROY, Pierre-Georges. *Fief et seigneurie de Lotbinière : inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages et aveux et dénombrement*, 6 vol., Beauceville, Éditions de l'Éclaireur, 1925; ROY, Pierre-Georges et Antoine ROY. *Inventaire des greffes de notaires du Régime français*, Québec, 1942-1976.

8. MYRAND, Ernest. *Sir William Phips devant Québec : histoire d'un siècle*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1925, 300 p.

9. HARRISSE, Henry. « Carte de La Comté de St-Laurens en la Nouvelle France Mesurée tres Exactlyement en 1689 par le Sr. De Villeneuve Ingenieur du Roy », dans *Notes pour servir à l'Histoire, à la Bibliographie et à la Géographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1545-1700*, Paris, 1872, 367 p.

10. VITON DE SAINT-ALLAIS, Nicolas. *Nobiliaire universel de France*, Paris, Éd. Bachelin-Deflorenne, 1872-1878, 21 vol.

Mes recherches se poursuivent toujours et n'auront de cesse que lorsque j'aurai pu éclairer un peu mieux qui était cet ancêtre.

## Un ancêtre suivi à la trace

Nos ancêtres sont venus de France à différentes époques et pour des raisons diverses, mais une forte majorité des hommes sont venus en tant « qu'hommes de la mer », qu'ils soient de simples pêcheurs, marchands, matelots ou soldats. Pour situer Jean Pérusse dans l'histoire de la Nouvelle-France, j'avais besoin d'une période vers laquelle me tourner afin de préciser sa venue au Québec.

Le 30 avril 1691, « *Pierre Perusche dit Toulouze soldat âgé de 24 ans de la paroisse de la Delbade<sup>11</sup> en Toulouze. sorty le 30 me. 30 jours.* »

Cette inscription est tirée du *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*. L'individu cité a 24 ans, ce qui nous permet de situer sa naissance autour de 1666-1667. Nous remarquons le « nom dit » de ce soldat : *Pierre Perusche dit Toulouze*. Nous retrouvons ce soldat cité dans l'ouvrage d'Ernest Myrand, combattant Phips devant Québec<sup>12</sup>. En elle-même, cette inscription ne nous permet pas d'associer ce Pierre à Jean Pérusse l'ancêtre.

Nous devons nous rappeler que les patronymes sont des « objets capricieux de la langue » et que les variantes en sont fort nombreuses : Pérus, Pérusse, Péruse, Peruche, Perushe, Perruche, etc. Ces variations s'expliquent en partie et elles se produisent pour plusieurs raisons : nos ancêtres étaient soit illettrés ou ignorants de l'orthographe et ne savaient pas comment écrire ou épeler leur nom. Les notaires, curés, officiers d'état civil écrivaient souvent ce qu'ils entendaient, occasionnant ainsi un nombre croissant de variantes du nom. Comme la personne en cause ne pouvait pas rectifier l'orthographe de son nom, les écarts se transmettaient d'un acte à l'autre. Il faut aussi tenir compte des accents régionaux, des patois ou des défauts de langage des personnes concernées. Donc, Perusse, Pérusse ou Perushe... il s'agit du même patronyme. Comme on peut le constater, cela crée tout un imbroglio pour le généalogiste et le chercheur !

Le « nom dit » associé au patronyme, Perushe dit Toulouze, revient le 6 novembre 1709 dans un contrat passé chez le notaire Louis Chambalon de Québec :

*obligation de Jean Perus dit Toulouze habitant de Lotbinière à la succession de feu de Lotbinière<sup>13</sup>.*

Cette citation au sujet du dit Toulouze nous amène à faire le rapprochement avec Pierre Perushe dit Toulouze, soldat et patient de l'Hôtel-Dieu en 1691. Comme nous venons de le rappeler, la variation dans l'écriture des patronymes n'est pas un phénomène nouveau en généalogie et nous pouvons associer

---

11. Probablement de Notre-Dame-de-la-Dalbade, paroisse de Toulouse. Il est à noter que l'orthographe varie de Delbade à Dalbade.

12. MYRAND. *Op. cit.*, p. 232, Pierre Perushe, soldat, combattant contre Phips devant Québec.

13. BANQ Québec. Minutier de Louis Chambalon.

Perushe à Pérusse sans trop de difficulté. Quant au prénom, nous savons aussi que le prénom unique est assez rare, comme en témoignent les actes de baptême qui comportent souvent trois prénoms et, qui plus est, le prénom varie souvent d'un acte à l'autre, et ce, pour la même personne. Est-il possible que le soldat Pierre Perushe dit Toulouze, traité en 1691, soit apparenté à Jean Pérusse, ou qu'il puisse s'agir du même individu qui est cité comme obligataire dans la succession du seigneur de Lotbinière sous le nom de Jean Pérus dit Toulouze en 1709? Ici, pas de réponse, mais un questionnement à poursuivre.

Pour étayer la présence en Nouvelle-France de Jean Pérusse, l'ancêtre, entre 1691 et 1709, nous avons consulté tous les actes impliquant des Pérusse et nous avons retrouvé Jean Pérusse qui signe, sous ce nom, en date du 20 octobre 1700 devant le notaire royal Charles Rageot, une reconnaissance de dette d'une somme de 127 livres et 6 sols, en faveur de Charles Chartier, marchand de Québec<sup>14</sup>.

Cette somme est très importante pour l'époque. En effet, elle équivaut à une année de salaire d'un marchand ou à la solde annuelle d'un membre qualifié du personnel des navires et des armées. La solde d'un soldat des Compagnies franches de la Marine, de 1680 à 1750, est de 9 livres par mois, totalisant 108 livres au bout d'une année; mais attention, ceci est la somme avant déduction faite pour le logement et la nourriture, l'habillement, l'état-major, la ration et la caisse des Invalides de la marine, entre autres!<sup>15</sup> Mais que peut-on acheter avec cette somme en 1700? Un bel habit et sa veste valent 60 à 120 livres; une robe de chambre pour les grands froids d'hiver vaut 30 livres, un fusil de chasse, 50 livres... et nous ne parlons pas ici de meubles ni d'habitation<sup>16</sup>.

Nous pouvons formuler l'hypothèse que le marchand n'avance pas une telle somme à quelqu'un qui ne pourra le rembourser et, par conséquent, nous pouvons en conclure que Jean Pérusse avait les moyens de rembourser cette somme et qu'il n'était pas simple soldat. Nous pouvons aussi supposer que Jean Pérusse était déjà habitant de Lotbinière à cette époque; on ne prête pas autant d'argent à un inconnu! Et pourquoi emprunter pareille somme? Jean envisageait-il de s'établir? Projetait-il le mariage? Était-il déjà marié, comme le laisse supposer l'abbé Paradis<sup>17</sup> dans les *Annales de Lotbinière*, sans en fournir la preuve? Nous n'en savons rien, mais la présence de Jean Pérusse et son activité à Lotbinière en 1700 sont désormais établies, bien que nous n'ayons pas de preuve de son établissement avant cette date. Nous ne le trouvons pas dans les recensements antérieurs à 1700, pas plus que nous n'y trouvons trace de Pierre Perushe dit Toulouze.

Dans la carte établie par le sieur Robert de Villeneuve, ingénieur du roi, en 1690, Jean Pérusse ne figure pas comme habitant<sup>18</sup>. Pierre Perushe dit Toulouze est-il reparti avec son régiment? Qu'a fait Jean Pérusse avant de contracter une dette en 1700? Ces questions demeurent sans réponses.

Les soldats arrondissaient leur fin de mois en travaillant chez l'habitant. Pour ceux qui avaient déjà un métier, le salaire était plus élevé. Pour les autres, ils pouvaient apprendre le métier d'habitant en participant à l'ensemble des travaux<sup>19</sup>. Mais ces revenus supplémentaires ne permettent pas d'emprunter des sommes importantes.

Un revenu substantiel s'ajoute lorsque le soldat a un titre: sergent, enseigne, etc. Il gagne alors entre 170 et 300 livres de plus. Jean Pérusse était-il sergent? Enseigne de la marine? Une chose apparaît probable: il logeait chez l'habitant, puisque le casernement n'a débuté qu'au début des années 1720 et que les baraques n'ont vraiment été établies qu'à compter de 1750<sup>20</sup>.

Un autre fait vient confirmer la présence et l'implication de Jean Pérusse. En 1704, le 24 janvier précisément, Jean Pérusse est témoin à la signature du contrat de mariage de Joseph Faucher et de Marguerite Marcot, acte passé devant le notaire Guillaume de Nevers. Voici les termes illustrant la présence de Jean:

... furent présents en leurs personnes, Joseph Faucher d'une part et Marguerite Marcot fille de Nicolas Marcot et de Martine Tauret d'autre part de l'avis et consentement de leurs parents et amis pour ce rassembler de part et d'autre de la part du dit faucher de jean peruche compère et amy...<sup>21</sup>.

À noter la graphie du patronyme Peruche sur cet acte. Cette même graphie, nous la retrouvons sur la carte des seigneuries de Québec établie par Gédéon de Catalogne, cartographe du roi, faite entre 1704 et 1709, carte qui confirme l'établissement de Jean Pérusse en la seigneurie de Lotbinière<sup>22</sup>.

De la présence de Jean Pérusse à la signature du contrat de mariage de Joseph Faucher, un fait doit retenir notre attention. Jean est dit *compère et amy* de Joseph Faucher. Or, selon le langage de l'époque et nous référant au *Trésor de la langue française (1606)*, au *Dictionnaire de Furetière (1684)* et au *Grand dictionnaire de la langue française (1694)*, le mot *compère* signifie *parrain* ou *celui qui a porté mon enfant aux fonts baptismaux* ou *celui de qui j'ai tenu son enfant au-dessus des fonts baptismaux*. Donc, soit Jean Pérusse a été le parrain d'un des enfants de Joseph Faucher, qui n'est cependant pas encore marié, ou bien Joseph Faucher a été le parrain d'un enfant de Jean et Marie-Jeanne Barabé, ce qui situerait leur mariage avant 1704.

14. BAnQ Québec. Minutier de Charles Rageot de Saint-Luc.

15. LÉPINE, Luc. *Histoire militaire du Canada*, document produit par le département des Archives militaires du Canada.

16. *Ibid.*

17. Dans les *Annales de Lotbinière*, l'abbé Paradis affirme: «Jean Pérusse, époux de Jeanne Barabé, née aux Trois-Rivières, le premier mars 1673. Il est très possible que Jean Pérusse ait été établi à Lotbinière avant 1689. On peut le conjecturer avec certitude par suite du fait que Marie-Jeanne Barabé sa femme, a été marraine d'Ignace Lemay, au Cap Santé, le 21 novembre 1689».

18. HARRISSE. *Op. cit.*

19. CASSEL, Jay. *The Troupes de la Marine in Canada, 1683-1760: men and material*, thèse de doctorat, University of Toronto, 1988.

20. LÉPINE, Luc. «The Military Roots of the 'dit' names», dans *Historica*, 2010.

21. BAnQ Québec. Minutier de Guillaume de Nevers.

22. Relevé des seigneuries de Québec fait par Gédéon de Catalogne en 1704, Bibliothèque nationale du Québec.

Car Jean Pérusse s'est bel et bien marié. Il épouse Marie-Jeanne Barabé, née vers 1661<sup>23</sup>, fille de Nicolas Barabé et Michelle Ouinville, mariage dont nous ne connaissons pas la date. Les auteurs consultés s'entendent pour le situer autour de 1700, parfois à Lotbinière, parfois à Trois-Rivières. Ma recherche a donc commencé à Trois-Rivières, pour descendre vers Saint-Louis de Lotbinière.

L'étude des registres des paroisses de Trois-Rivières à Lotbinière ne permet pas d'établir d'où venait Jean Pérusse, quand lui et Marie-Jeanne Barabé se sont mariés, non plus que les dates de baptême de leurs sept enfants, ni la trace de la sépulture de cet ancêtre.

Pourquoi ne trouvons-nous aucune trace du mariage et des baptêmes des enfants de Jean Pérusse? La seule hypothèse que nous pouvons formuler ici se base sur l'incendie d'une partie du presbytère de l'église de Lotbinière et de sa sacristie, incendie survenu en 1850 et au cours duquel les archives se rapportant au couple Pérusse-Barabé auraient disparu dans les flammes.

Sans actes religieux, il devient ardu de situer la naissance des enfants du couple Pérusse-Barabé et nous sommes tributaires des informations contenues dans les actes notariés faisant état de contrats de mariage, de donations, d'entrées au couvent, etc., pour situer dans le temps les enfants du couple. Les archives consultées pour la période de 1680 à 1740 nous donnent des informations fort intéressantes.

En 1708, le seigneur de Lotbinière donne concession d'une terre de 15 arpents à Jean Beaudet. À ce contrat du notaire royal Louis Chambalon, il est dit ce qui suit :

*... qui se trouve à le long du fleuve Saint-Laurent depuis la borne de l'habitation de Jean Pérusse dit Toulouse et jusqu'au Sault à la Biche...<sup>24</sup>.*

Ceci établit que Jean Pérusse habitait en Nouvelle-France et qu'il possédait une terre dans la seigneurie de Lotbinière.

En date du 20 février 1715, devant le notaire royal Jacques de Horné de Laneuville<sup>25</sup>, le seigneur Eustache Chartier de Lotbinière concède à Jean Pérus une terre de 8 arpents. Il faut se rappeler qu'à l'époque, la terre concédée par le seigneur à un censitaire était en principe de 4 arpents; Jean en reçoit 8... pourquoi? Ici aussi, que des conjectures. Était-ce une récompense pour services rendus? Un privilège rattaché à un grade militaire? Nous n'en savons rien.

Un contrat passé en 1715 nous apporte une preuve du mariage de Jean et Marie-Jeanne. En effet, le 1<sup>er</sup> novembre 1715, devant le notaire de Horné de Laneuville, de Québec, Jean Perrus, son épouse Marie Jeanne Barabé et son voisin, *compère et amy*, Joseph Faucher, vendent au seigneur de Lotbinière une parcelle de terrain pour y bâtir l'église<sup>26</sup>. C'est

ce même seigneur qui donnait à Jean Pérusse 8 arpents de terre en date du 20 février 1715.

Jean Pérusse était respecté à Lotbinière et nous le trouvons présenté à plusieurs reprises comme *Enseigne de la milice* et mentionné comme tel en 1723 lors de la verbalisation du grand chemin de la seigneurie de Lotbinière :

*... Conseiller au Conseil Supérieur de ce pays et de l'avis du Sieur Joseph Lemay, Capitaine de la Milice de ladite Seigneurie et de Jean Pérusse Enseigne, de Charles Beaudet, Sergent...<sup>27</sup>.*

Il en va de même le 22 octobre 1724, lors de l'arrivée du sieur Jean Baptiste Ratel à titre de curé de la paroisse de Saint-Louis de Lotbinière. Dans le document décrivant la prise de sa cure, nous lisons :

*... Le tout fait en présence du Sr Joseph Lemay, Capitaine de ladite Seigneurie de Lotbinière et du Sieur Jean Pérus Enseigne et des Sieurs Marquis...<sup>28</sup>*

La fonction d'enseigne de milice sied bien à un ancien militaire. Jean Pérusse est-il arrivé en Nouvelle-France comme enseigne? Rappelons que de nombreux soldats et officiers arrivés en Nouvelle-France se sont établis après avoir terminé leur engagement de six ans et ont épousé des jeunes filles d'ici<sup>29</sup>. L'établissement sur une terre et le mariage étaient des conditions essentielles pour pouvoir être relevé de ses obligations militaires. Est-ce le cas de Jean? Est-ce la raison pour laquelle le seigneur de Lotbinière lui concède plus de terre? Nous n'en avons pas la preuve, mais cette hypothèse mérite d'être creusée!

Jean passera plusieurs autres contrats notariés sans pour autant que nous en apprenions plus sur ses origines. Mais en 1733, une information importante nous est donnée. Le 16 octobre 1733, devant le notaire royal Jacques Pinguet de Vaucour de Québec, Jean Perus, *âgé de 67 ans* et sa femme Marie-Jeanne Barabé âgée de 62 ans font don de leur terre à leur fils Louis, car [...] *se trouvant dans un âge avancé...<sup>30</sup>*. À partir de ces informations, nous pouvons donc situer l'année de naissance de Jean Pérusse vers 1666-1667, soit la même année que celle du soldat Pierre Perushe dit Toulouse soigné à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1691.

## Des questions en guise de conclusion

Que savons-nous de plus aujourd'hui sur Jean Pérusse dit Toulouse? De certitudes, nous n'en avons pas, mais des hypothèses et des questions, oui.

Est-ce que le soldat Pierre Perushe et Jean ne sont qu'une seule et même personne? Est-ce qu'ils sont frères, parents ou de parfaits inconnus? Nous savons que l'un vient de Delbade, paroisse de Toulouse, et que l'autre, Jean Pérusse, l'ancêtre,

23. Dans le *Décompte du recensement du 1<sup>er</sup> juin 1681 pour la seigneurie de Lotbinière* fait par Benjamin Sulte en 1671, elle était âgée de 10 ans.

24. BANQ Québec. Minutier de Louis Chambalon.

25. BANQ Québec. Minutier de Jacques de Horné de Laneuville.

26. *Ibid.*

27. PARADIS. *Op. cit.*

28. PARADIS. *Op. cit.*

29. LÉPINE. *Op. cit.*, selon l'auteur, plus de 70 % de tous nos ancêtres français étaient soldats lorsqu'ils sont arrivés en Nouvelle-France.

30. BANQ Québec. Minutier de Jacques Pinguet de Vaucour.

était « dit Toulouse<sup>31</sup> » ; qu'ils sont tous les deux nés vers 1666–1667 et qu'un des deux était soldat à Québec, blessé en 1691 et soigné à l'Hôtel-Dieu de Québec ; que l'autre était enseigne de la milice en 1723–1724. Nous savons qu'en 1700 Jean Pérusse emprunte une importante somme d'argent, et qu'il se marie avec Marie-Jeanne Barabé à la même époque. Nous avons aussi appris qu'en 1708, il occupe une terre en la seigneurie de Lotbinière et qu'en 1715, il reçoit 8 arpents de la part du sieur de Lotbinière. Nous savons également que le couple Pérusse-Barabé a eu plusieurs enfants.

Jean Pérusse dit Toulouse est-il arrivé comme soldat ? À quel régiment appartenait-il ? Quel était son point de départ ? Était-il originaire de Toulouse, cette grande région de France ? Sur quel navire a-t-il voyagé ? Pourquoi ne trouvons-nous pas de traces de son arrivée en Nouvelle-France ? Qu'est-ce qui a motivé sa venue au pays s'il n'était pas soldat ? A-t-il fui les guerres de religion lorsque l'Édit de Nantes a été révoqué en

1685 ? N'oublions pas que c'est près de 300 huguenots qui ont trouvé exil en Nouvelle-France à cette époque<sup>32</sup>. Fuyait-il la justice ? A-t-il fait l'objet d'un bannissement ? Était-il déjà marié et en rupture de cet engagement ?

Les quelques questions et hypothèses soulevées ici sont autant de points qui orientent notre démarche. Sans ces hypothèses à vérifier et d'autres à développer, notre démarche risquerait de s'épuiser très rapidement, mais notre recherche ne s'arrête pas avec cet article !

Jean Pérusse est venu en Nouvelle-France et quelque part, des traces de sa vie en France existent. Il est l'ancêtre présumé de tous les Pérusse et, à ce titre, il mérite de sortir de l'oubli et qu'on éclaircisse sa filiation. À nous de relever ce défi !

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[brmarie@cgocable.ca](mailto:brmarie@cgocable.ca)

31. Lépine. *Op. cit.*, l'auteur mentionne que les soldats recevaient un « nom dit » ou nom de guerre, lorsqu'ils s'enrôlaient. Ces noms dits étaient personnels et faisaient référence à la ville d'où venait le soldat. Après leur engagement, les soldats devenaient soit seigneur, soit censitaires et le seigneur continuait à utiliser leur nom de guerre.

32. LARIN, Robert. *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Sillery, Éditions Septentrion, 2000, 230 p.

## Une question de préséance



**L**a messe de Noël, en 1659, à l'église paroissiale de Québec, avait été célébrée avec diacre et sous-diacre. Le diacre, l'abbé Philippe Pèlerin, arrivé à Québec depuis quelques semaines seulement, était peu au fait des coutumes de la capitale. Au lieu d'encenser lui-même le gouverneur, M. d'Argenson, comme on le faisait toujours à Québec, il laissa cette besogne au thuriféraire, qui était un simple enfant de chœur. On rapporta au gouverneur que l'innovation avait été faite sur l'ordre même de M<sup>gr</sup> de Laval. M. d'Argenson, déjà en froid avec l'évêque, fit une grande colère à la suite de ce prétendu manquement à la préséance. Il prit la peine de consulter le Cérémonie des Évêques et il lut que le gouverneur devait être encensé immédiatement après l'évêque par le diacre, et ce avant les prêtres du chœur. M<sup>gr</sup> de Laval se défendit en affirmant que l'usage en France ne donnait pas cet honneur aux gouverneurs. Mais M. d'Argenson, prévenu et têtu, s'en tint au Cérémonial des Évêques. Le différend menaçait de s'éterniser. Heureusement, les Pères Jésuites, habiles diplomates, s'interposèrent et réussirent à rétablir la paix entre le gouverneur et l'évêque. Comme on le voit une petite cause avait produit de grands effets.

ROY, Pierre-Georges. *Les petites choses de notre histoire*, Québec, Éditions Garneau, 1944 p. 121–122.

### GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

#### Témoignage de liberté de mariage

Document officiel attestant, à l'aide de témoignages de parents, amis ou connaissances, de la liberté d'un individu à se marier, c'est-à-dire de son célibat ou son veuvage.

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :

<http://federatongenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>



## Célébration de la messe de minuit, 25 décembre 1645

Tiré de *Noëls Anciens de la Nouvelle-France*

**S**i je consulte le Journal des Jésuites, à la date du 25 décembre 1645, je lis ce qui suit :

« Le premier coup de la messe de minuit sonna à onze heures, le deuxième un peu avant la demie, et pour lors on commença à chanter deux airs : — Venez, mon Dieu, etc, et Chantons Noé, etc. Monsieur de la Ferté faisait la basse, Saint-Martin jouait du violon. Il y avait encore une flûte d'Allemagne qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'Eglise. Nous eûmes fait un peu devant minuit; on ne laissa pas de chanter le Te Deum, et un peu après on tira un coup de canon pour signal de minuit, où commença la messe. »

J'avoue humblement qu'il m'a été jusqu'à présent impossible de retrouver le premier de ces deux airs, — Venez, mon Dieu, — mentionné dans cet extrait. D'autres vaillants archéologues plus heureux que moi, c'est-à-dire mieux fournis de livres, y parviendront sans doute. Quant au second, Chantons Noé, on me l'a signalé dans un Recueil de Cantiques à usage du Diocèse de Belley. Le voici :

Chantons tous à la naissance  
Du Rédempteur incarné  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Puisque c'est notre croyance,  
Entonnons-Lui : K Y R I E.

Adorons dans cette crèche  
Sa profonde humilité  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
C'est de là qu'il nous la prêche  
Redisons-lui : KYRIE.

En implorant sa clémence,  
Demandons à sa bonté  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Qu'il nous donne la constance  
D'achever le KYRIE.

Et pour conserver l'usage  
Dans l'Eglise respectée  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Poursuivons d'un grand courage  
En disant aussi : KYRIE.

Il vient pour mettre en sa gloire  
Ceux qui l'auront mérité  
Noé, Noé, Noé, Noé!

Ayons bien dans la mémoire  
De chanter toujours : KYRIE.

Saluons aussi la Mère  
Qui dans son sein l'a porté :  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Prions-la d'un cœur sincère

De dire pour nous : KYRIE.  
Il est né dans une étable,  
Pauvre, faible, et tout glacé  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Il aura pour agréable  
Qu'on répète : KYRIE.

Tâchons que cette naissance  
Nous mène à la sainteté  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Pour en avoir l'assurance  
Disons souvent : KYRIE.

Tous les saints se réjouissent  
Le ciel même a répété  
Noé, Noé, Noé, Noé!  
Qu'à l'envi nos voix unissent  
Au Gloria : KYRIE.

Tel fut le Noël que l'on chanta à Québec, à la messe de minuit, le 25 décembre 1645, célébrée dans la maison de la Compagnie des Cent Associés, l'église paroissiale — Notre-Dame de Recouvrance — ayant été incendiée cinq ans auparavant, le 14 juin 1640. Ce cantique aura donc deux cent cinquante-quatre ans à la Noël prochaine, 1899. Un bel âge, n'est-ce pas? C'est le doyen vénérable, l'aïeul, le grand ancêtre des NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE — des Noëls identifiés, bien entendu.



## Patronyme Lariou dit Lafontaine, étude d'une lignée

Juliette L. Bruneau (5769)

Vivant à Québec, mais originaire de la Mauricie, l'auteure est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Laval. Plusieurs responsabilités l'ont amenée à voyager et à s'attarder à la compréhension et au développement des sociétés. Sa carrière s'est déroulée en bonne partie à l'Université du Québec-ENAP, où elle a surtout occupé les fonctions de directrice du programme international. Elle a aussi travaillé au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa, à la Direction Maghreb et Moyen-Orient. C'est par le vécu sociopolitique des ancêtres qu'est venu l'intérêt pour la généalogie.

### Résumé

*Plus nous cherchons, plus nous en apprenons sur notre ancêtre Jean Lariou dit Lafontaine. Ma sœur, Thérèse Lafontaine-Cossette (1283), a colligé ses données généalogiques et les a analysées; aujourd'hui, c'est grâce à ses recherches que je peux écrire cet article. En 1999, ensemble, nous sommes remontées aux sources et avons visité la France, à la recherche des traces de notre ancêtre. L'accès à d'autres sources d'informations nous permet aujourd'hui de rectifier les connaissances et de faire la mise à jour de la vie de ce soldat du régiment de Carignan-Salières.*

### Jean Lariou

Il a été impossible de trouver l'acte de naissance de Jean Lariou, aussi présenté sous le patronyme Lariou (Lariou) dit Lafontaine<sup>1</sup>. Il est né vers 1640 ou 1641, selon les sources (40 ans, lors du recensement de 1681), il est le fils de Jean et Jeanne Brusquet<sup>2</sup> de Mas-d'Agenais, diocèse de Condom, Gascogne, en France. Est-il huguenot? Arrivé à bord du navire *La Justice*, soldat de la compagnie Naurois, il est confirmé le 24 septembre 1665<sup>3</sup>. Sur ce sujet de la confirmation, l'avis des auteurs est partagé.

*Ceux qui étaient confirmés à leur arrivée, c'est qu'on doutait de leur foi catholique et qu'il fallait s'en assurer...? Comme le dit Jacques Mathieu<sup>4</sup>.*



Carte du Mas-d'Agenais.  
Photo prise par l'auteure en 1999.

Jusqu'ici, impossible de trouver un acte officiel, malgré les recherches aux archives locales et régionales en France. Signalons que les protestants sont nombreux dans cette région située non loin de Nérac, un haut lieu du protestantisme à l'époque. La lutte constante entre les catholiques et les protestants se poursuit. Jean a-t-il le goût de quitter ce lieu; devenir soldat est-il une façon de fuir la persécution et d'avoir l'autorisation de sortir du pays? Une visite des lieux permet de mieux comprendre les difficultés de la vie courante.

La rencontre avec l'historien René Vacqué ainsi que la lecture de ses écrits<sup>5</sup>, entre autres son ouvrage intitulé *Deux mille ans d'histoire du Mas-d'Agenais*, permettent d'obtenir des

1. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 381; FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, éditions Histoire Québec, 2014, p. 109.
2. Dans le *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)*, l'épouse de Jean Lariou est désignée sous le seul prénom de Catherine. LANGLOIS, *ibid.*, p. 381, mentionne qu'elle est prénommée Jeanne et non Catherine, contrairement à JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 655, et FOURNIER et LANGLOIS. *Op. cit.*, p. 9, l'identifient erronément sous les prénoms Catherine-Jeanne.
3. Jean Larioux (*sic*), 27 ans, est confirmé à Notre-Dame-de-Québec, le 24 septembre 1665. LANGLOIS. *Op. cit.*, p. 500.
4. Information recueillie lors des séances de formation sur la recherche généalogique à la période de la Nouvelle-France.

5. VACQUÉ, René. *Deux mille ans d'histoire du Mas-d'Agenais*, 4<sup>e</sup> édition, [s. l.], Syndicat d'initiative d'Agen, 1992, 135 p. René Vacqué a aussi produit d'autres écrits pour le Syndicat d'initiatives locales.



La fontaine de Galliane du Mas-d'Agenais.  
Photo prise par l'auteure en 1999 lors de sa première visite au Mas-d'Agenais.

précisions sur ce pays gascon, région rattachée autrefois à l'Aquitaine et aujourd'hui à Lot-et-Garonne.

*Occupant un site pittoresque sur le canal latéral à la Garonne, le Mas-d'Agenais était déjà apprécié par les Romains qui l'appelaient « Velanum Pompejacum ».*

*De nombreux vestiges ont été mis à jour dans la nécropole de Revenac. Le village a vécu tous les grands bouleversements historiques de la France: les invasions barbares, la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, la Fronde... Ses remparts, sa porte romane, sa fontaine Galliane, son église romane qui possède un Rembrandt mondialement connu, sa halle au blé du XVII<sup>e</sup> siècle témoignent de ce riche passé. Saint Vincent est le patron de Mas-d'Agenais.*

La fontaine du village et sa source pourraient constituer une explication sur l'origine du surnom de l'ancêtre Lariou dit Lafontaine.

*Située au pied du village, cette fontaine alimentait en eau pure et fraîche les habitants du village Velanum. Pendant trois siècles, les troupes romaines parquées dans la plaine de Pompejacum l'ont utilisée. La voie romaine Agen-Bordeaux traversait le village et passait à côté de cette source appréciée. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, elle fut le principal point d'eau pour le Mas d'Agenais, les puits n'ont été creusés qu'en 1903. La forme du toit du lavoir rappelle le compluvium des maisons de Pompéi.*

## Rester en Nouvelle-France

Comme plusieurs de ses compagnons venus de France pour combattre les Iroquois, il accepte de s'établir ici et il le fera à Batiscan. Difficile de préciser exactement les dates et l'endroit des terres achetées. Le 6 décembre 1669<sup>6</sup>, par-devant le notaire

6. BANQ Trois-Rivières. *Inventaire des greffes des notaires du Régime français*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975, vol. xxvi, n° 45, p. 70. TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674. De la Côte-Nord au lac Saint-Louis*, t. 1, Montréal, Éditions du Méridien, 1998, p. 366, mentionne la terre de « Jean Lariou dit Lafontaine Le Gascon » entre celles de Trotaïn et Tichéné.

Jean Cusson<sup>7</sup>, le révérend père Richard de la Compagnie de Jésus, chargé de faire profiter les terres non encore octroyées situées dans la seigneurie de Batiscan, concède à Jean La Rieu (une des variantes du nom de famille Lariou),

*habitant de la seigneurie et y demeurant, pour lui et ses ayants cause une concession de 4 arpents de large le long de la rivière Batiscan sur 21 arpents de profondeur, bornée à l'ouest à Alexandre Tichéné et à l'est à François Trotaïn (Trotaïn)<sup>8</sup>.*

Il paiera chaque année, à la Saint-Martin, ses redevances seigneuriales

*le onzième de novembre un boisseau de blé et deux chapons vifs de rentes et quatre deniers de cens. Obligation de bâtir et demeurer sur la concession, d'y travailler incessamment afin que les droits puissent être payés, de faire moudre au moulin banal tous les grains qui se mangeront dans la maison, de clore sa concession afin que ses bestiaux ne puissent faire tort, sous peine de payer les dommages. Il laissera un grand chemin sur le bord de la rivière Batiscan pour le commerce de ses voisins d'au moins trente pieds de large à prendre lorsque la marée sera haute.*

Un procès-verbal présenté sous la forme d'un résumé manuscrit et erroné d'un document assez difficile à lire de Jacques de La Tousche, notaire et procureur fiscal de la prévôté de Cap-de-la-Madeleine<sup>9</sup>, daté du 25 septembre 1668, nous apprend que le « soldat et greffier Jean Lariou est guéri » par Louis Pinard. Ce segment de phrase comporte des erreurs qui ont trompé plusieurs auteurs<sup>10</sup>. Lariou n'est pas un greffier, car sa marque X est bien inscrite au bas de la page, et les faits sont mal cités. Retournons à la source, soit les documents originaux, pour connaître la vérité. Ces documents datés entre le 15<sup>e</sup> de 9<sup>bre</sup> (15 novembre) et le 5<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1668 (5 décembre) décrivent la cause opposant Jean Lariou, soldat et habitant de Batiscan, et le chirurgien Louis Pinard. Vers le 24 juin 1668, François Trotaïn dit St-Surin, 22 ans, et Alexandre de Chesné (Techenay), 22 ans, soldats, conduisent Lariou, blessé au pouce de la main droite, depuis sa maison à Batiscan jusque chez le chirurgien d'office. Lariou promet 40 livres pour obtenir de bons soins et une parfaite guérison à Pinard qui accepte de le nourrir dans sa maison jusqu'à parfaite guérison. Les deux camarades et Michel Fiset, habitant à Cap-de-la-Madeleine, témoignent. Félix Thunay

7. BANQ Trois-Rivières. Minutier du notaire Jean Cusson, le 6 décembre 1669.

8. Le notaire François Trotaïn signe ses actes sous les deux formes, soit Trotaïn et Trotaïn, d'où le fait que plusieurs auteurs ont retenu cette dernière orthographe.

9. BANQ Trois-Rivières. Minutier du notaire Jacques de La Tousche, Procès-verbal de la guérison de Jean Lariou dit Lafontaine, greffier (sic) de Louis Pinard..., le 25 septembre 1668.

10. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres du Québec (1608-1700)*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2001, vol. 3, p. 138; vol. 4, p. 142, dans la notice biographique de Louis Pinard, il est dit « Lariou a gain de cause ». Dans BANQ. *Op. cit.*, n° 341a, p. 42, il est mentionné dans le procès-verbal du notaire Jacques de La Tousche, le 25 septembre 1668.

(Thune) sieur Dufresne, maître chirurgien, constate que la main droite de Lariou n'est pas guérie. Pourtant Louis Pinard réclame toujours son dû, les tourtes et l'original. Les soldats témoins déposent

*ne pas s'être obligés audit Pinard de fournir pour ledit Lariou ni d'original frais ni de tourte, qu'en cas qu'ils puissent en avoir et non davantage.*

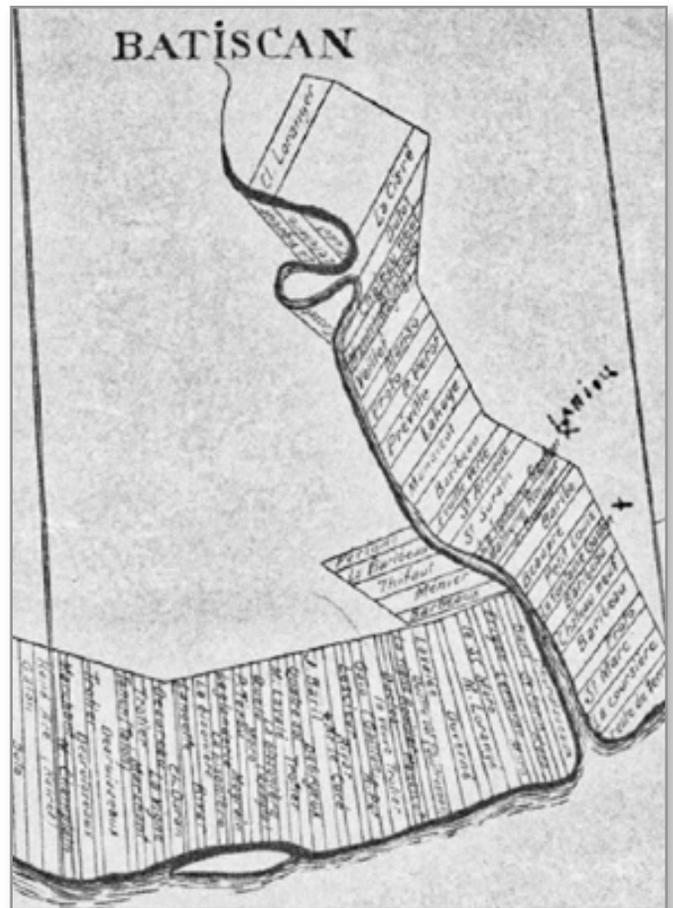
Finalement, Lariou gagne. Il reste fidèle à ses amis qui l'ont aidé, et il est témoin, le 13 août 1668<sup>11</sup> devant le notaire royal Gilles Rageot, au contrat de mariage de François Trotain et à celui d'Alexandre Techenay. D'ailleurs, Félix Thunay sera présent au mariage de Lariou, et François Trotain<sup>12</sup> assistera à sa sépulture.

La main blessée de Lariou reprend de sa souplesse car, le 16 mai 1676, devant le notaire seigneurial Michel Roy<sup>13</sup>, il s'engage avec Pierre Deshaies à bâtir une grange de 30 pi de longueur sur 24 pi de largeur à la ferme de Thomas Tarieu, sieur de Lanouguère, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Ils fourniront tout le bois de la charpente et recevront en deux paiements la somme de 55 livres et une livre de tabac. Lariou ne signe pas, même si Raymond Douville le mentionne à la page 156 de son livre *Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne de la Pérade*<sup>14</sup>.

En juillet 1684, il témoigne en faveur d'Antoine Roy dit Desjardins, avec ses confrères d'armes, devant le notaire Claude Maugue.

## Le couple

Après des fiançailles et la publication de deux bans, Jean Lariou épouse Catherine Mongeau<sup>15</sup> à Québec le 16 avril 1674. Cyprien Dufort<sup>16</sup>, prêtre missionnaire du Séminaire de Québec, donne la bénédiction nuptiale en présence de Jacques Mongeau, frère de l'épouse, de Noël Jérémie dit La Montagne, habitant du Saul de Batiscan, et d'André Parmentier, habitant de la seigneurie de Maur. Dans l'acte de mariage recopié, l'abbé Henri de Bernières écrit : *de la paroisse de St-Pierre du Mans d'Agenais, évêché de Condom*, mais il faut savoir que certains registres considérés aujourd'hui comme des originaux sont en réalité des copies. Selon Hubert Charbonneau<sup>17</sup>,



Carte de la seigneurie de Batiscan.  
Extrait de la carte de Gédéon de Catalogne, 1709.

*la retranscription de 645 actes de mariage consignés dans le registre de Notre-Dame de Québec, faite en 1679 par Henri de Bernières, premier vicaire général de monseigneur l'évêque de Québec, peut contenir d'inévitables erreurs.*

L'abbé de Bernières a-t-il combiné Saint-Pierre, paroisse du baptême de Catherine Mongeau, et Mas-d'Agenais, commune d'origine de Jean Lariou pour donner Saint-Pierre de Mans-d'Agenais? Au contrat de mariage, le notaire Rageot écrit bien Mas-d'Agenais, ce qui sème le doute sur l'exactitude des noms des personnes et des lieux<sup>18</sup>.

La rencontre avec M. Vacqué nous a permis de valider certaines informations et de réorienter nos efforts vers les sources premières pour notre recherche.

11. BAnQ Québec. Minutier du notaire Gilles Rageot, le 13 août 1668.

12. PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*). Université de Montréal, © 1999–2015, [www.genealogie.umontreal.ca/fr/](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/). Toutes les autres données généalogiques proviennent de cette banque de données, à moins d'indication contraire.

13. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire Michel Roy dit Châtellerault, le 26 mai 1676.

14. DOUVILLE, Raymond. *Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne de la Pérade*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1946. 156 p.

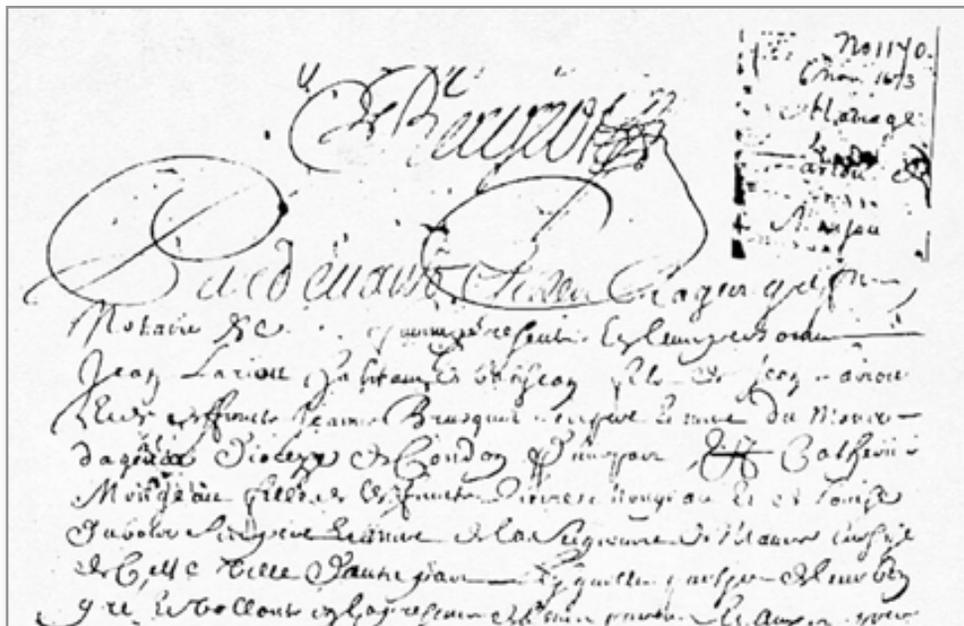
15. Attention au prénom Catherine, elle ne se nomme pas Jeanne.

16. PRDH. *Op. cit.*

17. CHARBONNEAU, Hubert. « À propos de l'origine des pionniers arrivés de France », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 43, été 1992, n° 192, p. 128.

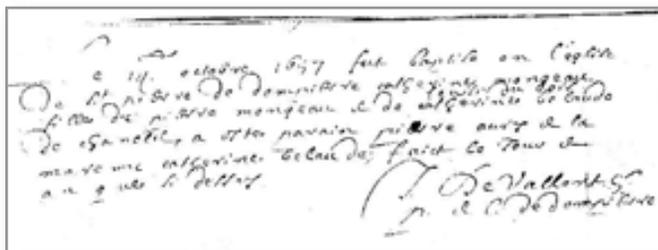
18. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, p. 381. Comment l'auteur a-t-il pu lire « Saint-Pierre-de-Landion près de Marmande? » JETTÉ. *Op. cit.*, p. 655, donne Jean Lariou et Catherine Brusquet (c'est Jeanne) de Saint-Pierre ou Mas-d'Agenais. Toutefois, FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, éditions Histoire Québec, 2014, p. 109, apportent une correction sous la forme « Le Mas-d'Agenais (Saint-Vincent) ». L'imbroglio sur le nom de l'épouse de Jean Lariou n'est pas encore corrigé.

Contrat de mariage, devant le notaire Gilles Rageot, de Jean Lariou, fils de Jean Lariou et Jeanne Brusquet, du Mas-d'Agenais, diocèse de Condom, du 6 novembre 1673. Document fourni par l'auteur.



## Catherine Mongeau

Baptisée le 14 octobre 1657 en l'église Saint-Pierre de Dompierre-sur-mer<sup>19</sup>, évêché de La Rochelle, en Aunis, fille de Pierre, charpentier de grosses œuvres et laboureur, et Louise Dubois de Chagnolet, à Dompierre-sur-mer, arrivée au Canada vers 1662 avec ses parents. Pierre Mongeau meurt et est inhumé le 17 juin 1663 à Québec. Louise Dubois, veuve avec quatre enfants Mongeau, se remarie à Québec le 29 novembre 1664 avec Adrien Thiboult (Thibault, selon le *PRDH*) qui décède avant le recensement de 1667. Louise meurt le 8 janvier 1670 et est inhumée à Québec le jour même<sup>20</sup>. Catherine Mongeau perd donc son père, son beau-père et sa mère avant ses 13 ans. Le notaire royal Gilles Rageot écrit « la jeune fille de la seigneurie de Maure », à son contrat de mariage.



Baptême de Catherine Mongeau.

Source : document remis par André Veillet, Flainval, France.

## La famille

- 1 **Anne**: née le 7 avril 1680 et baptisée le lendemain à Batiscan<sup>21</sup>, fille de Jean Lariou Lafontaine dit le Gascon et Catherine Maio (Mongeau), parrain Damien Quatresols, marraine Anne Guillet; elle est morte noyée à 16 ans et a été inhumée à Batiscan le 4 juin 1696, en présence de Damien Quatresols, Jean Colet et du célébrant l'abbé Nicolas Foucault.
- 2 **Catherine**: née le 26 janvier 1683 et baptisée à Batiscan le lendemain, parrain Jean Trottier, marraine Élisabeth Trottier. À la suite d'un contrat notarié le 2 novembre 1698<sup>22</sup>, elle épouse, le 19 novembre 1698 à Batiscan, Jean Veillet sieur de Laplante, soldat de la compagnie de Vaudreuil, fils de Jean Veillet et Marguerite Arnaud de Saint-André de Niort, évêché de Poitiers, en Poitou. L'époux est inhumé le 21 février 1741 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, âgé d'environ 80 ans. Devenue veuve, Catherine a été ménagère du père récollet Charles Pocqueleau, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan<sup>23</sup>. Elle est décédée le 16 juillet 1756 et est inhumée à Sainte-Geneviève-de-Batiscan le lendemain à 76 ans (plutôt, 73 ans).
- 3 **Marie-Charlotte**: née le 23 septembre 1687 et baptisée à Sainte-Geneviève-de-Batiscan le lendemain, parrain François Trotain, marraine Marie Charlotte Jérémy. Le curé, l'abbé

21. *PRDH. Op. cit.*

22. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, le 2 novembre 1698. Cet acte notarié nous permet de distinguer les deux personnages Jean Lariou (Lariou) présents en Nouvelle-France à cette époque.

23. MARGUERITE-MARIE, O.S.U. *Points d'histoire: étude sur la famille Baril*, Montréal, Imprimerie Moderne, 1904, p. 9. ALLAIRE, Jean-Baptiste Arthur. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École des sourds-muets, 1908, vol. 1, p. 438.

19. Copie de l'acte offerte par M. André Veillet, Flainval, France. MONGEAU, Léo-Paul. « Pierre Mongeau, fils de Jacques », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 36, cahier 166, n° 4, décembre 1985, p. 275. L'auteur apporte une rectification à cette naissance dans JETTÉ. *Op. cit.*, p. 823.

20. JETTÉ. *Op. cit.*, p. 1079.

Claude Volant, a officié pour le baptême. Un contrat de mariage entre Marie-Charlotte et Antoine Gendras (Gendron), fils de Pierre et Marie Charpentier de Sainte-Anne-de-la-Pérade, est signé le 10 août 1707<sup>24</sup>. Le mariage est célébré à Batiscan le 16 août suivant. Marie-Charlotte décède le 2 juillet 1728 et est inhumée le lendemain à Sainte-Anne-de-la-Pérade, âgée de 40 ans. Antoine Gendron se remarie le 6 février 1739 à Sainte-Anne-de-la-Pérade avec Marie-Louise Leroux, veuve de Jacques Bercier.

**4 Jean-François** (Delariou dans *PRDH*, vol. 4, B-113) : né le 14 décembre 1690 et baptisé le jour même à Batiscan, parrain François Quatresous, marraine Marie-Anne Trotain et Nicolas Foucault, prêtre. Il épouse le 18 février 1716 à Batiscan Catherine Viel, fille de Pierre Viel dit Desnoyers et Marie-Madeleine Trottier, après la signature d'un contrat notarié de mariage la veille<sup>25</sup>. Catherine, devenue orpheline en octobre 1697, a pour beau-père depuis le 21 août 1698 Jean Desranleau dit Châteauneuf qui est présent au mariage. Jean François décède le 16 septembre 1730 et est inhumé le lendemain à Batiscan. Catherine épousera Joseph L'Heureux en secondes noces le 28 janvier 1732 à Batiscan.

**5 Marie-Nicole** : née le 18 janvier 1694 baptisée le jour même à Batiscan (*PRDH*, vol. 4 B-113, il est écrit *Jean Sorion et Loriou*<sup>26</sup> et *Catherine Mingot*), parrain Charles Lesieur dit Lapierre, procureur fiscal de Batiscan, marraine Nicole Bonnin, femme de Damien Quatresous, et Nicolas Foucault, prêtre. Elle épouse, le 21 juillet 1710 à Batiscan, René Gendras<sup>27</sup>, fils de Pierre Gendras (Gendron) et Marie Charpentier, de Sainte-Anne-de-la-Pérade; elle devient veuve le 11 avril 1737. L'inventaire des biens de feu René Gendron est établi devant le notaire Joseph Rouillard le 23 mars 1739. Marie Nicole Lariou ou Bleriau, selon le *PRDH*, décède le 5 mars 1758, à l'âge de 64 ans et non de 71 ans, et est inhumée le lendemain à Sainte-Anne-de-la-Pérade<sup>28</sup>.

**6 Jean** (plusieurs l'oublient) : né le 21 avril 1697 et baptisé le 22 à Batiscan, parrain Jean Veillet et marraine Catherine Lariou, et Nicolas Foucault, prêtre. Qu'est-il devenu? Il n'est pas nommé lors du partage fait par sa mère Catherine Mongeau le 30 juillet 1716.

**7 Pierre** : né le 7 février 1699 et baptisé le lendemain à Batiscan, parrain Pierre Lesieur, marraine Catherine Quatresous. Le célébrant a omis de signer. Pierre épouse, le 24 novembre 1721 à Batiscan, Élisabeth Tifault<sup>29</sup>, fille

de Jacques et Marie-Anne Lescuyer. Décédé le 2 octobre 1729, il est inhumé le lendemain à Batiscan. Élisabeth, inscrite au registre sous le prénom Isabelle Tifault, 33 ans, épouse en secondes noces Louis Lemay le 26 mai 1732 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.<sup>30</sup>

## Le vrai Jean Lariou

On le désigne sous différents noms: Jean Lariou, La Riou, La Rioux, La Rieu, Lariou, Larriou, La Rieu, La Rieux, Larin, Laryé, Lafantaisie, Le Gascon, Lafontaine, Lavieux. Distinguons le vrai des autres. Il est Jean Lariou et non Jean Lorion ou Jean Baradat dit Larrioux (ou Lariou) qui vit en Nouvelle-France dans les mêmes années. Riou et Rieu en occitan désignent *ruisseau*. Larriou, nom du sud-ouest de la France, signifie *le ruisseau*. Selon la prononciation de Jean Lariou, les notaires et les prêtres écrivent Lariou ou Lariou de différentes manières et le soldat, ne sachant ni lire ni écrire, ne peut corriger. Le surnom Lafontaine, donné par ses compagnons d'armes, vient sûrement de la célèbre fontaine de Galliane, selon René Vacqué, historien du Mas-d'Agenais. D'après Marcel Trudel<sup>31</sup>, ceux qui veulent étudier l'ascendance des Lafontaine doivent surveiller 28 familles différentes. Une lecture erronée de l'écriture ancienne amène la confusion entre Jean Lorion<sup>32</sup>, qui s'engage en 1685 à se rendre aux Outaouais pour la traite des fourrures, et Jean Lariou qui défriche sa terre à Batiscan.

Clarifions encore entre Jean Lariou (parfois nommé Lariou) et Jean Baradat sieur de Larriou, chirurgien de la compagnie de Vaudreuil, fils de Jean Baradat et Claire Lariou de la paroisse d'Angais, évêché de Lescar, Béarn. Ce dernier épouse Marie-Anne Moreau à Batiscan le 14 novembre 1696. Le 2 novembre (9<sup>bre</sup>)<sup>33</sup> 1698, en la maison du Jean Lariou à Batiscan, le notaire Trotain précise les deux présences au contrat de mariage entre Jean Veillet et Catherine Lariou qui s'uniront le 19 novembre 1698. Parmi les témoins du futur époux Jean Veillet, sieur de la Plante, soldat de la compagnie de Vaudreuil, figure le sieur Jean de Larriou, maître chirurgien de Batiscan. Un Larriou bien paraphé apparaît au bas du document pour le chirurgien alors que Jean Lariou ne sait pas écrire. Voilà les deux hommes présents au même contrat. Clarifions aussi pour un troisième personnage au nom apparenté par erreur. Dans la liste des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec du 25 juillet et du 1<sup>er</sup> août 1694, Jean Larioux, âgé de 30 ans, est un matelot originaire de Bordeaux, sous les ordres de M. d'Iberville<sup>34</sup>.

24. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, le 10 août 1707.

25. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, le 17 février 1716.

26. *PRDH*. *Op. cit.*

27. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, le 20 juillet 1710.

28. *PRDH*. Vol. 36, p. 147.

29. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, le 23 novembre 1721.

30. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire Joseph Rouillard, le 13 juillet 1745, pour estimation des terres de feu Pierre Lariou.

31. TRUDEL, Marcel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, Montréal, Cahiers du Québec HMH, 2001, p. 161. Coll. Histoire.

32. LANGLOIS, Michel. *Op. cit.*, vol. 3, p. 138. ROY, Antoine. *Inventaire des greffes des notaires des greffes des notaires sous le régime français*, Québec, Archives de la province de Québec, 1947, vol. ix, p. 42, 44 et 124 pour les actes du notaire Claude Maugue, des 4 et 24 juin 1680 et 15 mai 1685.

33. Savoir que : 8<sup>bre</sup> = octobre, 9<sup>bre</sup> = novembre, X<sup>bre</sup> = décembre. Des notes ajoutées faussent parfois la date. Il faut lire la fin du contrat pour en comprendre le sens.

34. *PRDH*. *Op. cit.*

Voici un autre événement où Jean Lariou est présent à un acte juridique: le 1<sup>er</sup> octobre 1679, Sieur Brisset loue ses bœufs à Jean Lariou Lafontaine dit le Gascon devant le notaire Adhémar qui prend toutes les précautions pour bien identifier les personnes.

Le recensement de 1681 mentionne Jean Lariou dit Lafontaine, 40 ans, Catherine Mongeau, 20 ans, Anne 2 ans et Madeleine, une servante de 10 ans; il possède un fusil, cinq bêtes à cornes et 10 arpents en valeur. Ses voisins sont François Baribault, sabotier, Perrine Moreau et leurs cinq enfants. De l'autre côté vivent Louis Bercier, Anne Cochet et leurs cinq enfants.

## Ses terres

Une autre terre s'ajoute, car le notaire royal Romain Becquet mentionne le 29 décembre 1677 dans *Aveu et dénombrement de la seigneurie de Batiscan*, une concession de 80 arpents acquise le 12 septembre 1674 (BAnQ Trois-Rivières, contrat du notaire royal Antoine Adhémar, Q 20-5) chargée de quatre livres en argent et quatre chapons de rentes avec quatre deniers de cens. Cette dernière terre est possiblement celle vendue le 5 mai 1697 devant le notaire Trotain, par François Baribeau à son fils Jean Baribeau, terre voisine de celles de Pierre Viel et Jean Lariou.

Gisant au lit, malade en la maison de Jean Lariou, le cédibataire François Fortage fait son testament<sup>35</sup> en faveur de Jean Lariou, le 19 décembre 1699. Il lègue son habitation de Batiscan, voisine de celle de Jean Germain dit Magny, avec tous les bâtiments qui sont dessus, ainsi que tous les meubles qui sont dans la maison, son fusil, sa hache, sa houe et tous les grains, blé, pois qui sont dans la grange. Le légataire devra exécuter ses dernières volontés, donner 10 livres aux pauvres et 10 livres à l'église, l'enterrer dans le cimetière de Batiscan et faire célébrer 40 messes pour le repos de son âme. À l'automne suivant, Jean Lariou vend ce lot à Jean Baribeau<sup>36</sup>. Cette terre servira plus tard de point de repère pour les lignes cadastrales de Sainte-Geneviève.

## Donation

Jean Lariou et Catherine Mongeau invitent leur ami, le notaire Trotain, à venir chez eux le 1<sup>er</sup> février 1711, pour rédiger une donation entre vifs. Leur fils Jean (François) Lariou âgé de 20 ans accepte en donation la moitié de l'habitation tenant d'un côté au voisin Louis Bercier et de l'autre côté à celle de son père. S'ajoutent la moitié d'une autre habitation de 4 arpents, voisine de celle de Mathieu Rouillard dit Prenouveau (probablement la terre dont le contrat officiel est rédigé seulement le 10 avril 1711 devant le notaire royal Daniel Normandin), une vache, un poulain, une charrue, une charrette, une hache et une houe. Les autres biens et meubles seront séparés

35. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, testament le 19 décembre 1699. Le 31 décembre 1699 semble être la date de sa mort et le 3 janvier 1700 est celle de ses funérailles à Batiscan, comme il est mentionné dans le PRDH.

36. BAnQ Trois-Rivières. Minutier du notaire François Trotain, vente le 20 octobre 1700.

également entre les enfants. Le jeune homme aura l'usufruit de tous les biens restants jusqu'au décès des donateurs, mais s'engage à prendre soin de ses père et mère et à faire célébrer 30 messes de requiem à chacun. Il s'oblige aussi à établir son jeune frère Pierre, âgé de 12 ans, promesse qu'il tiendra.

Le 14 février 1715, Jean Lariou est inhumé dans le cimetière de Batiscan après avoir reçu l'extrême-onction. Le 30 juillet 1716, Catherine Mongeau réunit les héritiers. Ses fils Jean et Pierre, ses filles Catherine, Marie-Charlotte et Marie-Nicole dûment autorisées par leurs maris, font les partages des biens meubles, immeubles et terres labourables et prairies des deux habitations sises à Batiscan. Sur ces habitations, il y a 1 arpent de large sur 21 arpents de profondeur appartenant à la veuve et l'autre arpent aux enfants, pour en avoir chacun un cinquième de largeur et de profondeur. Ainsi se morcellent les deux terres paternelles; mais bientôt, achats et échanges favoriseront l'établissement de Pierre qui se mariera en novembre 1721. Catherine Mongeau vit avec son fils Jean et sa femme Catherine Viel, mariés en février 1716. Elle est marraine du petit Jean-Baptiste, baptisé le 24 décembre 1717. Au début de la soixantaine, le 22 mai 1719, par un beau matin de printemps, elle s'en va rejoindre son Jean Lariou dans le cimetière de Batiscan.

## Des lumières additionnelles

Ces mises à jour prouvent que les recherches progressent grâce à l'expérience et aux moyens modernes. Des mises à jour sur l'histoire de ce militaire, venu de France pour apporter la paix dans la colonie, et qui s'est installé comme colon à Batiscan, une fois libéré de ses obligations régimentaires. Nos travaux ont permis de vérifier qu'il n'était ni greffier, ni coureur des bois, ni engagé dans la traite des fourrures, mais colon.

Nous avons clarifié son identité de façon certaine, grâce à des documents notariés. Nous avons confirmé le nom de son épouse distinctement de celui de sa mère. Son nom de famille a été malmené dans l'écriture jusque-là, comme le reconnaissait Marcel Trudel<sup>37</sup>. Le nôtre est bien Jean Lariou dit Lafontaine. Cependant, dans une récente recherche de Marcel Fournier et Michel Langlois en 2014, l'erreur persiste pour le prénom de l'épouse.

Était-il protestant à son arrivée? C'est la partie nébuleuse de son histoire. Les mormons le donnent comme inscrit au temple de Caen en France. Les noms des parents de l'enfant coïncident ainsi que le lieu d'origine et la date. C'est une piste que nous comptons éclaircir. Peut-être que cet article nous donnera de nouveaux éléments de réponses?

Une légende résumée par M. Vacqué dit: « Galliane est le nom de la source / Si tu bois de son eau un jour / Qu'importe où tu mènes ta course / Au Mas, tu reviendras toujours! » En 1999 et quelques fois ensuite, j'y suis retournée au nom de Jean Lariou dit Lafontaine et j'ai bu de son eau pour honorer sa mémoire.

37. TRUDEL, Marcel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, Montréal, Cahiers du Québec HMM, 2001, p. 161, Coll. Histoire.

## BIBLIOGRAPHIE

- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 127 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres inc. et Archives nationales du Québec, 1998–2001, 4 vol.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, 517 p.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*), Montréal, Université de Montréal, 1999-2015, [www.genealogie.umontreal.ca/fr/accueil](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/accueil).

## JEAN LARIOU DIT LAFONTAINE

Prénom et Nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
Jean LARIOU	Mas-d'Agenais, diocèse de Condom, Gascogne, France	Jeanne BRUSQUET
<b>Première génération</b>		
Jean LARIOU	16 avril 1674 Notre-Dame-de-Québec	Catherine MONGEAU (Pierre; Louise DUBOIS)
<b>Deuxième génération</b>		
Jean François LARIOU	18 février 1716 Batiscan	Catherine VIELLE DESNOYERS (Pierre; Madeleine TROTTIER)
<b>Troisième génération</b>		
Joseph LARIOU	29 septembre 1744 Batiscan	Ursule ADAM (Jean- Baptiste; Catherine GUILLET)
<b>Quatrième génération</b>		
Joseph LARIOU dit LAFONTAINE	6 février 1787 Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Magdeleine BILLY ST-LOUIS (Amable; Josephe LEFEBVRE)
<b>Cinquième génération</b>		
Antoine LAFONTAINE	30 mai 1826 Saint-Stanislas	Angèle McKAY ou McKAILLE (Jean; Joseph ALLY)
<b>Sixième génération</b>		
Antoine LAFONTAINE	27 juillet 1858 Saint-Stanislas	Philomène THIFFAULT (Jean-Baptiste; Marie Louise CLOUTIER)
<b>Septième génération</b>		
Wilfrid Alfred LAFONTAINE	27 juillet 1897 Saint-Stanislas	Clara CHAREST (Eugène; Éléonore CARPENTIER)
<b>Huitième génération</b>		
F.X. Benjamin LAFONTAINE	5 juillet 1923 Saint-Séverin	Marie-Anne DÉSY (Olivier; Cordélia CARPENTIER)
<b>Neuvième génération</b>		
Juliette LAFONTAINE	15 août 1966 Saint-Adelphe	1 <sup>re</sup> union: Hilarion BRUNEAU fils (Hilarion; Rolande DESBIENS)
	29 juin 1999 Québec	2 <sup>e</sup> union: Sylvio HÉROUX (Édouard; Lucia GAGNON)

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[Juliette.bruneau@videotron.ca](mailto:Juliette.bruneau@videotron.ca)

## Le temps des Fêtes et les prévisions météorologiques

**L**es ajets ou éprouves, comme on dit en terroir berrichon, sont les six jours qui précèdent la fête de Noël et les six autres jours qui la suivent. La température de ces jours-là, dit-on, sera celle des douze prochains mois. Courante au Québec, cette «prédiction» est d'origine française. Elle a cours au Berry et dans les Hautes-Alpes. En Hupenoix, dans les Pyrénées, en Picardie, en Lorraine et en Bretagne, le temps des douze mois de l'année sera plutôt déterminé par celui des six derniers jours de décembre et des six premiers de janvier.

Selon une autre croyance d'antan au Québec, la prochaine fenaison sera pauvre si la lune éclaire l'intérieur de la grange durant la nuit de Noël. À Vaudreuil, l'abbé Groulx observe à ce propos «Quand pendant la nuit de Noël, il fait clair dans les granges, c'est que l'année qui vient, les blés seront clairs dans les champs». Plus tard, Carmen Roy relève ce proverbe en Gaspésie où l'on dit de la température du 24 décembre «Chemins noirs, granges claires; chemins clairs, granges noires».

LEGER, Robert-Lionel. «La grange au Québec», *Les cahiers des dix*, n° 42, Québec, 1976, [www.ourroots.ca](http://www.ourroots.ca) (consulté le 15 septembre 2015).

Lectures au coin du feu

L'Ancêtre

célèbre les saisons de la généalogie.

Votre revue est éditée selon les saisons du calendrier.

Avez-vous déjà songé offrir L'Ancêtre en cadeau ?

Pour offrir un abonnement à la Société de généalogie de Québec  
(comprenant la revue papier et sa version en ligne) :

Téléphone : 418 651-9127

Pour parler à une personne en particulier, faites le « 0 ».

Courriel : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com)

Site Web de la SGQ : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)

Adresse postale : Société de généalogie de Québec

C. P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8



Société de généalogie de Québec



## À la recherche du réel destin de Catherine Byot Premiers pas pour réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine Roy

Hermet Roy (6719)

Né à Saint-Arsène, près de Rivière-du-Loup, l'auteur a fait ses études primaires à l'école de rang et son cours classique au Séminaire de Rimouski. Après des études universitaires, il est devenu enseignant au secondaire. Retraité depuis 18 ans, il s'intéresse à la généalogie. Avec son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, il a parcouru à quelques reprises la route des ancêtres tant en France qu'au Québec. L'auteur est aussi membre de l'Association des Familles Roy d'Amérique.

### Résumé

*L'ancêtre Antoine Roy dit Desjardins est originaire de Joigny en Bourgogne. De son premier mariage avec Catherine Byot, il a eu deux fils, Jacques et Edmé. À la suite de cette découverte par des chercheurs, on a fait des hypothèses sur le destin de cette première épouse et des deux enfants en France, et sur leur possible abandon par Antoine. Aujourd'hui possède-t-on des données plus précises sur ce qu'ils sont devenus ?*

Depuis que j'effectue des recherches sur mes ancêtres, **Antoine Roy** et **Marie Major**, j'ai souvent été étonné, voire perplexe, face aux affirmations que l'on fait à leur sujet. En voici quelques exemples.

En 2013, dans sa recherche sur **Marie Major**, Luc Béraud, au paragraphe intitulé : *La vie de Marie Major après ces événements tragiques*<sup>1</sup>, cite le Dictionnaire national des Canadiens français pour décrire notre ancêtre<sup>2</sup> :

*C'était un curieux personnage qu'Antoine Roy dit Desjardins. Originaire de Saint-Jean de Joigny, diocèse de Sens, en Champagne, il était le fils d'Olivier Roy, maître tonnelier, et de Catherine Boderge. Piètre homme d'affaires, et avouons-le peu courageux, il traîna toute sa vie un cortège de malheurs et d'ennuis.*

Pour sa part, M. Paul Genest publie un article intitulé *Les Roy-Desjardins, une lignée remarquable, mais issue d'un ancêtre singulier*<sup>3</sup>. En voici des extraits :

*... Par contre, l'étude des archives départementales et communales de l'état civil, notamment celles de Joigny où naquit et vécut Antoine Roy, nous a fourni des renseignements intéressants et inédits qui*

*permettent de jeter un peu de lumière sur la curieuse personnalité d'Antoine Roy.*

*Mais les archives de Joigny nous réservaient une surprise inattendue quand nous avons découvert qu'Antoine Roy avait eu, de Catherine Gyot, deux fils, l'un Jacques, né le 5 novembre 1658 et l'autre Edmé, le 3 mars 1660...*

*Si Antoine Roy avait une épouse et des enfants, pourquoi quitte-t-il Joigny pour le Québec? Peut-être un fléau avait-il décimé sa famille? Nous n'avons pu vérifier cette hypothèse, car les actes de sépultures de Joigny manquent entre 1662 et 1681, mais nous doutons de cette éventualité. La qualité de veuf aurait été soulignée lors du mariage d'Antoine et de Marie Major, à l'église Notre-Dame de Québec, le 11 septembre 1668. Nous pensons plutôt que la personnalité d'Antoine Roy-Desjardins pouvait s'harmoniser avec l'abandon d'une famille à Joigny, une seconde à Batiscan, sa vie aventureuse au Québec et la triste fin que lui réserva, le 10 juillet 1684, son logeur excédé d'être cocu.*

Le site Web de généalogie de l'Yonne propose un texte de M. Pierre Le Clercq, membre de cette société généalogique, intitulé : *Antoine Roy et sa famille en France et au Canada*. Ce document produit en 1996 commence par le chapitre *La vie tumultueuse d'Antoine Roy*. En voici des extraits.

*En l'an 1657 environ, alors qu'il avait atteint l'âge de 22 ans, le jeune Antoine convola en justes noces avec une femme qui s'appelait Catherine Byot. Il exerçait déjà le métier de tonnelier à l'époque, à l'instar de son père. De ses œuvres matrimoniales naquirent deux enfants, tous deux baptisés en l'église Saint-Jean à Joigny.*

1. BÉRAUD, Luc. « La vie de Marie Major après ces événements tragiques », dans CHARTIER, Jean-Pierre, sous la dir. de. *Les filles du Roy (1663–1673) Champlain, Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2013, coll. de la Société historique de Champlain, de la Société de Batiscan et son histoire, et de la Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, p. 297.
2. *Dictionnaire national des Canadiens français, 1608–1760*, Montréal, Institut généalogique Drouin, 1965, t. 3, p. 299.
3. GENEST, Paul. « Les Roy-Desjardins, une lignée remarquable, mais issue d'un ancêtre singulier », *L'Ancêtre*, vol. 7, n° 9, mai 1981, p. 287–290.

Le 20 octobre 1667, celui-ci obtint des jésuites du Cap-de-la-Madeleine une concession de terres dans leur vaste seigneurie de Batiscan. L'accord fut signé devant maître Guillaume de La Rue, notaire à Trois-Rivières. Quelques mois plus tard, le 11 septembre 1668, l'ancien soldat se maria à Québec avec une fille du roi qui s'appelait Marie Major, née le 26 février 1637 à Touques, dans le département actuel du Calvados. Celle-ci avait été dotée par le roi de France pour aller épouser au plus vite un colon au Canada, afin de contribuer à la guerre des berceaux entamée contre les colonies anglaises en Amérique du Nord. Ni dans l'acte de mariage religieux, ni dans le contrat de mariage signé une semaine plus tôt, le 6 septembre 1668, il n'est précisé que le conjoint avait été uni en toutes premières noces avec une défunte femme qui s'appelait Catherine Byot.

On peut s'interroger à bon droit sur cet oubli surprenant. Dans les registres paroissiaux des trois églises de Joigny, on ne trouve pas l'acte de décès de Catherine Byot, avant 1668. Serait-elle morte dans une autre localité? A-t-elle été abandonnée par son mari, à Joigny ou ailleurs? Quoi qu'il en fût, Antoine Roy ne jugea point opportun de dire au notaire et au curé, à Québec, qu'il avait été marié en France auparavant, soit parce que sa première femme était encore en vie, soit parce qu'il était incapable de produire rapidement un certificat d'inhumation. Au regard de la façon pitoyable dont il allait finir ses jours, on ne peut rejeter d'emblée la thèse de l'abandon pur et simple de sa première femme, pour fuir les difficultés de sa vie en métropole.

Dans les textes de ces trois auteurs, je remarque une certaine parenté intellectuelle dans l'interprétation des faits et dans les jugements de valeur qu'ils font au sujet d'Antoine Roy. Dans le présent article, je m'en tiendrai à la question du présumé abandon par Antoine de sa première épouse et de leurs deux enfants.

## Premiers résultats de cette recherche :

Je puise mes informations dans les archives départementales numérisées de l'état civil du département de l'Yonne<sup>4</sup>.

Mon ancêtre, Antoine Roy, était originaire de Joigny, paroisse de Saint-Jean. Comme son père Olivier, il y était

4. Département de l'Yonne, archives en ligne, fonds numérisés, état civil, <http://archivesenligne.yonne-archives.fr/archive/recherche/etatcivil> (consulté le 6 juillet 2015).

tonnelier. Baptisé en cette paroisse le 23 mars 1635<sup>5</sup>, il y a fait un premier mariage vers 1657 avec Catherine Byot.

Nous retrouvons l'acte de baptême de leurs deux enfants à Saint-Jean, Joigny : le 5 novembre 1658, celui de Jacques<sup>6</sup>, et le 13 mars 1660, celui d'Edmé<sup>7</sup>.



Église Saint-Jean, Joigny.  
Photo fournie par l'auteur.

Des chercheurs ayant découvert ce premier mariage et la naissance des enfants ont émis l'hypothèse qu'Antoine avait abandonné sa famille en France pour venir en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières en 1665, et s'y établir.

J'ai donc entrepris une recherche dans le répertoire des sépultures de la paroisse Saint-Jean de Joigny pour les années 1650-1662. J'ai fait les découvertes suivantes : les deux fils du couple, Jacques et Edmé seraient décédés les 25 août et 16 septembre 1661<sup>8</sup>.

Les termes utilisés sont :

... un autre [enfant] au fils d'Olivier Roy

... un enfant au fils d'Olivier Roy

Il est à noter qu'il n'est pas écrit : « un enfant fils d'Olivier Roy ».

Le fils d'Olivier Roy, c'est Antoine. Ce sont les noms des fils d'Antoine qui, comme on l'a déjà mentionné, sont inscrits dans le répertoire.

M. Paul Genest erre en associant ces deux sépultures aux fils d'Olivier Roy. Il affirme :

*Ainsi Antoine Roy eut deux frères, Elye et Jehan, vraisemblablement porteurs d'un Y satellité, tout comme Antoine,*

*si ce dernier le possédait. Cependant, Elye et Jehan moururent le 25 août et le 16 septembre 1661 respectivement, probablement au cours d'une de ces épidémies cycliques de cette époque<sup>9</sup>.*

Ces deux fils d'Olivier avaient plus de 20 ans en 1661 et ils auraient vraisemblablement été enregistrés à leur nom dans le répertoire des sépultures.

Dans le même registre<sup>10</sup>, on indique aussi le décès de Catherine Baudard, femme d'Olivier et mère d'Antoine, le 20 décembre 1659, ainsi que la sépulture d'Olivier, le père d'Antoine, le 6 décembre 1661<sup>11</sup>.

5. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny (1632-1640), p. 50.

6. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1640-1660), p. 175, n° 158.

7. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1660-1661), p. 5, n° 7.

8. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, sépultures et décès (1650-1662), p. 28 et 29.

9. GENEST. *Op. cit.*, p. 288.

10. Département de l'Yonne, archives en ligne, fonds numérisés, état civil, Saint-Jean, Joigny, sépultures et décès (1650-1662), p. 26.

11. *Ibid.*, p. 31.

J'essaie donc de découvrir si Catherine Byot, l'épouse d'Antoine, pouvait être inscrite dans ce répertoire des sépultures de Saint-Jean de Joigny 1650–1662.

Son nom ne peut s'y trouver qu'à partir de mars 1660, année de la naissance de son dernier enfant, Edmé. Cela nous conduit à la page 27 du répertoire en question.

Je continue donc mon examen du répertoire avec plus de minutie et je remarque que la dernière inscription de cette page porte la date du 23 février 1661. Par contre, la page suivante 28 commence par une inscription datée du 21 mai 1661. Il manquerait les inscriptions de la fin février, de mars, d'avril et d'une bonne partie du mois de mai 1661.

Ma recherche devient donc : peut-on retrouver la page ou les pages absentes du répertoire ? Est-ce un oubli, une erreur lors de la numérisation de ce document ? Ont-elles disparu avec le temps ? Si elles existent toujours, je serais très heureux d'en connaître le contenu. C'est là l'objet d'une démarche auprès des responsables des archives municipales de Joigny. Entreprise en 2013, elle n'a pu aboutir que tout récemment en raison des travaux aux archives municipales de Joigny.

Quelle que soit la réponse à ces interrogations, la question est posée : qu'est devenue Catherine Byot, l'épouse d'Antoine Roy avant (et après ?) le décès de ses deux enfants ? Ces décès nous rassurent déjà sur le fait qu'ils n'ont pas été abandonnés par leur père. Pour la mère, il serait intéressant de résoudre cette énigme. Pour ma part, j'aimerais pouvoir démontrer que Catherine Byot, elle non plus, n'a pas été abandonnée par Antoine Roy, son époux, notre ancêtre.

## Démarches récentes : résultats

Le vendredi 3 octobre 2014, mon épouse et moi avons été reçus aux Archives municipales de Joigny, à la nouvelle médiathèque, par M<sup>me</sup> Marianne Grantais. Nous avons eu accès à l'original du répertoire des sépultures, paroisse Saint-Jean de Joigny 1650–1662. Nous avons pu constater la correspondance entre le répertoire original et la page numérisée 27 qui se termine par l'inscription *le 23 (février) a été enterré dans notre église Marie Bouquot* ainsi que la page suivante qui commence avec l'inscription *le 21 may 1661 [...] a été enterré dans notre église françoise blanchard*.

Il ne manque pas de pages au répertoire, mais il y a eu une interruption de l'inscription des sépultures pour la période du 23 février au 21 mai 1661.

## Quelques statistiques

Revenant au répertoire numérisé et espérant toujours trouver une réponse au sort réel de Catherine Byot, je poursuis mon examen par Internet du répertoire des sépultures.

Si je dénombre les inscriptions des sépultures à ce répertoire pour quelques années, j'en arrive aux données suivantes :

- Année 1652 : 83 sépultures.
- Année 1659 : 53 sépultures.
- Année 1660 : 47 sépultures.

- Année 1661 : 186 sépultures, malgré les trois mois sans inscriptions.
- Année 1662 : 53 sépultures, de janvier au 18 août.

Cela indique que l'année 1661 fut une année importante en ce qui concerne la mortalité. Une lettre datée du 10 août 1662 de Marie de l'Incarnation à son fils en France pourrait en donner une explication.

*Mon très-cher Fils. J'ay reçu trois de vos lettres seulement depuis peu de jours, les deux vaisseaux qui sont à notre port il y a deux mois ne nous aiant apporté ni lettres ni nouvelles de votre part ni de nos chères Mères deTours. Nous avons seulement appris que les calamitez de la famine, et des maladies mortelles qui ont couru par toute la France ont particulièrement fait leurs ravages sur la Rivière de Loire. Ces bruits que les passagers ont fait courir, m'ont fait penser que vous et nos Mères pouviez être enveloppez dans une mortalité si universelle. Mais enfin vos lettres m'ont ôté de peine...*<sup>12</sup>

Cette lettre est datée de 1662, mais elle porte sur des événements de 1661 et du début 1662.

## Naissances et décès

Voici un tableau plus complet des naissances et des décès survenus dans les familles d'Olivier Roy et de son fils Antoine pour ces années :

- Année 1657, mariage d'Antoine et de Catherine Byot.
- 5 novembre 1658, naissance de Jacques, leur fils<sup>13</sup>.
- 20 décembre 1659, décès de Catherine Baudard, l'épouse d'Olivier Roy<sup>14</sup>.
- Premiers mois de 1660, mariage d'Olivier avec Marie Pruneau.
- 13 mars 1660, naissance d'Edmé, fils d'Antoine et Catherine Byot<sup>15</sup>, à l'acte de naissance de ses deux fils, il est mentionné qu'Antoine est tonnelier.
- 1<sup>er</sup> février 1661, naissance de Zacharie, fils d'Olivier et Marie Pruneau<sup>16</sup>.
- 25 août 1661, décès d'un enfant au fils d'Olivier Roy.
- 16 septembre 1662, décès d'un enfant au fils d'Olivier Roy.
- 6 décembre 1661, décès d'Olivier Roy<sup>17</sup>, à cette date, l'âge des enfants d'Olivier Roy et de Catherine Baudard se décline ainsi : Marie, 30 ans ; Antoine, 26 ans ; Hélie, 25 ans ; Suzanne, 23 ans ; Jean, 21 ans ; Catherine, 19 ans ; Zacharie, fils de Marie Pruneau, 10 mois.

12. JAMET, Dom Albert, éd. *Marie de l'Incarnation, Ursuline, (1599–1672). Correspondance*, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, nouvelle éd., 1971, p. 677.

13. Département de l'Yonne, archives en ligne, fonds numérisés, état civil, Saint-Jean, Joigny, (1649–1660), p. 175, n° 158.

14. *Ibid.*, sépultures, p. 26.

15. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1660–1661), p. 5, n° 7.

16. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1660–1661), p. 16, n° 88.

17. *Ibid.*, sépultures et décès (1650–1662), p. 31.

## Formule d'inscription des sépultures

Je focalise maintenant mon attention sur la façon d'inscrire les sépultures dans le répertoire de la paroisse de Saint-Jean à Joigny de 1650-1662 afin d'en tirer des indications sur le sort de Catherine Byot. Je remarque que, dans ce répertoire, la formule la plus souvent employée pour inscrire la sépulture d'un enfant est: *un enfant à...*, ou moins souvent: *un enfant de...* suivi du nom du père.

Dans le cas des enfants d'Antoine, on utilise une autre formule: *un enfant au fils d'Olivier Roy*. Cette formule, au lieu de suivi du nom du grand-père, retient mon attention et je m'interroge sur sa signification réelle. J'ai donc cherché et j'ai retrouvé cette formule à trois autres endroits du même registre.

*Le 24 (octobre 1650) a été enterré un enfant au fils de Mr Étienne [...] à l'église*<sup>18</sup>.

*Le 6<sup>ième</sup> (août 1651) un enfant à la fille de Marguerite C [...]*<sup>19</sup>.

*Le 22 (décembre 1661) un enfant à la fille à Jean*<sup>20</sup>.

Que signifie donc *un enfant au fils de...* ou *à la fille de...* suivi du nom du grand-père ou de la grand-mère? J'interprète que la mère, le père ou l'un des grands-parents de l'enfant est décédé ou absent. Je cherche un avis éclairé à ce sujet. Dans le cas des enfants reliés au fils d'Olivier Roy, le père n'est pas décédé puisqu'on le retrouve en Nouvelle-France le 19 juin 1665 en tant que membre du régiment de Carignan-Salières. Cela indique-t-il que la mère, Catherine Byot, serait décédée avant ses deux fils? Elle pourrait bien faire partie des personnes en nombre élevé décédées en 1661, et être de celles dont la sépulture n'a pas été inscrite dans le répertoire entre la fin février et la fin mai de cette année. Les deux enfants auraient-ils été confiés au grand-père Olivier et à sa famille après des événements concernant leur mère ou leur père?

## Quelques possibilités au sujet d'Antoine

La vie d'Antoine fut sûrement affectée par les événements survenus dans sa famille. Qu'est-il devenu à la suite du décès de sa mère, de celui probable de son épouse, de ceux de ses deux enfants et de son père?

Les actes de baptême de ses enfants mentionnent qu'il était tonnelier à Joigny, tout comme son père. Joigny était déjà à cette époque une ville de garnison où des régiments venaient passer très peu de temps. Par exemple, en 1663, le régiment de cavalerie d'Orléans qui avait pour colonel le duc de Rouannais,



Maison à Joigny.  
Photo fournie par l'auteur.

est en garnison à Joigny. Il est possible qu'Antoine Roy ait été recruté, volontairement ou par contrainte, par l'un de ces régiments de passage.

Antoine Roy arrive en Nouvelle-France au sein de la compagnie de Froment du régiment de Carignan-Salières. Michel Langlois affirme qu'en 1664 ce régiment était stationné à Marsal en Lorraine et que, dans les premiers mois de 1665, il a traversé la France d'est en ouest vers La Rochelle. Michel Langlois, généalogiste québécois, laisse entendre que, tout au long du parcours, il s'est fait du recrutement. De plus, la France était engagée dans une guerre à Marsal depuis un certain nombre d'années.

Antoine Roy a pu être recruté dans ce régiment lors du passage en 1665 de plusieurs compagnies par Joigny, ville d'étape obligatoire entre La Lorraine et La Rochelle. Quoi qu'il en soit, le 19 avril 1665, Antoine Roy se retrouve à bord du *Vieux Siméon* au sein de la compagnie de Froment du régiment de Carignan-Salières, en partance pour la Nouvelle-France.

## Conclusion

Les points les plus importants de cette recherche sont les suivants:

- 1) La découverte des sépultures des deux fils d'Antoine dans le répertoire mentionné.
- 2) L'interruption de l'inscription des sépultures dans ce répertoire durant les premiers mois de 1661 et, malgré cette lacune, le nombre très élevé de sépultures (186) pendant cette année par rapport à d'autres années.
- 3) La formulation particulière de l'inscription des sépultures des deux fils d'Antoine Roy, « au fils d'Olivier Roy » qui pourrait sous-entendre le décès de leur mère, Catherine Byot.

J'espère qu'en mettant en lumière ces points, je me suis rapproché de la solution à l'énigme sur le sort de Catherine Byot, ce qui me permettrait d'affirmer que notre ancêtre Antoine Roy n'a pas non plus abandonné son épouse en France lors de son passage au Canada en 1665.

Comme je ne suis ni historien ni généalogiste et que mes compétences en paléographie sont minimales, je souhaite recevoir des avis éclairés qui me permettraient de me rapprocher le plus possible de la vérité.

Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que l'on puisse énoncer des affirmations sur notre ancêtre Antoine si l'on ne peut les appuyer sur des faits certifiés. Qu'il ait vécu au XVII<sup>e</sup> siècle ne change rien à cette exigence.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[hermetroy@hotmail.ca](mailto:hermetroy@hotmail.ca)

18. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1660-1661), p. 5.

19. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1660-1661), p. 22.

20. *Ibid.*, Saint-Jean, Joigny, (1660-1661), p. 29.



## Étienne Gilbert et Marguerite Thibault, mes ancêtres

Gertrude Gilbert (3418)

En 1943, le père de l'auteure, son frère et un ami de ce dernier, à la demande d'un certain J. Georges Gilbert, de La Sarre en Abitibi, mais natif de la Beauce, ont participé à une recherche des Gilbert demeurant au Canada et aux États-Unis. Cette démarche s'est terminée par une journée de réjouissances à Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Augustin-de-Desmaures et Québec en 1946.

### Résumé

À sa retraite, l'auteure a conçu le projet de mettre en valeur son ancêtre et son épouse : Étienne Gilbert et Marguerite Thibault. Sans eux, où serions-nous ?

Rechercher le nom de ses ancêtres, du premier de son nom de famille à venir s'installer au pays de la Nouvelle-France, et identifier son épouse, c'est facile. Les documents de l'Église catholique, les registres paroissiaux, sont nombreux et donnent assez de détails pour pouvoir remonter sa lignée et établir avec certitude son ascendance. Il en est autrement si l'on veut savoir qui était ce premier ancêtre, où et quand il est né, qui étaient ses parents, quel métier il pratiquait, quel était son but en venant au pays. Pour ce faire, nous devons nous fier aux documents officiels : les contrats notariés et les écrits du temps. Si, pour certaines personnes, les références sont nombreuses, pour d'autres, il en va autrement.

La première mention que nous ayons de la présence d'Étienne Gilbert en Nouvelle-France est un acte notarié d'acquisition d'une terre située à Bourg-Royal, passé le 21 décembre 1675 devant le notaire royal Gilles Rageot<sup>1</sup>. À ce moment, Étienne réside chez Paul Chalifour.

Les contrats d'engagement sont habituellement de trois ans. Le généalogiste Archange Godbout, dans son document sur les familles Gilbert en Amérique du Nord<sup>2</sup>, suggère qu'Étienne Gilbert est arrivé en Nouvelle-France en 1671. Pourquoi? Voici une explication : Étienne demeure chez Paul Chalifour, un charpentier qui a construit plusieurs moulins à vent ou à eau ; il est reconnu pour son bon travail. Nous avons trouvé un contrat entre Paul Chalifour et l'intendant Jean Talon passé devant le notaire royal Romain Becquet le 19 janvier 1671 pour *la construction d'un moulin à vent à Bourg-Royal*. Paul Chalifour *s'engage à le rendre prêt à faire farine fin septembre de la même année*<sup>3</sup>. Étienne pourrait être l'homme engagé pour préparer le bois. Pour confirmer la date d'arrivée d'Étienne en Nouvelle-France, il nous faudrait trouver son contrat d'engagement à La Rochelle. Quant à la raison de sa venue en Nouvelle-France, il est possible que, ses parents étant décédés et, d'après notre recherche sur Internet,

la situation économique dans la région d'Aulnay à cette époque n'étant pas reluisante, il ait décidé de tenter sa chance ailleurs.

Étienne Gilbert se présente comme scieur de long, métier qui consiste à fabriquer les planches et madriers pour la construction. C'est un dur métier qui se pratique à deux.

*La pièce à débiter est placée au-dessus d'une tranchée creusée dans le sol. Un artisan descend dans la tranchée pour tirer et pousser la scie. [...] Il reçoit la sciure dans les yeux*<sup>4</sup>.

L'autre, celui qui se trouve au-dessus, doit se pencher et se redresser en cadence. Il souffre rapidement de maux de dos. *C'est un travail épuisant*<sup>5</sup>. Où Étienne a-t-il appris son métier? Ici, en Nouvelle-France, ou chez lui en France? En effet, près d'Aulnay, il y avait une forêt ou une terre boisée où il aurait pu apprendre son métier. Nous n'avons pas la réponse.

L'acte de mariage d'Étienne Gilbert et de Marguerite Thibault, daté du 1<sup>er</sup> mars 1683 dans les registres de Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Neuville) — la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures n'étant pas encore fondée — mentionne qu'Étienne est âgé de 30 ans et précise le nom de ses parents :

*feu Henry Gilbert et de feu Renée Mée [May] ses pere et mere venant de la paroisse d'Aunés Evesché de Poitiers.*

Cet acte est le seul document dans lequel nous avons pu trouver le nom des parents. L'âge au mariage implique qu'il serait né en 1653. Par ailleurs, son acte de décès enregistré à la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures le 9 octobre 1714 le dit *décédé le huitième jour du mois d'octobre [...] âgé d'environ soixante ans*, ce qui situerait sa naissance vers 1654. Quant au lieu de sa naissance, *Aunés*, évêché de Poitiers, les généalogistes s'entendent pour l'assimiler à Aulnay puisque, en France, Aulnay se prononce Aunés. C'est d'ailleurs la prononciation donnée dans le Larousse. Les généalogistes René Jetté et M<sup>re</sup> Cyprien Tanguay proposent Aulnay, arr. de

1. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 21 décembre 1675.

2. BANQ Québec. Fonds Archange Godbout, P327 1960-01-20 4/22.

3. BANQ Québec. Minutier de Romain Becquet, 19 janvier 1671.

4. POMERLEAU, Jeanne. « Les scieurs de long », *Les métiers ambulants d'autrefois*, Montréal, Guérin, 1990, coll. Littérature.

5. *Ibid.*

Châtelleraut; Michel Langlois<sup>6</sup> suggère évêché de Poitiers au Poitou, à 270 km de La Rochelle. Lors d'un voyage en France, au pays de nos ancêtres, nous avons pu participer à une rencontre avec des généalogistes. À l'un de ceux-ci, nous avons mentionné que nous cherchions notre ancêtre dans l'arrondissement de Châtelleraut. « Non, dit-il, il n'y a aucun Gilbert dans cette partie de la France. C'est plus au sud que vous devez chercher ! » En examinant la carte de la France, nous trouvons un autre Aulnay en Saintonge, qui n'est qu'à 72 km de La Rochelle. Cette hypothèse est beaucoup plus plausible que la première. On dit que les Français d'une même région venus au pays avaient tendance à se regrouper après leur arrivée. Or, Paul Chalifour résidait à La Rochelle, de même que la future belle-mère d'Étienne, Jeanne Soyer, qui était native du même endroit.

Le généalogiste Archange Godbout, dans une recherche sur les Gilbert, situe lui aussi Aulnay en Saintonge non loin de La Rochelle<sup>7</sup>. L'église d'Aulnay dépendait du chapitre de Poitiers, ce qui a très bien pu occasionner une confusion dans les recherches des premiers généalogistes canadiens. Archange Godbout dit que, lors de son voyage en France en 1947, il s'est rendu à Aulnay et même à *Saint-Mandé, petit village voisin d'Aulnay*, où il aurait rencontré des *Gilbert et quelques familles « Mée » ou « May »*<sup>8</sup>, patronyme de la mère d'Étienne. Quant à Marguerite Thibault, l'épouse d'Étienne, née et baptisée à la mission de Sillery par le père Charles Albanel, jésuite, le 27 novembre 1668, elle est la fille de Michel Thibault et Jeanne Soyer. Ces ancêtres se sont mariés en France où ils ont eu une fille, Marie. Nous ignorons la date de leur arrivée en Nouvelle-France, mais nous savons que Michel Thibault est confirmé à Québec le 23 mars 1664. Michel Thibault serait originaire de l'évêché d'Angers en Anjou, mais Jeanne viendrait de la ville de La Rochelle. Marguerite serait leur 3<sup>e</sup> fille, la 2<sup>e</sup> née à Sillery au Québec.

Quelle fut la vie d'Étienne en Nouvelle-France? Nous avons vu que son nom a été mentionné pour la première fois lors de l'achat d'une terre en 1675. Nous croyons qu'il ne l'a pas occupée, n'en a pas joui, car le vendeur *pourra demeurer si bon lui semble sur ladite terre jusqu'au 15 mai 1676*. Il la revend donc le 27 mai 1676 avec un léger profit<sup>9</sup>. Nous ignorons ce qu'il a fait de 1676 à 1679. Demeurait-il toujours chez Paul Chalifour et continuait-il à travailler pour lui? Pour sa part, Paul Chalifour, âgé de 66 ans en 1678, dicte son testament au notaire seigneurial Paul Vachon le 11 décembre 1678. Chalifour effectue une autre transaction le 28 février 1679, la dernière trace qu'il a laissée. Le 6 novembre suivant, dans un acte notarié concernant ses voisins, il est dit décédé.

6. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Sillery, Maison des Ancêtres et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1998–2001, 4 vol.

7. BAnQ Québec. Fonds Archange Godbout, P327 1960-01-204/22.

8. *Ibid.*

9. BAnQ Québec. Minutier de Pierre Duquet de la Chesnaye, le 27 mai 1676.

Peut-être Étienne s'est-il vu dans l'obligation de quitter son protecteur et de prendre sa vie en main. Le 30 janvier 1679, il signe donc *un bail à ferme à dite moitié pour un an avec Catherine Delor, femme et procuratrice d'Alexandre Toupin*<sup>10</sup>, chez qui il habite déjà. Il s'engage à faire valoir ladite terre pour un an. Il promet de *cultiver et semer tout le désert selon l'usage des lieux*. Il fournira à *moitié de semence et ladite Delor, l'autre moitié*. La récolte sera partagée entre les deux après qu'elle aura repris la quantité des grains qu'elle aura fournie. Dès le 18 février de la même année, il achète une terre appartenant à Michel Duvault des Cormiers

*pour le prix et somme de 300 livres que lesdits vendeurs ont baillée et délaissée à constitution de rente rachetable à toujours au dit acquéreur pour le prix de quinze livres de rente*<sup>11</sup>.

Il s'engage également à *abattre, habiter, cultiver et nettoyer tous les ans un arpent en haut bois, à semer pendant six ans et s'il ne fait pas son profit, il pourra remettre la terre aux vendeurs en payant l'intérêt*. Le cas échéant, le développement accompli par Étienne sera au bénéfice des vendeurs.

Le 18 octobre 1680, il s'associe avec Henry Chastel pour travailler et partager les frais et les gains qu'ils feront<sup>12</sup>. Le 15 mars 1681, devant le notaire royal Gilles Rageot, il achète avec Nicolas de La Haye<sup>13</sup> une autre terre dans la seigneurie de Villieu. En avril 1681, en paiement d'une dette de *163 livres et huit sols* qu'il doit *au sieur Jean Mézeré*, pour *marchandise à lui vendue*, il cède tout le bois qui lui appartient sur la terre d'un dénommé Corneau<sup>14</sup>. Le 8 juin 1681, il rembourse 30 livres à Nicolas Lahaye sur ce qu'il lui doit<sup>15</sup>. Après son mariage le 1<sup>er</sup> mars 1683, Étienne veut se rapprocher de ses beaux-parents (son épouse n'a que 14 ans). Il décide de vendre ou remettre à ses créanciers les terres qu'il avait acquises, et de payer ses dettes avant d'acheter la terre voisine de celle de ses beaux-parents. Le 6 juin 1683, il annule le contrat d'achat de sa terre de Villieu<sup>16</sup>. Ensuite, le 12 juillet 1683, il effectue trois transactions le même jour. Avec son ami François Savary, scieur de long tout comme lui, ils reconnaissent tous deux devoir à Antoine Desserre

*la somme de 54 livres pour marchandises à eux vendues (l'un pour l'autre, l'un d'eux seul pour le tout) dans le jour d'août soit en planche loyale et marchande au prix qu'elle vaudra lors de sa livraison*<sup>17</sup>.

Ce François Savary, qui contractera mariage le 26 juillet 1683 à Neuville, soit quatre mois après Étienne, épousera Catherine Pluchon âgée de 15 ans et née à Sillery, une jeune fille ayant environ le même âge que l'épouse d'Étienne Gilbert.

10. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 30 janvier 1679.

11. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 18 février 1679.

12. BAnQ Québec. Minutier de Pierre Duquet de la Chesnaye, le 18 octobre 1680.

13. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 15 mars 1681.

14. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 21 avril 1681.

15. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 8 juin 1681.

16. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 6 juin 1683.

17. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 12 juillet 1683.

Également, le 12 juillet 1683, Étienne reconnaît devoir à Jean Mézeré *la somme de 79 livres et 12 sols* qu'il promet et s'oblige à payer ou scier (*deux cents et demi*) de planches à raison de vingt francs par cent à commencer lundi de ce mois. Étienne lui promet également que le surplus de la somme due lui sera payé par son travail ou en planches ou madriers. À noter qu'Étienne se dit habitant de Villieu à ce moment-là<sup>18</sup>.

Étienne réalise ensuite la plus importante transaction de sa vie, l'achat de sa terre à Saint-Augustin-de-Desmaures<sup>19</sup>, qui appartiendra à ses descendants jusqu'en 1949. Pour ce faire, le 25 juillet 1683, il emprunte 400 livres à Jean Juchereau de la Ferté<sup>20</sup>. Cette terre de 3 arpents de front sur 60 de profondeur sans aucun bâtiment appartenait à Guillaume Guillot. Le 16 août 1683, ce dernier reconnaît avoir reçu des mains de noble Jean Juchereau la somme de 400 livres pour le paiement de cette terre. Guillaume Guillot crée cependant des ennuis à Étienne. Pour se rembourser des 50 livres qu'Étienne lui doit, il saisit les deniers que le boucher Jean Mathieu doit à Étienne. Il exige *61 livres tant pour frais de justice, levée de contrat que principal de la somme de 50 livres*<sup>21</sup>. Le 6 novembre 1688, Étienne engage François Férin

*à travailler et semer pour lui en tout ce qu'il lui commandera depuis le jour de la Saint-Martin prochaine jusqu'à la Saint-Michel 1689 [...] pour la somme de vingt-quatre livres*<sup>22</sup>.

En 1692, Étienne vend à son voisin Louis Doré la moitié de sa terre, probablement la partie non cultivée, celle qu'on appelait la terre à bois. Il doit aussi se présenter à quelques reprises à la Prévôté de Québec. On se rend compte que, durant son séjour chez Paul Chalifour, il n'a pas fait parler de lui. Plus tard, par contre, il réalise plusieurs transactions et semble avoir de la difficulté à cumuler son métier de scieur de long et celui du travail sur une terre.

18. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 12 juillet 1683.

19. BAnQ Québec. Minutier de Pierre Duquet de la Chesnaye, le 12 juillet 1683.

20. BAnQ Québec. Minutier de Pierre Duquet de la Chesnaye, le 25 juillet 1683.

21. BAnQ Québec. Minutier de Pierre Duquet de la Chesnaye, le 28 décembre 1686.

22. BAnQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, le 6 novembre 1688.

Il est hospitalisé à deux reprises à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son épouse est inhumée le 19 octobre 1702. Lui-même décède le 8 octobre 1714 et il est enterré le 9 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Le 19 novembre, Jean-Baptiste Thibault, son beau-frère, fait une demande à la Prévôté de Québec pour que soit désigné un tuteur pour les six enfants mineurs d'Étienne. Il convoque l'assemblée de parents et amis de la famille. C'est lui qui est nommé tuteur et Laurent Harnois (époux de Marie-Anne, fille aînée d'Étienne Gilbert père), le subrogé-tuteur<sup>23</sup>. L'inventaire des biens d'Étienne se fait le 21 novembre 1714 à la requête de Jean-Baptiste Thibault. On note qu'il a beaucoup de bestiaux qui sont estimés ensemble à 588 livres. La maison *menace ruine*, mais un hangar de 28 pieds de long est quasi neuf. Dans la grange, il y a 400 gerbes de blé froment. On voit qu'il n'est pas riche, mais que ses enfants ont quand même réussi à prendre en mains leur propre vie.

### La famille d'Étienne Gilbert et de Marguerite Thibault

Étienne et Marguerite ont eu treize enfants, dont deux couples de jumeaux. Tous sont nés à Saint-Augustin-de-Desmaures, mais la plupart ont été baptisés à l'église de Pointeaux-Trembles (Neuville), la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures n'ayant été établie qu'en 1691 et la première église bâtie en 1694. Sept enfants seulement ont atteint l'âge adulte, soit deux garçons et cinq filles.

**1** **Michel**, né le 9 septembre 1685 et baptisé le 16, sera inhumé le 6 octobre de la même année.

**2** **Marie-Anne**, née le 10 novembre 1686 et baptisée le 17, elle épouse Laurent Harnois le 26 avril 1706 à Saint-Augustin-de-Desmaures, à l'âge de 19 ans. Elle décède le 25 novembre 1749 et est inhumée le 27 à Saint-Augustin-de-Desmaures, à l'âge de 63 ans. Le couple aura eu onze enfants.

**3** **Étienne**, jumeau de Marie-Jeanne, est né le 25 décembre 1688 et a été baptisé le lendemain. Il n'est plus question de lui par la suite. Certains généalogistes le disent décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1759. Si nous lisons bien l'acte en question, nous voyons: *Étienne Gilbert habitant de Saint-François* (paroisse au sud-est de Saint-Vallier sur

23. BAnQ Québec, Acte de tutelle, le 19 novembre 1714.



Maison ancestrale de la famille Gilbert à Saint-Augustin-de-Desmaures. Document fourni par l'auteure.

la rive sud du Saint-Laurent vis-à-vis de l'île d'Orléans). Nous croyons plutôt qu'Étienne est décédé en 1701, année où tous les actes de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été perdus, ou vers 1702 ou 1703, années où l'épidémie de petite vérole a sévi, et pour lesquelles plusieurs registres sont manquants.

Après le décès d'Étienne père en 1714, le nom de son fils Étienne n'apparaît pas dans l'acte de tutelle. C'est le frère de Marguerite, Jean-Baptiste Thibault, qui est nommé tuteur des enfants mineurs de la famille, et le beau-frère de ces derniers, Laurent Harnois, époux de Marie-Anne, est nommé subrogé-tuteur. S'il avait été vivant, Étienne aurait été nommé tuteur ou subrogé-tuteur au lieu de son beau-frère, puisqu'il aurait été majeur, ayant eu 25 ans le 26 décembre précédent. Dans un acte officiel, Jean-François, qui ne s'identifie que sous son prénom Jean dans tous les contrats qu'il fait avec ses frères et sœurs, est dit l'aîné des garçons. Après son mariage avec Catherine Bédard, il rachète la septième part de la terre de son père à chacun de ses frères et sœurs. Donc, la terre avait été partagée entre les sept enfants vivants, ce qui prouve qu'Étienne était décédé à ce moment.



Monument à la mémoire de l'ancêtre.  
Document fourni par l'auteur.

- 4 **Marie-Jeanne**, jumelle d'Étienne née le 25 décembre 1688, est inhumée le 19 mars 1689.
- 5 **Marie-Madeleine**, née le 8 mars 1690 et baptisée le lendemain, est inhumée le 25 février 1703 à l'âge de 13 ans.
- 6 **Jean-François**, né le 26 février et baptisé 2 mars 1692, a 22 ans à la mort de son père. Il décide de prendre la relève comme habitant. Il passe donc un contrat avec son beau-frère, Laurent Harnois, et rachète la septième part de cette terre qui revient à sa sœur Marie-Anne le 20 juin 1716 au prix de 200 livres, dont 100 livres payées comptant en *monnaie de cartes et 100 livres en travail que Jean leur a fait*<sup>24</sup>. Il conclut la même entente avec son beau-frère Pierre Amyot en date du 18 septembre 1716, mais au prix de 450 livres, dont 250 livres comptant et les 200 livres restantes payables à la fête de Noël suivante<sup>25</sup>. Il se marie le 29 août 1718 à Charlesbourg avec Catherine Bédard, fille d'Étienne Bédard et Marie-Jeanne Villeneuve.

Catherine Bédard est la petite-fille de Jacques Bédard né en France et émigré au Canada vers 1661 avec ses parents, Isaac Bédard et Marie Girard. Elle est donc l'arrière-petite-fille de ces derniers qui sont natifs de La Rochelle en France. Jean, comme il se présente dans toutes ses démarches officielles, vend au tuteur de son épouse la part de l'héritage de la terre que celle-ci a reçue de ses parents à leur décès<sup>26</sup>. Ceci lui permet de continuer à racheter à son frère Augustin<sup>27</sup> et à ses sœurs, lorsqu'elles seront mariées, leur part de la terre de son père.

Jean-François devient ainsi le propriétaire de la terre ancestrale qui sera transmise de père en fils jusqu'en 1949. La dernière résidante, M<sup>me</sup> Pierre Gilbert, fera don d'une parcelle de cette terre pour l'érection du monument des Gilbert en 1946. Elle vendra la terre en 1949.

- 7 **Marie-Thérèse**, née et baptisée le 6 juillet 1693, elle épouse Pierre Amiot le 12 février 1714 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Le couple aura dix enfants. Marie-Thérèse décède le 10 avril 1748, et son mari Pierre, le 2 juillet 1750, années de grandes épidémies. Leurs quatre plus jeunes enfants demandent leur émancipation, n'étant pas majeurs à la mort de leurs parents.
- 8 **Marie-Angélique** naît le 23 octobre 1694 et est baptisée le 24 à Neuville. Quatre ans après la mort de son père, elle se rend à Québec et désire apprendre le métier de couturière pour femmes. Avec l'aide de son oncle et tuteur, Jean-Baptiste Thibault, qui l'y autorise et paie son séjour chez M<sup>me</sup> Geneviève Maufait, maîtresse-couturière demeurant rue Champlain, *elle s'engage pour un apprentissage d'un an*<sup>28</sup>. À la fin de son stage, elle devient sœur converse à l'Hôpital général de Québec le 1<sup>er</sup> mars 1719 et fait profession le 20 août 1720 sous le nom de sœur des Anges. Elle a été très estimée pour son travail et son dévouement. Elle aussi possédait une part d'héritage dans la terre paternelle, que Jean-François lui rachète. L'argent revient aux Augustines de l'Hôpital général<sup>29</sup>. Elle décède le 16 mars 1760 à ce même hôpital.

24. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 20 juin 1716.

25. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 18 septembre 1716.

26. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 18 juillet 1718.

27. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 6 mars 1719.

28. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 7 mars 1718.

29. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 21 juillet 1720.

**9 Pierre-Augustin** naît le 12 février 1696 et est baptisé le 13 à Neuville. Il décède le 18 juin de la même année et est enterré à Neuville.

**10** et **11 Joseph et Augustin**, la seconde paire de jumeaux, sont les premiers enfants d'Étienne et Marguerite Thibault à être baptisés dans la paroisse de Saint-Augustin le 18 mars 1697. **Joseph** décède le 14 avril 1703 et est enterré à Neuville à l'âge de six ans, probablement victime de la petite vérole qui sévit cette année-là. **Augustin**, plus chanceux que son jumeau, survit et se marie à Marie-Catherine Liberge le 6 février 1719 à Québec. Il n'a que 21 ans et 10 mois. Le 2 septembre de cette même année, il loue une maison située côte de La Montagne pour une période de 20 mois au coût de 200 livres payables en quatre versements<sup>30</sup>. Il se présente comme maître-taillandier, serrurier et forgeron. Où a-t-il appris ces différents métiers? Même si on sait qu'il les a souvent enseignés à des jeunes, nous n'avons jamais trouvé un document qui prouve ses propres études. Les Jésuites l'auraient-ils pris sous leurs ailes? Il est le seul de sa famille qui sache signer son nom. De plus, il obtient des Jésuites, le 28 juillet 1724, la concession d'un lot tant à titre de cens que de rente foncière. Il s'agit d'un emplacement de 40 pi de front sur 50 de profondeur sur la rue Saint-Jean à la Haute-Ville de Québec, dont il avait déjà la jouissance depuis le 13 avril 1722<sup>31</sup>. Le 3 mai 1722, Augustin conclut un marché avec son voisin Guillaume de Guise. Le mur mitoyen entre leurs deux maisons sera entièrement construit sur le terrain d'Augustin, mais le travail sera fait par de Guise qui en fournira les matériaux pour la base<sup>32</sup>. Le 24 octobre 1728, Augustin, qui, cette fois-ci, se dit serrurier, passe un nouveau contrat avec son voisin Jacques de Guise dit Flamant, maçon et entrepreneur d'ouvrage de maçonnerie. Les deux voisins collaboreront à l'érection de leur maison respective selon leurs métiers et leurs possibilités<sup>33</sup>.

Augustin prend donc deux apprentis à qui il enseignera le métier, l'un pour trois ans, à qui il fournira tout et à qui il demandera 100 livres par année, et l'autre, orphelin de père, et dont la mère est boulangère, à qui il enseignera le métier gratuitement. La mère fournira tout à son fils, mais ce dernier l'aidera deux heures par jour à la boulangerie qui lui appartient<sup>34</sup>. Le 20 mai 1722, une convention est passée entre sept personnes, dont Augustin Gilbert, pour faire construire un puits à leur usage commun dans la rue qui descend devant l'Hôtel-Dieu, le long de la muraille des pères jésuites<sup>35</sup>.

Augustin fait de nombreuses transactions et se présente souvent en cour. Il est poursuivi par Michel Berthier, chirurgien du roi à Québec, à propos d'un billet de 739 livres qu'Augustin lui doit. Michel Berthier procède à une saisie sur la propriété d'Augustin Gilbert pour se rembourser. Ce dernier obtient cependant que la saisie ne porte que sur le petit corps de logis situé à l'arrière du corps principal, si le montant est suffisant pour payer sa dette.

Augustin décède le 14 septembre 1774 à Québec. Le couple aura eu seize enfants, dont douze mourront en bas âge. Trois garçons et une fille se sont mariés pour assurer la descendance.

**12 Louise** vient au monde le 23 janvier 1700 et est baptisée le lendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures. Au recensement de 1716, on la retrouve chez M<sup>me</sup> Anne Macard de Québec, où elle travaille comme servante. Elle se marie à Québec le 19 octobre 1723 avec Barthélémy Juneau qui exerce le métier de charpentier. Ce dernier sera reconnu plus tard comme maître charpentier de maisons. Louise décède le 28 octobre 1777 à Québec. Le couple aura quatre enfants tous décédés en bas âge.

**13 Marie-Madeleine** serait née le 17 mars 1701 selon Archange Godbout. Après le décès de son père, on la retrouve à Québec où elle demeure chez une dame Dalogny, et y travaille comme servante. Elle est alors âgée de 14 ans. Le 30 mars 1723, Marie-Madeleine épouse Nicolas Gaudin de La Poterie à Québec. Ce dernier est un orfèvre aussi décrit comme bijoutier. Né à Brest, Finistère, vers 1695, il est le fils de *noble homme* Nicolas Gaudin, commissaire de marine, et Catherine Allier<sup>36</sup>. C'est lui qui aurait gravé la pierre tombale de M<sup>gr</sup> de Lauberivière à Québec. Il décède le 23 juin 1743. Le couple aura treize enfants dont huit meurent jeunes (de quelques jours à quelques années, le plus âgé de ceux-ci avait 17 ans.) Trois se sont mariés, mais de deux d'entre eux, Nicolas-Barthélémy et Ambroise, nous avons perdu la trace. Marie-Madeleine se remarie à Québec le 26 octobre 1750 avec Mathurin Morier qui est le père de son gendre, époux de sa fille Marie-Madeleine. Marie-Madeleine mère, décède à Québec le 5 septembre 1791 à l'âge vénérable de 90 ans.

En conclusion, Étienne et Marguerite, nos ancêtres, auront eu 64 petits-enfants, mais seulement six garçons porteront le nom de famille Gilbert. À la génération suivante, l'un de ceux-ci se mariera, n'aura pas d'enfants, mais en adoptera deux qui porteront le nom de Gilbert. Un autre se mariera trois fois, aura onze enfants, mais seulement quatre filles survivront et se marieront. La quatrième génération de Gilbert ne comptera donc que sur cinq descendants pour continuer la lignée. C'est surtout aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, époque où les soins médicaux seront plus accessibles et les épidémies plus contrôlées, que les familles seront plus nombreuses et que la descendance d'Étienne pourra se développer.

30. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 2 septembre 1719.

31. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 28 juillet 1724.

32. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 3 mai 1722.

33. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 24 octobre 1728.

34. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, les 23 septembre 1718 et 5 avril 1724.

35. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 20 mai 1722.

36. DEROME, Robert. *Les orfèvres de Nouvelle-France, inventaire descriptif des sources*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1974, 242 p.

## PREMIÈRE GÉNÉRATION

### Époux : ÉTIENNE GILBERT

**n :** vers 1653 à Aulnay, Poitou-Charentes, France\*  
**Père :** Henry Gilbert / **Mère :** Renée Maye  
**Métier :** scieur de long

**m :** 1<sup>er</sup> mars 1683, Neuville  
**Âge au mariage :** 30 ans

**d :** 8 octobre 1714, Saint-Augustin  
**s :** 9 octobre 1714, Saint-Augustin  
**Âge :** 60 ans

### Épouse : MARGUERITE THIBAULT

**n :** 25 novembre 1668, Sillery  
**b :** 27 novembre 1668, Sillery  
**Père :** Michel Thibault / **Mère :** Jeanne Soyer

**Âge au mariage :** 14 ans et 3 mois

**d :** 19 octobre 1702, Saint-Augustin  
**s :** 19 octobre 1702, Neuville  
**Âge :** 33 ans et 11 mois

Enfants	Naissance, baptême	Mariage	Décès, sépulture
<b>1</b> Michel	<b>n :</b> 9 septembre 1685, Saint-Augustin <b>b :</b> 16 septembre 1685, Neuville		<b>d :</b> Saint-Augustin <b>s :</b> 6 octobre 1685, Neuville <b>Âge :</b> 1 mois
<b>2</b> Marie-Anne	<b>n :</b> 10 novembre 1686, Saint-Augustin <b>b :</b> 17 novembre 1686, Neuville	<b>m :</b> 26 avril 1706, Saint-Augustin <b>Époux :</b> Laurent Harnois <b>Âge :</b> 19 ans	<b>d :</b> 25 novembre 1749, Saint-Augustin <b>s :</b> 27 novembre 1749, Saint-Augustin <b>Âge :</b> 63 ans
<b>3</b> Étienne	<b>n :</b> 25 décembre 1688, Saint-Augustin <b>b :</b> 26 décembre 1688, Neuville		<b>d :</b> Probablement entre 1702 et 1703**
<b>4</b> Marie-Jeanne	<b>n :</b> 25 décembre 1688, Saint-Augustin <b>b :</b> 26 décembre 1688, Neuville		<b>d :</b> mars 1689, Saint-Augustin <b>s :</b> 19 mars 1689, Neuville <b>Âge :</b> 3 mois
<b>5</b> Marie-Magdeleine (Marie-Madeleine)	<b>n :</b> 8 mars 1690, Saint-Augustin <b>b :</b> 9 mars 1690, Neuville		<b>d :</b> février 1703, Saint-Augustin <b>s :</b> 25 février 1703, Neuville <b>Âge :</b> 12 ans et 11 mois
<b>6</b> Jean-François	<b>n :</b> 26 février 1692, Saint-Augustin <b>b :</b> 2 mars 1692, Neuville	<b>m :</b> 29 août 1718, Saint-Augustin <b>Épouse :</b> Catherine Bédard <b>Âge :</b> 26 ans et 6 mois	<b>d :</b> décembre 1761, Saint-Augustin <b>s :</b> 28 décembre 1761, Saint-Augustin* <b>Âge :</b> 69 ans et 8 mois
<b>7</b> Marie-Thérèse	<b>n :</b> 6 juillet 1693, Saint-Augustin <b>b :</b> 6 juillet 1693, Neuville	<b>m :</b> 12 février 1714, Saint-Augustin <b>Époux :</b> Pierre Amiot <b>Âge :</b> 20 ans et 7 mois	<b>d :</b> 10 avril 1748, Saint-Augustin <b>s :</b> 11 avril 1748, Saint-Augustin <b>Âge :</b> 54 ans et 9 mois
<b>8</b> Marie-Angélique	<b>n :</b> 23 octobre 1694, Saint-Augustin <b>b :</b> 24 octobre 1694, Neuville	Entrée en religion à l'Hôpital général le 1 <sup>er</sup> mars 1719, profession le 20 août 1720	<b>d :</b> mars 1760, Hôpital général <b>s :</b> 16 mars 1760, Hôpital général <b>Âge :</b> 65 ans et 5 mois
<b>9</b> Pierre-Augustin	<b>n :</b> 12 février 1696, Saint-Augustin <b>b :</b> 13 février 1696, Neuville		<b>d :</b> juin 1696 <b>s :</b> 18 juin 1696, Neuville <b>Âge :</b> 4 mois
<b>10</b> Joseph	<b>n :</b> 18 mars 1697, Saint-Augustin <b>b :</b> 18 mars 1697, Saint-Augustin		<b>d :</b> 14 avril 1703, Saint-Augustin <b>s :</b> 14 avril 1703, Neuville <b>Âge :</b> 6 ans
<b>11</b> Augustin	<b>n :</b> 18 mars 1697, Saint-Augustin <b>b :</b> 18 mars 1697, Saint-Augustin	<b>m :</b> 6 février 1719, Québec <b>Épouse :</b> Marie Catherine Liberge <b>Âge :</b> 21 ans	<b>d :</b> 14 septembre 1774, Québec <b>s :</b> 15 septembre 1774, Québec <b>Âge :</b> 77 ans et 6 mois
<b>12</b> Louise	<b>n :</b> 23 janvier 1700, Saint-Augustin <b>b :</b> 24 janvier 1700, Saint-Augustin	<b>m :</b> 19 octobre 1723, Québec <b>Époux :</b> Barthelémy Juneau <b>Âge :</b> 23 ans et 10 mois	<b>d :</b> 28 octobre 1777, Québec <b>s :</b> 29 octobre 1777, Québec <b>Âge :</b> 77 ans et 9 mois
<b>12</b> Marie-Magdeleine (Marie-Madeleine)	<b>b :</b> 17 mars 1701***	<b>m :</b> 30 mars 1723, Québec <b>Époux :</b> Nicolas Gaudin de La Poterie <b>Âge :</b> 22 ans  <b>m :</b> 26 octobre 1750, Québec <b>Époux :</b> Mathurin Morier <b>Âge :</b> 49 ans et 7 mois	<b>d :</b> 5 septembre 1781, Québec <b>s :</b> 7 septembre 1791, Québec <b>Âge :</b> 90 ans

\* TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal et Fils, 1871-1890, 7 vol.

\*\* Certains suggèrent le 25 août 1759 comme date de sépulture d'Étienne, mais il s'agit d'Étienne de Saint-François décédé à cette date à l'Hôpital général. On retrouve également un François, matelot du *Hardy*, décédé le 31 juillet 1758 à l'Hôpital

général, de même qu'un Laurent Gilbert dit Saint-Laurent, soldat du régiment de Berry, compagnie de Darlins, décédé le 23 juin 1760 et inhumé le 24. Étienne serait-il décédé entre 1702 et 1703 en même temps que son frère Joseph et sa sœur Marie-Madeleine, lors de l'épidémie de petite vérole?

\*\*\* Date de naissance d'après Archange Godbout. Les actes de BMS manquent du 23-08-1700 au 03-09-1702. Le PRDH suggère qu'elle serait née vers mai 1702.

# FAMILLE DE MARGUERITE THIBAUT

## Père: MICHEL THIBAUT

**n:** vers 1629, évêché de Poitiers, France  
**Métier:** cultivateur

**m:** vers 1660, France

**d:** 15 février 1715, Saint-Augustin  
**s:** 16 février 1715, Saint-Augustin  
**Âge:** 86 ans

## Mère: JEANNE SOYER ou SOHIER

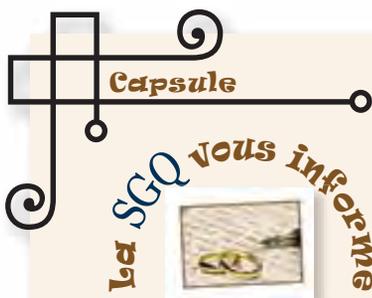
**n:** vers 1637, La Rochelle, Aunis (Aulnay), France

**d:** 10 avril 1699, Saint-Augustin  
**s:** Neuville  
**Âge:** 62 ans

Enfants	Naissance, baptême	Mariage, époux/épouse	Décès, sépulture
<b>1 Marie</b>	<b>n:</b> vers 1661-1663	<b>m:</b> 24 juillet 1680, Québec <b>Époux:</b> Jean <b>Rolandeau</b> <b>Parents:</b> Louis Rolandeau et Laurence Chaveau	<b>d:</b> 18 décembre 1681, Saint-Thomas, Montmagny <b>s:</b> 19 décembre 1681, Saint-Thomas
<b>2 Louise</b>	<b>n:</b> 18 mai 1667, Sillery	<b>m:</b> 17 février 1681, Neuville <b>Époux:</b> René <b>Alary</b> <b>n:</b> vers 1658 <b>Parents:</b> Antoine Alary et Anne Chevret	
<b>3 Marguerite</b>	<b>n:</b> 25 novembre 1668, Sillery <b>b:</b> 27 novembre 1668, Sillery	<b>m:</b> 25 novembre 1668, Neuville <b>Époux:</b> Étienne <b>Gilbert</b> <b>n:</b> vers 1653	<b>d:</b> 19 octobre 1702, Saint-Augustin <b>s:</b> Neuville
<b>4 Anne</b>	<b>n:</b> 11 juin 1670, Québec		<b>d:</b> vers 1680, Québec
<b>5 Jean-Baptiste</b>	<b>n:</b> 28 août 1672, Rivières-des-Roches, Saint-Augustin	<b>m:</b> 24 novembre 1699, Saint-Augustin <b>Épouse:</b> Françoise <b>Amyot</b> <b>n:</b> 5 août 1675 <b>d:</b> 29 mars 1716, Neuville <b>Père:</b> Mathurin (Mathieu) Amyot Villeneuve	
<b>6 Jeanne</b>	<b>n:</b> 4 novembre 1674 <b>b:</b> 11 novembre 1674, Notre-Dame-de-Québec	<b>m:</b> 11 juillet 1703, Notre-Dame-de-Québec <b>Époux:</b> Guillaume <b>Fabas dit Saint-Germain</b> , veuf de Marie-Madeleine Gerber <b>Parents:</b> Jean Fabas et Marie Dussault	<b>d:</b> 26 décembre 1744 <b>s:</b> 27 décembre 1744, Notre-Dame-de-Québec

Note: Le nom de la paroisse est Saint-Augustin et celui de la municipalité est Saint-Augustin-de-Desmaures.

L'auteure n'a pas d'adresse courriel. ■



## Base de données en ligne: Les témoignages de liberté au mariage

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre à ses membres sur son site web la base de données : « Témoignages de liberté au mariage ». Il faut se rappeler que l'Église a exigé des célibataires qui désiraient se marier qu'ils prouvent leur liberté de tout engagement soit en produisant des documents officiels, soit en présentant des témoins crédibles. Les témoignages de liberté

au mariage constituent une source importante d'informations, car ils permettent de connaître le lieu d'origine, la date d'arrivée au pays, la profession ou le métier, ainsi que les circonstances de la venue au Canada de nombreux immigrants. La consignation par écrit des témoignages de liberté au mariage couvre la période d'avril 1757 au 27 août 1763 pour le diocèse de Québec et de 1763 à 1818 pour la région de Québec. Les originaux sont conservés aux archives de l'Archevêché de Québec et une copie manuscrite est disponible aux Archives du Séminaire de Québec.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ: [www.sgg.qc.ca](http://www.sgg.qc.ca). Après vous être identifiés, choisissez l'onglet **Bases de données**, « Nos bases de données » puis cliquez sur « Témoignages de liberté au mariage ».



### La recherche généalogique : un travail de fin limier

Louis Richer (4140)

Il arrive que le généalogiste emprunte une démarche qui s'apparente à celle de l'enquêteur judiciaire. À partir de quelques indices, les deux tentent de reconstituer le passé. Pour le cas qui nous intéresse, voici les indices que nous possédons en début de recherche ou d'enquête : Richard Dufresne aurait épousé Yvonne Therrien au Manitoba, possiblement à Swan Lake. La date du mariage n'est pas connue, mais leur fils se serait marié au Québec en 1951. Aussi, Richard serait le fils de Napoléon Dufresne et Olive Vallée, mariés à Trois-Rivières en 1866.

Nous poursuivons trois objectifs :

- confirmer l'ascendance paternelle de Richard afin de remonter la lignée ascendante d'un petit-fils ;
- retrouver le lieu et la date de son mariage ;
- identifier les parents de son épouse, Yvonne.

**Étape 1 :** Notre travail commence par une vérification rapide dans les registres paroissiaux du Québec. En ayant recours à l'instrument de recherche *BMS2000*, nous nous assurons que le mariage de Richard et d'Yvonne a bien eu lieu ailleurs. De plus, nous retrouvons le mariage des parents de Richard : Napoléon et Olive, le 3 juillet 1866 à la cathédrale de L'Immaculée-Conception à Trois-Rivières. Puis, à l'aide de la banque des données *Mariages du Québec, 1926-1997*, disponible sur le site Web de la Société de généalogie de Québec, nous repérons celui de leur fils en 1951.

**Étape 2 :** En consultant la banque de données en ligne *Ancestry.ca*, nous retrouvons, après plusieurs tentatives, une référence au mariage Dufresne-Therrien, enregistré à Lorne, au Manitoba, le 2 février 1918. Nous avons dû insister, car nous avons obtenu la référence seulement avec le nom de l'épouse. Aussi, nous constatons que Swan Lake est situé dans le district de Lorne. La référence nous renvoie aux registres de l'état civil du Manitoba (Manitoba Vital Statistics Agency). Après plusieurs tentatives, impossible de retrouver la fiche de mariage. Il y a bien plusieurs unions aux noms de Dufresne et de Therrien au Manitoba mais aucune pour Richard et Yvonne. Après une nuit de sommeil (on dit que la nuit porte conseil) et une lecture attentive de la référence retrouvée dans *Ancestry.ca*, nous constatons que celle-ci est aux noms de *Dufrene* et de *Therien* ! Nous avons donc finalement accès à la fiche de mariage de Richard et d'Yvonne. Le dossier ne révèle rien d'autres que leurs noms, la date et le lieu d'enregistrement du mariage. Par conséquent, rien de nouveau. Il faut se rappeler qu'il s'agit de l'enregistrement civil et non du mariage

religieux qui a probablement eu lieu à l'église catholique de Swan Lake. Le registre de l'église Saint-Martin-de-Tours n'est pas disponible. Quoi faire à partir des outils de recherche qui sont à notre portée ?



Gare Viger, rue Saint-Antoine, à Montréal, en 1908.  
Carte postale montrant la gare de la Canadian Pacific Railway, lieu de départ des trains vers le Manitoba.  
Source : BANQ, Collection Michel-Bazinet, CP 018537 CON.

**Étape 3 :** Le fils de Richard et Yvonne s'étant marié au Québec en 1951, il y a de fortes possibilités que ceux-ci aient vécu dans cette province. À l'aide de la base de données *Décès du Québec, 1926-1977*, disponible sur le site Web de la SGQ, nous retraçons le décès d'un *Richard Dufresne* à Montréal le 23 juillet 1965. La fiche précise sa date de naissance, le 1<sup>er</sup> mai 1883 et le nom de la mère, *Vallée*. En revanche, celui de l'épouse n'est pas mentionné, ce qui n'est pas inhabituel. Grâce à *BMS2000* (baptêmes), nous retrouvons la naissance de Marie Joseph Georges Richard Dufresne, fils de Napoléon et Marie Olive Vallée, à la cathédrale de L'Immaculée-Conception à Trois-Rivières, né et baptisé le 1<sup>er</sup> mai 1883. Par conséquent, il s'agit bien de Richard Dufresne évoqué au début de l'enquête. Encore faut-il retrouver son épouse, Yvonne Therrien.

**Étape 4 :** Toujours à l'aide de la banque des données *Décès du Québec, 1926-1997*, notre attention se porte sur la fiche de décès d'Yvonne Therrien, le 22 novembre 1986 à Montréal. Le document révèle que le nom de son époux est *Dufresne*. Aussi, elle est née le 18 août 1898 et le nom de sa mère est *Lussier*. Il semble bien qu'il s'agisse de l'épouse de Richard

Dufresne. Mais un certain doute subsiste, car il y a bien plusieurs personnes du même nom décédées au Québec durant cette période. De plus, nous n'avons toujours pas atteint un de nos objectifs : identifier les parents d'Yvonne.

**Étape 5 :** Le mariage de Richard et d'Yvonne a eu lieu en 1918 au Manitoba. Nous faisons appel au recensement de 1911 de cette province, disponible sur la Toile. Après quelques interrogations, nous retrouvons la famille d'*Yvonne Therien (sic)*. Cette dernière, âgée alors de 11 ans, est née en août 1898. Son père s'appelle Clovis *Therien* et sa mère *Lussier*. Une note en bas de page précise que le nom de cette dernière est Éva Lussier. Le hasard fait bien les choses, car en général les recensements mentionnent seulement le prénom des épouses. Ainsi, les données du recensement, mois et année de naissance ainsi que le nom de la mère, correspondent exactement à celles de la fiche de décès d'Yvonne Therrien, le 22 novembre 1986 à

Montréal. Nous pouvons donc en conclure qu'il s'agit bien de la même personne.

Pour confirmer le tout, le petit-fils Dufresne, à qui nous avons demandé entre-temps des renseignements supplémentaires, a confirmé les dates concernant ses grands-parents.

Ainsi, grâce aux instruments de recherche à notre disposition, en suivant un cheminement logique, en posant les bonnes questions et en faisant appel à la mémoire familiale, nous sommes arrivés aux résultats désirés : confirmer l'ascendance paternelle de Richard Dufresne ; retrouver la date et le lieu d'enregistrement de son mariage ; et identifier les parents de son épouse, Yvonne Therrien. Nous pouvons donc compléter la lignée ascendante de leur petit-fils.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[lrchersgq@videotron.ca](mailto:lrchersgq@videotron.ca)

## Vol chez Jacques-Fabien Badeau

Françoise Badeau (4384)

Trois soldats sont accusés de vol chez Jacques-Fabien Badeau, charpentier de navires habitant Saint-Roch, à Québec. Il s'agit de : Nicolas Toussaint Duparc (Dupart), 21 ans, soldat de la cinquième compagnie en garnison à Trois-Rivières, natif de Saint-Omer dans le diocèse d'Arras, dans la région du Nord-Pas-de-Calais ; Michel Fontaine, 27 ans, soldat de la première compagnie, originaire de Valenciennes en l'évêché de Cambrai, dans le Nord-Pas-de-Calais ; et Charles-Sylvain Lecomte, 23 ans, soldat de la sixième compagnie, natif du quartier de Saint-Esprit de Bayonne, dans la région d'Aquitaine.

Ce vol a été perpétré le 7 juin 1758, à 11 h du soir. Les larcins ont été arrêtés le 8 juin et le procès a duré du 9 juin 1758 au 4 août 1758<sup>1</sup>.

Lors de son interrogatoire, Nicolas Toussaint dira qu'il a commis le vol à 11 h du soir alors que les gens de la maison étaient couchés. Il connaissait bien les pièces de la maison, car il y avait habité pendant trois semaines. Il est entré dans une chambre par une fenêtre qui donnait du côté du palais et attenante à l'église Saint-Roch. Il y a pris une petite cassette à fleurs, longue de 1½ pi et de 10 po d'épaisseur, contenant 100 livres en espèces, trois ordonnances de 24 livres et de nombreux papiers contenant plusieurs comptes, contrats et reçus. Il a donné ce coffre à Michel Fontaine qui l'attendait à 7 ou 8 pi de la maison. Ils ont été derrière les canots du côté du chantier où Fontaine a ouvert le coffre avec son couteau. Mais ayant peur d'être découverts à cet endroit, ils se sont dirigés ensuite vers Sainte-Foy. Ils jetteront la cassette dans les buissons le long de leur route. Pendant toute la nuit, ils boiront du vin et de la bière dans différents cabarets, dont celui de La croix d'or. Au matin, ils iront s'acheter une douzaine de biscuits et des œufs. Vers les 5 h du matin, c'est Joseph Boivin, un cultivateur

demeurant chemin Sainte-Foy, alors qu'il sortait chercher sa vache, qui trouvera la cassette dans un buisson d'épines, vers la côte d'Abraham. En s'apercevant que celle-ci appartenait à Jacques-Fabien Badeau, il enverra chercher sa femme, Marie-Thérèse Lemarier, et lui remettra la cassette vers 11 h de l'avant-midi. En apprenant que Nicolas Toussaint est dans un cabaret, chez la veuve Rouillard, elle ira le confondre. Toussaint admettra avoir volé la cassette et lui remettra le reste de l'argent. Ce dernier sera en état d'arrestation peu de temps après et amené en prison.

Fontaine sera aussi arrêté. Il niera toujours avoir volé. Il dira qu'il avait dormi dans l'herbe près de la caserne parce que la porte était fermée. Il dira aussi connaître Toussaint pour avoir été dans le même régiment autrefois.

Lecomte admettra avoir bu pendant la soirée avec Toussaint et Fontaine, mais qu'il les a laissés vers 9 h devant la cathédrale. Comme il habite chez l'huissier François Dumergue, rue Sous-le-Porche, ce dernier confirmera qu'il est bien revenu à la maison vers 9 ou 10 h. Il sera absous de l'accusation portée contre lui, le vol ayant été commis vers les 11 h.

Nicolas Toussaint sera condamné à être pendu et étranglé à une potence sur la place du marché. Michel Fontaine sera contraint à servir comme forçat pendant neuf ans dans les galères du roi. De plus, il devra assister à l'exécution de Nicolas Toussaint, qui est nu en chemise, avec la corde au cou.

À cette époque, on ne riait pas avec le vol. Qu'en serait-il aujourd'hui ?

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[francoisebadeau@videotron.ca](mailto:francoisebadeau@videotron.ca)

1. Ce document a été trouvé sur le site de BAnQ Québec. *Pistard*, cote TL5, D1921, 159 p.



## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### TRACY (Oise)

## Simon Lefebvre d'Angers et Alexandre Prouville de Tracy, lieutenant général de l'Amérique méridionale et septentrionale

La ville de Tracy est située dans l'actuel département de l'Oise. Elle appartenait à la province d'Île-de-France sous l'Ancien Régime. Il existait et il existe encore en fait deux villages : Tracy-le-Val et Tracy-le-Mont.

Sous l'Ancien Régime, les seigneurs de Tracy-le-Mont étaient aussi ceux de Tracy-le-Val. Les noms des deux communes sont parfois Tracy-le-Bas (Val) et Tracy-le-Haut (Mont).

La présentation de la commune sur le site de la mairie cite Jean Laffrenée comme seigneur à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, messire de Besin au début du XVII<sup>e</sup>, Alexandre de Prouville vers 1654, lequel donna, est-il écrit, *un calice, une croix d'autel et un bassin d'argent à l'église de Tracy-le-Val*. De Calgrez est ensuite le seigneur ; en 1672 il est parrain de quatre cloches nouvellement refondues ; en 1678, une de ses filles, épouse de messire du Halgoet, est à son tour marraine d'une autre cloche.



Les deux Tracy sur une carte routière.  
Document fourni par l'auteur.

Plus loin, à propos de l'église, il est indiqué que la pierre tombale d'Henri de Calgrez, maréchal des camps et armées du roi (officier supérieur), mort en 1655, se trouve dans le chœur de l'église... Enfin, le 11 juin 1708 les

*terres et seigneuries de Tracy-le-haut, de Tracy-le-bas, de Bournonville, d'Ollencourt, de la Tour, d'Hangest, de la Sablonnière, le Havet, de la Chasse, et autres fiefs en dépendant*

furent acquises de Jean de Halgoet par Charles Berthe, conseiller et secrétaire du roi, époux de Jeanne Le Tellier.

Un ouvrage sur Noyon (la ville est à moins de 15 km) intitulé *Noyon à travers l'histoire* indique que le maire de la ville en 1437 est Simon Becquet, seigneur de Tracy-le-Bas. Un acte en parchemin du 5 novembre 1526 conservé dans la série G des Archives départementales à Beauvais (archives relatives au clergé) indique que Jean de Laffrenée le jeune est alors seigneur de Tracy.

Il existait à Tracy-le-Val une maladrerie (hôpital affecté aux malades de la peste) dont les biens et revenus furent donnés en 1695 à l'hôpital de Noyon.

Même quand les hostilités de la guerre de Trente Ans se déroulaient à quelque distance, les populations étaient souvent imposées de charges diverses : ainsi en 1637, la ville de Noyon doit lever 800 hommes

*munis chacun de pel ou pallot, hoiau ou picq, serpe ou hache, faisant pour chacun trois outils, et le nombre de huit charrettes attelées chacune de quatre bons chevaux bien enharnachez, et de les envoyer le sixiesme jour de septembre prochain au village de Ville près Guise (à 70 km de là).*

Tracy-le-Val devait envoyer 16 hommes, Tracy-le-Mont, avec une autre commune, fournir une charrette et ses chevaux. À une sommation, renouvelée car la première avait été sans effet, qui exigeait d'amener en l'hôtel de ville de Noyon un certain nombre de « pionniers » (ouvriers chargés du terrassement) *sous peine de la vie et confiscation de biens contre les lieutenants et officiers des lieux et plus aisez habitans*, les responsables de trois communes répondirent qu'ils n'avaient pu rassembler que huit personnes parce que *les habitans des dicts lieux se sont absentez ou ont menacé de les brusler, tuer et massacrer*; les hommes envoyés avaient donc été achetés jusqu'à 50, voire 60 livres pour chacun.



Le clocher de l'église de Tracy-le-Val.  
Photo fournie par l'auteur.

## L'église de Tracy-le-Val

L'édifice original fut construit aux <sup>xii</sup>e et <sup>xv</sup>e siècles. Il fut classé Monument historique en 1840. Mais les combats de la Première Guerre mondiale ne laissèrent que des ruines : *l'église est rasée à hauteur d'enfant*, rapporte un visiteur en 1923 (citation sur un panneau explicatif sur la façade de l'église actuelle). Cette année-là, on décida de *rétablir l'église dans ses dispositions primitives afin de garder un exemple de l'architecture romane sur le territoire*, indique encore le panneau. Des sculptures l'ornent sur toutes ses parties; le clocher est formé de deux étages, un premier carré et le second octogonal. Un voyageur écrit en 1910 :

*Le clocher de Tracy-le-Val est une des perles de l'art français. La tour repose sur un soubassement carré; dès qu'elle a dépassé la hauteur de l'abside, deux longues fenêtres étroites s'ouvrent sur chaque face, encadrées par des colonnettes d'une finesse adorable, et des monstres et des grotesques grimacent de toutes parts sous les arcades et sur les chapiteaux. Au-dessus de cet étrange décor, la tour devient brusquement octogone, mais, pour dissimuler le ressaut de l'architecture, on a placé aux quatre angles des statues aux ailes déployées. Un cône de pierre couronne cet étrange clocher, deux fois admirable, par la richesse de sa décoration et par la grâce de ses proportions.*

Étrange, il l'est en effet...



L'église de Tracy-le-Val.  
Photo fournie par l'auteur.

L'église de Tracy-le-Mont impressionne également par ses dimensions. La commune, dit le panneau sur la façade, comptait près de 2000 habitants avant la Grande Guerre.

## Migrant originaire de Tracy

Simon Lefebvre dit Angers est originaire de Tracy-le-Val. Deux actes du Québec ancien révèlent son lieu d'origine et les noms de ses parents: son contrat de mariage le 11 janvier 1667 et l'acte de mariage du lendemain avec Charlotte de Poitiers, fille de feu Charles de Poitiers et Hélène de Belleau, veuve de Joseph Hébert. Dans le premier document, il est appelé Simon Lefebvre sieur Hanger; il est maître d'hôtel d'Alexandre de Prouville, seigneur de Tracy; ses parents sont Simon Lefebvre et Marie Couturier, de la paroisse de Saint-Éloi à Tracy-le-Bas. Le mariage est célébré le lendemain, à Québec: le marié n'y est pas dit «sieur Hanger», et son père est décédé; sont présents: François Massé, écuyer, sieur du Vailly, François Bissot et Jean Saucier le Picard.

Le couple a huit enfants. Le nom Angers (orthographes diverses) est associé à celui de Lefebvre dans la majorité des actes concernant le migrant.

Lefebvre décède le 10 novembre 1722, sépulture le 12 à Neuville, à l'âge de 80 ans, selon l'acte, ce qui le ferait naître en 1642; son épouse y est décédée le 9 février 1718.

## Angers: titre ou surnom

Les registres conservés pour la commune de Tracy-le-Val ne nous permettent pas de confirmer la date de naissance de

Simon Lefebvre: ils ne commencent qu'en 1671. Les Lefebvre y sont nombreux; on trouve des laboureurs, des brasseurs, des manouvriers, mais aussi des *marquiniers*, que le *Dictionnaire du monde rural* de Marcel Lachiver définit comme *nom d'origine incertaine qu'on donne aux tisserands qui travaillent en batiste* (toile de lin très fine); le mot s'écrit aussi mulquinier ou musquinier. Un article lu sur les maisons de tisserands du Noyonnais indique qu'elles étaient construites avec un entre-sol, c'est-à-dire que la cave était surélevée par rapport aux autres maisons, alors que la pente ne l'exigeait pas: c'est que les métiers des tisserands étaient installés dans la cave; l'étage suivant était l'habitation, et le grenier servait de stockage. La cave devait pouvoir

*garder l'humidité et recevoir assez de lumière pour permettre aux visiteurs éventuels de pouvoir examiner le travail exécuté. Depuis longtemps les tisseurs s'étaient aperçus qu'il fallait travailler avec une trame légèrement humide pour éviter que les fils de la trame ne se brisent.*

Le patronyme Lefebvre est parfois suivi dans les actes d'un autre mot précédé ou non de «dit»: Hangers ou Hangié, mais aussi «Vacher», «Basset». Dans les actes notariés que j'ai consultés revient aussi souvent le mot «Pille».

Il existait bien une famille de Hangest (c'est le nom d'un fief près de Tracy): Charles de Hangest fut évêque de Noyon; il résigna en 1525, et fut remplacé par son neveu; Jean de Hangest fut sacré évêque en 1532... Un autre Jean de Hangest fut capitaine et gouverneur de Noyon en 1418.



Acte de mariage de Simon Lefebvre et Charlotte de Poitiers. Document fourni par l'auteur.

J'ai vu une fois le patronyme « Lefebvre dangez » : en décembre 1677, Nicolas Lefebvre dangez (écrit plus loin dangé, danger et d'hangest — c'est sous cette dernière forme qu'il signe), fils de Jean, est écuyer, gentilhomme de la duchesse d'Orléans; il demeure ordinairement à Paris; de passage à Saint-Crépin-aux-Bois (près de Tracy), il promet de régler les arrérages d'une rente.

Même si le nom de la famille Lefebvre d'Angers (ce dernier mot sous diverses orthographes) existe bien, peut-être lié à un moment et d'une manière ou d'une autre au fief d'Hangest, rien ne rattache la famille du migrant à cette lignée, et les mots qui suivent le patronyme dans les registres et les actes sont des surnoms. Ils restent en usage encore au siècle suivant, comme on le voit dans des actes de donation conservés aux archives de la fabrique de Tracy-le-Val. L'usage de surnoms n'est évidemment pas réservé aux Lefebvre: on trouve aussi Cotteret dit Varlet, Sailliart dit Romarin...

Rien, non plus, dans les documents consultés, ne rattache Simon Lefebvre aux Lefebvre de Plainval, ascendance donnée dans l'article de Lorenzo Angers intitulé « La famille Angers 1665–1965 » paru dans les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française en 1965.

## La famille du migrant à Tracy-le-Val

Les registres paroissiaux de Tracy-le-Val contiennent à la date du 17 novembre 1672 l'acte de sépulture de Marie Cousturier, femme de Gobert Lefebvre, brasseur, âgée de 59 ans ou environ; sont présents: le mari, son fils, Gobert Lefebvre, Jacques et Pierre Lefebvre, ses beaux-fils (ce qui laisse supposer qu'elle était déjà veuve d'un autre Lefebvre, ou que Gobert Lefebvre avait des enfants d'un premier mariage) et Charles Poidevin son gendre.

Au 12 juillet 1675, on trouve l'acte de sépulture de Gobert Lefebvre, 78 ans ou environ, à laquelle assistent Gobert Lefebvre fils, et Pasquiez Lefebvre petit-fils. Impossible de dire à partir des registres si ces actes se rattachent à la famille du migrant. Comme on l'a vu, l'acte de mariage de Simon Lefebvre à Québec en 1667 indique que son père est déjà décédé.

Ce sont les actes notariés (conservés dans la série E des Archives départementales), encore une fois, qui permettent d'éclairer les liens avec le migrant.

## Acte du 16 juin 1653

Les minutes du notaire Daubin contiennent à cette date le contrat de mariage de Gobert Lefebvre, marchand, demeurant à Tracy-le-Val, veuf de Louise Rousseau, avec Marie Couturier, veuve de Simon Lefebvre, lieutenant des deux Tracy.

On y apprend que Simon Lefebvre a été marié déjà avec Marguerite Coustant, et que le couple a eu au moins un fils, Pierre, pour lequel Marie Couturier s'engage à faire construire une maison sur ses deniers. Simon Lefebvre et Marie Couturier ont eu quatre enfants (mineurs en 1653): Jean, Simon, Marie et Madeleine. Le couple Gobert Lefebvre et Marie Couturier a au

moins un enfant, prénommé Gobert. Et donc, Marie Couturier qui est inhumée à Tracy-le-Val le 17 novembre 1672 est bien la mère du migrant. La date de décès du père, Simon Lefebvre, n'est pas connue.

D'autres actes notariés trouvés permettent de compléter l'ascendance du migrant du côté de sa mère. Le 6 novembre 1647 est établi le contrat de mariage entre Hubert Couturier, fils des défunts Charles Couturier et Jeanne Mouretz, et Jeanne Rochefort, veuve de Jean Havard; par les noms des personnes présentes, on apprend qu'Hubert Couturier est le frère de Marie, épouse de Simon Lefebvre, lieutenant en la justice de Tracy. Un frère, Georges Couturier, est également présent.

## Alexandre Prouville de Tracy

L'évocation des communes de Tracy permet de rappeler aussi le nom d'Alexandre de Prouville venu en Nouvelle-France en 1665 comme *lieutenant général de l'Amérique méridionale et septentrionale*. On a vu que Simon Lefebvre est son maître d'hôtel.

La découverte fortuite du testament de Prouville aux Archives nationales à Paris m'a permis d'établir avec certitude son ascendance. Aegidius Fauteux, dans son article intitulé « La carrière pré-canadienne de M. de Tracy » publié dans les *Cahiers des Dix* en 1936, supposait que Pierre de Prouville, sergent-major de la citadelle d'Amiens, était le père d'Alexandre. Le *Dictionnaire biographique du Canada* donne comme probable la même origine.

En réalité, Alexandre de Prouville est le fils d'Alexandre de Prouville et Adrienne Laffrené. Le 17 novembre 1624, il contracte mariage avec Marie de Belin, fille de Guillaume de Belin, seigneur de Saint-Suplix [?], et de feu Marie Desmarais; il est dit alors « fils aîné » d'Adrienne Laffrené, et principal secrétaire du président Duguel (je n'ai pas plus de détails sur cet homme); le père d'Alexandre est décédé, et sa mère est remariée avec « Monsieur de Basin ». Le couple a deux enfants: Charles-Henri, tué en 1655 au siège de Landrecies (actuel département du Nord), et Marie-Crissande (Crisante) qui contracte mariage le 14 février 1648 à Paris avec Pierre du Halgoët, chevalier. Le prénom Crisante est rare mais on le trouve dans les registres de Tracy-le-Val à la date du 9 avril 1671: Marie-Crisante Carey, fille de feu François Carey, procureur d'office de feu monsieur de Tracy, est marraine de Marie Carey (le parrain est Pasquier Lefebvre, fils d'un autre Pasquier, brasseur).

Le 15 avril 1657, Alexandre de Prouville se remarie avec Louise de Fouilleuse.

Sur la carrière d'Alexandre de Prouville avant sa venue en Nouvelle-France, on lira l'article précité d'Aegidius Fauteux. Il est présent à quelques reprises dans les actes notariés que j'ai consultés. En avril 1634, c'est pour un échange de terres: il est dit simplement chevalier, seigneur de Tracy. En mai 1649, pour un achat de prés, il est dit chevalier, seigneur du dit Tracy, conseiller du roi en ses conseils, commissaire général et maréchal des camps en ses armées. En juin et juillet 1651, « seigneur des deux Tracy et autres lieux », il donne à bail les trois moulins à blé des deux Tracy; il loue une maison pour neuf ans à



Les signatures au contrat de mariage de Simon Lefebvre et de Charlotte de Poitiers. Document fourni par l'auteur.

Adrien Lefebvre, laboureur demeurant à Hangest, paroisse de Tracy-le-Mont; il en loue une autre à Charles Le Cœur, et il en vend une troisième à Antoine Picard. Dans l'un des actes, il est ajouté, à ses titres de chevalier et conseiller, celui de colonel d'un régiment entretenu pour sa majesté. En novembre 1656, ce sont les droits de fourrage qu'il loue à Charles Lefebvre et Antoine Dufresne. Il est clair qu'il n'était pas souvent à Tracy et que d'autres personnes s'occupaient de la seigneurie. En octobre 1654, c'est Esmé Esmal, son secrétaire, chargé de procuration, qui règle une affaire; et en août 1667, c'est évidemment Louise de Fouilleuse «étant en son chastel du dit Tracy», qui rembourse un marchand de la commune. Enfin en janvier 1671, c'est le gendre de Prouville, Pierre de Halgouet, par procuration de son épouse Marie-Crisante de Prouville, qui signe des baux.

### Alexandre Prouville revient en France en 1667.

Le 12 novembre 1668, il rédige son testament; il habite alors à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse de Saint-Roch; il demande à être inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents, sans pompe ni cérémonie, et *que son convoie se fasse la nuit sans aucune suite ny accompagnement de ses amis*. Il enjoint sa fille et son gendre de consacrer jusqu'à 1500 livres pour la construction de la nef de l'église de Tracy-le-Bas. Il n'oublie pas la Nouvelle-France: il lègue 1500 livres aux Jésuites *pour faire bastir leur eglise de Canada*; 300 livres à l'hospital de Canada *savoir deux cents livres pour les pauvres et cent livres pour les Religieuses dudit hospital*; 300 livres aux Ursulines du mesme lieu; pareille somme à la grande eglise episcopalle dudit Canada; 400 livres à l'église de Ste anne du petit Cap en

Canada, et 200 livres *pour subvenir au bastiment de leglise qui se construit dans lisle D'orleans en Canada*.

Ces legs confirment l'image donnée par Prouville de Tracy dans la colonie: Marie de l'Incarnation, citée par Lorenzo Angers, écrit: *Il a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertus et de religion qu'il a donnés à tout le pays*.

Il donne encore 50 livres *au nomme Jean Lefebvre Pille* pour remboursement de frais de voyage *pour la sollicitation d'un procès* relatif à des pacages en forêt de Laigue (près de Tracy).

Un nouveau testament est établi le 9 mars 1670; il contient quelques variantes par rapport au premier. Prouville décède le 28 avril 1670. L'inventaire de ses biens est fait le 2 mai suivant.

### Les témoins au contrat de mariage en 1667

Je ne rappellerai pas le rôle de Prouville en Nouvelle-France. On aura pu lire abondamment là-dessus en cette année 2015, 350<sup>e</sup> anniversaire de son arrivée en Nouvelle-France.

Je reviendrai sur le contrat de mariage de Simon Lefebvre et de Charlotte de Poitiers.

De nombreuses personnes y assistent: entre autres, pour le futur époux, monsieur de Tracy, le gouverneur de Courcelles...; pour la future épouse, Jean Talon, des sieurs Couillard, Charles Aubert de La Chesnaye, Jean Bourdon, des membres de sa famille... Prouville de Tracy donne à Simon Lefebvre 800 livres lesquelles comprennent 450 livres payées pour deux concessions acquises par Tracy le 4 janvier précédent de Jean Galaup dit Montauban et Gervais Gaillard, sur la petite rivière Saint-Charles dans le fief de la famille Hébert. La

condition à l'attribution des 350 livres restantes est que Simon Lefebvre s'engage à *cultiver et améliorer* lesdites concessions. Le contrat est signé dans l'hôtel du seigneur de Tracy.

D'autres noms de témoins du futur époux ne manquent pas d'interpeller : par exemple, Henri de La Fresnaye, sieur des Cloyes, ce dernier nom correspondant à un lieu près de Tracy; Antoine de la Ruelle, garde de monsieur de Tracy, ce patronyme étant fréquent à Tracy; Éloi Charmoleur, écuyer, page de Tracy, patronyme (sous la forme Charmolue) trouvé en particulier dans des actes touchant le chapitre de l'église Notre-Dame à Noyon.

Concernant Henri de La Fresnaye, sieur des Cloyes, les autres actes relevés par le Programme de recherches en démographie historique (*PRDH*) indiquent la présence d'un Henri de La Fresnaye, parrain le 2 mars 1667 à Montréal d'une fille de François Genaple et Marie-Anne Delaporte, la marraine étant Anne Gasnier, l'épouse de Jean Bourdon. (Ces deux derniers assistent également au contrat.) Dans son testament, Prouville lègue au sieur Delafresnaye, gentilhomme demeurant près de chez lui, 300 livres (somme réduite à 200 livres dans le testament du 9 mars...). S'agit-il du même ?

Il y a encore Antoine de La Fresnaye, écuyer, sieur de Brucy; il épouse à Montréal le 23 août 1676 Hélène Picoté; il est originaire de Carlepont (commune toute proche de Tracy), fils de Martin Lafresnaye et Geneviève Lepage.

Je rappelle que sous une autre orthographe, Lafresnaye est le patronyme de la mère d'Alexandre de Prouville.

J'ai indiqué que le nom de Charmoleur (Charmolue) est répandu dans la région; il semble que le page de Tracy, présent au contrat de 1667 à Montréal, soit resté au service de son maître jusqu'à sa mort: Prouville lègue en effet *au Sieur Chamolue son page cent livres avec un habit et manteau gris selon sa qualité* (mais cette clause est disparue dans l'acte du 9 mars...).

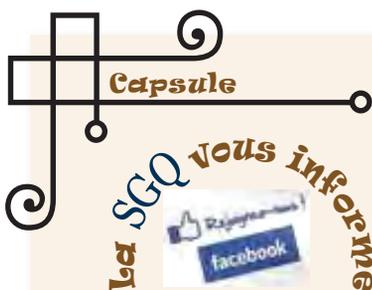
Prouville s'était vraisemblablement entouré de gens de Tracy et des environs, peut-être de personnes de sa famille. On ne sait pas depuis quand Simon Lefebvre était à son service, comme maître d'hôtel ou autrement. Né vers 1642, il n'a que 23 ans à son arrivée à Québec avec Prouville.

Enfin, anecdote intéressante, il semble que Prouville aimait afficher son rang: Lorenzo Angers cite les *Relations* des jésuites qui racontent que Prouville *ne marchait jamais sans être précédé de 24 gardes et de quatre pages, suivis de six laquais et environné d'un grand nombre d'officiers richement vêtus...*

(Je n'ai pas trouvé la source précise de cette citation dans les *Relations*.)

#### SOURCES :

- ANGERS, Lorenzo. « La famille Angers 1665–1965 », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. xvi, n° 4, octobre–décembre 1965, p. 203–216.
- ANGOT, Jean-Pierre. « Les maisons de tisserands de nos villages. Exemple de Caisne et autres villages du Noyonnais et d'ailleurs », *Thhraaasses*, revue trimestrielle du patrimoine, n° 67, juillet–septembre 2015, p. 1–6.
- Archives départementales de l'Oise à Beauvais: série G (clergé): G1446 (pour 1526) et 2Gp570 (fabrique de Tracy-le-Val). Série E (notaires): les actes conservés sont ceux des notaires de Tracy-le-Mont; ils commencent en 1607; il manque les années 1609 à 1634, et 1681 à 1730. Toutes les minutes ont été consultées. Pour les actes cités dans l'article, les notaires sont Belame, cote 2 E 44/202 pour 1634; Daubin, cote 2 E 44/137 pour 1647 et 1649, 2 E 44/138 pour 1651 et 1653; Carlier, cote 2 E 44/139 pour 1654, cote 2 E 44/140 pour 1656; Hourde, cote 2 E 44/190 pour 1667, 2 E 44/191 pour 1671 et 1677.
- Les registres paroissiaux de Tracy-le-Val ont été consultés par Internet sur le site des Archives départementales: <http://archives.oise.fr/archives-en-ligne/etat-civil/>.
- Archives nationales de France. Actes concernant Prouville de Tracy: notaire Jolly, étude xxxvi/116 pour 1624; notaire Crespin, étude xxxvi/182 pour 1648; notaire Levasseur, étude xlv/224 pour 1668, xlv/227 pour 1670.
- DE SARS, Maxime (comte). *Noyon à travers l'histoire*, Le Livre d'histoire, 2004, 367 p. Réédition de l'ouvrage, parue en 1942.
- *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Université Laval/University of Toronto, 2003–2014, [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
- FAUTEUX, Aegidius. « La carrière pré-canadienne de M. de Tracy », vol. 1, Québec [s. é.], *Les Cahiers des Dix*, 1936, p. 59–93.
- Fichier *FrancoGène*, [www.francogene.com/](http://www.francogene.com/).
- Fichier *Origine*, [www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/).
- HALLAYS, André. *En flânant à travers la France. Autour de Paris*, Paris, Librairie académique Perrin, 1910. (p. 128, le clocher de Tracy-le-Val.) (Par Gallica.)
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*. 2<sup>e</sup> éd., Paris, Fayard, coll. Les indispensables de l'histoire, 2006, 1438 p.
- MÉLICOCQ (baron de). *Recherches historiques sur Noyon et le Noyonnais. Statistique, botanique ou prodrome de la fleur*, Res Universis, collection Monographies des villes & villages de France, 1993, 189 p., réédition de l'ouvrage de 1839.
- *PRDH*, Université de Montréal, ©1999–2015, [www.genealogie.umontreal.ca/fr/](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/).



#### Facebook

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est maintenant sur Facebook. Abonnez-vous au fil d'actualité pour connaître les plus récentes nouvelles de la SGQ. Inscrivez « société de généalogie de Québec » dans la case « recherche » sur votre page d'accueil « Facebook ».



# Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Transcription de l'exercice n° 2

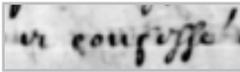
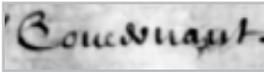
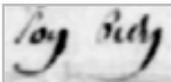
S.	1 Le Sixieme du moiS d'aouSt de l'annee mil Six cent quatre vingt
Sepulture de	2 Sept a eSte inhume danS le cimetiére del'egliSe de St francoiS de
LouiS	3 SaleS de neufville le CorpS de LouiS la Marre habitant dud' lieu
La Marre	4 lequel est decede danS la Communion de noStre mere Ste egliSe
	5 ayant receu l'extreme onction age de trante Sept anS en preSance
	6 de Michel arrebour de francoiS garnier etde francoiS la badie
	7 qui ont declareS ne Scavoir eScrire ny Signer de ce interpelleS Suivant
	8 l'ordonnance J BaSSet

### Commentaires

- Tous les **S** sont en majuscules.
- Les mots **de** et **l'egliSe** sont liés par la seconde partie de E.
- Pour les mots **S<sup>t</sup>** et **S<sup>te</sup>** en abréviations, les finales sont en exposant.
- Ayant déjà nommé la paroisse, on a utilisé l'abréviation **dud'** pour **audit** à la ligne 3.
- Le mot **décédé** a été malmené, on a essayé de se reprendre mais...
- Les **E** ne sont pas accentués.
- Le mot **noStre** pourrait aussi être écrit **nottre**, car il n'y a pas de barre sur les T.
- Le mot **receu** comporte un E qui remplace la cédille.
- On a séparé le nom de **Labadie** en deux.

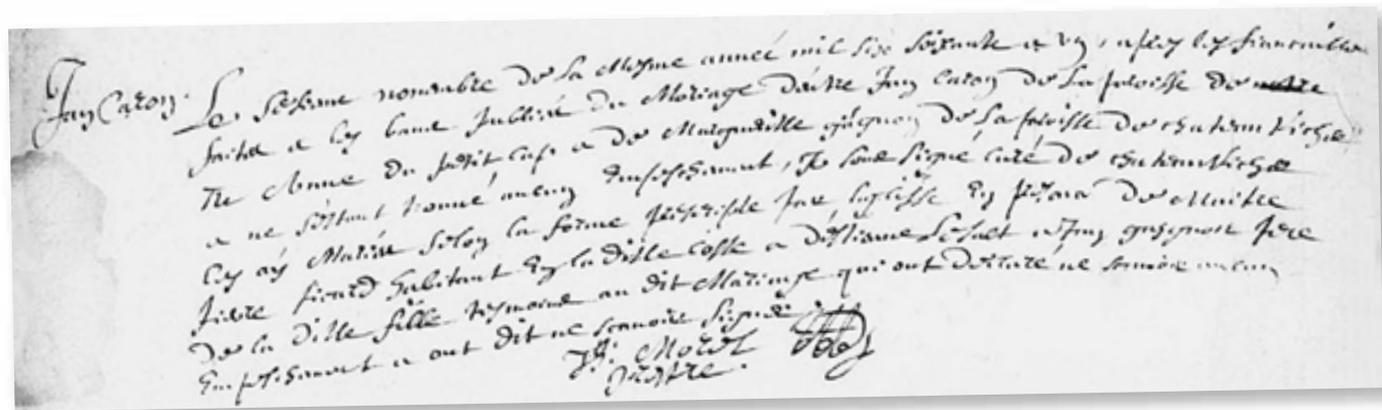
### Leçon de paléo, la lettre E

- Vous pourrez constater qu'un seul accent a été utilisé pendant longtemps: l'accent aigu. Il était surtout placé sur la dernière syllabe du mot. De plus, vous le trouverez en doublé comme ceci: **quittéé** ou **enlevéé**.
- Dans le texte ci-dessus, on les écrit souvent en deux parties (voir le mot **annee** où il y en a deux identiques). La plume n'a pas touché le papier pendant tout le mouvement.
- La lettre **E** peut se présenter sous différentes formes, incluant celles qu'on connaît aujourd'hui. En voici quelques exemples:

1.  et confeSSé
2.  Concernant
3.  Son bien

### Exercice n° 3, un mariage

(FamilySearch, 16 novembre 1661 à Château-Richer)



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse: [sintilali@videotron.ca](mailto:sintilali@videotron.ca)



## Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état de thèses de doctorat ou de mémoires de maîtrise réalisés par des étudiants et des étudiantes inscrits dans les universités au Québec, en vue de l'obtention de leur diplôme. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de **L'Ancêtre** d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant parfois par la suite en publications destinées au grand public.

### **BERNARD, Mathilde Ninon. *Les Hurons et les autres: l'intégration de l'étranger à travers les pratiques de reproduction familiale au village de la Jeune-Lorette (1761–1801)*.**

L'utilisation des registres paroissiaux n'est pas le monopole des généalogistes dans leur quête de parentalité ou de dates. Loin de là, et l'exemple vient de haut! Ainsi, René Jetté, auteur d'un célèbre traité<sup>1</sup> renommé dans le monde de la généalogie au Québec, avait déjà produit, dans le cadre de son mémoire de maîtrise en Lettres<sup>2</sup>, une analyse de l'utilisation des registres paroissiaux pour tenter de dresser une typologie des classes sociales sous l'Ancien Régime et pour étudier le phénomène d'endogamie sociale à partir des mariages.

En effet, en raison de leur contenu, les registres paroissiaux constituent un carrefour où se retrouvent historiens, ethnologues, sociologues, démographes et tous les chercheurs désireux d'approfondir les relations sociales, et même politiques, d'un individu ou d'un groupe, à une époque où celles-ci ne s'étaient pas sur les réseaux sociaux Internet. Cependant, comme ces derniers, les actes en provenance des registres paroissiaux contiennent des informations révélant des sentiments, des préjugés ou des aspirations dont, quelquefois, les principaux acteurs ne sont pas toujours conscients.

Le mémoire de l'historienne Mathilde Ninon Bernard<sup>3</sup> peut paraître encore plus ambitieux, puisqu'elle soulève la question de l'intégration de « l'Autre » dans la société huronne<sup>4</sup> de la Jeune-Lorette à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce, au moyen de l'analyse des actes de mariage et de baptême de la mission jésuite. L'auteure tente ainsi de confirmer les dires des diffé-

rents voyageurs de l'époque, qui mentionnaient l'intégration d'« étrangers » grâce à des mariages mixtes, à l'assimilation de captifs ou à l'adoption d'enfants illégitimes. Pour cette analyse, M<sup>me</sup> Bernard a dépouillé les registres de la mission de la Jeune-Lorette entre 1761 à 1801. Nous nous permettons ici de résumer très brièvement les conclusions de ce mémoire.

Il faut d'abord rappeler que les terres du village huron étaient mitoyennes et imbriquées dans celles des Canadiens et que jusqu'en 1794, Hurons et Canadiens fréquentaient la même église. Finalement, pour la période étudiée, la communauté de la mission huronne comprenait seulement une centaine de membres.

Une première conclusion de M<sup>me</sup> Bernard est qu'au moment de leur mariage, la majorité des étrangers (c.-à-d. Canadiens ou autochtones d'autres nations) étaient déjà présents au sein de la mission, et que, finalement, il y eut peu d'interactions entre les Hurons et « l'extérieur » en ce qui concerne la construction de liens familiaux. Ainsi, si près du tiers des mariages, célébrés à l'église du village, était mixte (Huron-Canadien) ou exogame (Huron–autre nation autochtone), une recherche dans les paroisses environnantes ne permet pas de retrouver ce type de mariage. Par ailleurs, les mariages mixtes comportent surtout un Huron et une Canadienne<sup>5</sup> et plus rarement une amérindienne et un non-autochtone. L'auteure attribue cette situation à un déficit de femmes en âge de se marier dans la communauté. L'intégration de « l'Autre » s'exprime par le maintien de la résidence au village, même après le décès du conjoint huron, et l'utilisation de noms de famille par les conjoints hurons ayant épousé des Canadiennes.

En ce qui concerne l'intégration des captifs, M<sup>me</sup> Bernard en relève peu de traces au cours de la période étudiée, et ce contrairement à l'adoption d'enfants illégitimes. Par contre, pour ces derniers, les preuves de leur caractère exogène sont

1. JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 716 p.
2. JETTÉ, René. « La stratification sociale: une direction de recherche », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, 1972, p. 33–52, <http://id.erudit.org/iderudit/303150ar>.
3. BERNARD, Mathilde Ninon. *Les Hurons et les autres: l'intégration de l'étranger à travers les pratiques de reproduction familiale au village de la Jeune-Lorette (1761–1801)*. M.A. Histoire, Université du Québec à Montréal, [www.archipel.uqam.ca/7107/1/M13670.pdf](http://www.archipel.uqam.ca/7107/1/M13670.pdf).
4. Dans le présent texte, nous utilisons les gentilés « Huron » et « Canadien » comme mentionnés dans le mémoire de maîtrise.

5. Intuitivement, on aurait pu penser l'inverse étant donné que dans la société huronne de l'époque, c'est l'époux qui s'intégrait à la famille de son épouse. Ces nouvelles alliances « un Huron–une Canadienne » auront peut-être contribué à l'abandon d'une forme de matriarcat.

plus difficiles à démontrer en raison justement des conditions particulières de leur naissance<sup>6</sup>.

Quant aux baptêmes et aux parentés spirituelles, ils témoignent à leur tour des alliances qui se tissent, principalement, entre des familles du village huron et certaines de la paroisse voisine de Charlesbourg.

Le phénomène « d'intégration » par les mariages et les baptêmes ne touchait qu'une partie des familles de la mission, et le renouvellement des liens interethniques n'était pas nécessairement systématique. Le phénomène semble avoir été privilégié par certains Canadiens détenant un rôle particulier au sein de la communauté ou encore par des chefs hurons. En effet, pour certaines familles canadiennes, les unions avec un Huron, surtout les autochtones ayant un certain statut, permettaient d'assurer un avenir à leur enfant.

Il nous semble intéressant de souligner deux observations que fait M<sup>me</sup> Bernard. La première concerne le rôle du missionnaire dans la perception que nous pouvons avoir maintenant du phénomène de l'intégration. C'est en effet par le prisme du célébrant, par son regard, que nous pouvons étudier aujourd'hui le phénomène puisque l'appartenance ethnique est celle que le missionnaire a « interprétée » au moment de la rédaction de l'acte. Certains étrangers, vivant au village de manière permanente, restent identifiés comme Canadiens ou autochtones d'autres nations. D'autres, au fil du temps et des actes, principalement des Canadiens, paraissent s'assimiler et

devenir Hurons. Malheureusement, il n'y a pas de trace de la perception que les principaux intéressés ont d'eux-mêmes.

Une seconde observation concerne le caractère unidirectionnel de l'intégration : pas de traces de mariages mixtes à l'extérieur de la paroisse, et très peu de parrains hurons ont été retrouvés dans les actes de baptême des enfants canadiens du village. L'auteure souligne également le caractère fluctuant et cyclique des relations interethniques, ces liens ayant eu tendance à diminuer au début des années 1790.

Tel qu'il a été précédemment mentionné, le mémoire porte sur une période bien définie et sur une communauté d'une vingtaine de familles. Nécessairement, il est hasardeux d'exposer une quelconque théorie au parfum identitaire. L'auteure souligne que les limites inhérentes à ce type de travail ne lui ont pas permis d'explorer plus à fond le phénomène d'intégration, en étendant par exemple la période étudiée ou en élargissant l'analyse à d'autres villages.

Nous devrions ajouter que les questions d'exogamie<sup>7</sup> et d'intégration ne se posent évidemment pas seulement dans le cadre des relations interethniques et qu'il faudrait peut-être réussir à mettre en parallèle les comportements d'une communauté « autochtone » et celle d'une société de « blancs ».

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[fortierdanielsq@gmail.com](mailto:fortierdanielsq@gmail.com)

6. Concernant l'interdiction formelle de l'adoption d'enfants canadiens par des autochtones, voir GAUDREAU, Serge. « Le village huron de Lorette — une crèche du XVIII<sup>e</sup> siècle », *L'Ancêtre*, vol. 26, n<sup>os</sup> 7–8, p. 270–274, mars–avril 2000.

7. MATHIEU, Jacques et coll. « Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de Québec — 1700–1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n<sup>o</sup> 1, juin 1981, p. 3–32, <http://id.erudit.org/iderudit/303925ar>.

## À TOUS LES AUTEURS ET AUTEURES

### PROTOCOLE TYPOGRAPHIQUE

Le comité de **L'Ancêtre** s'est doté d'un protocole typographique afin d'harmoniser la présentation des références bibliographiques ainsi que des notes en bas de page dans la revue **L'Ancêtre**. Ce protocole est simple et facile d'utilisation. On y retrouve, entre autres, plusieurs exemples concrets facilitant son application. Largement inspiré des règles suggérées dans *Le français au bureau*, 7<sup>e</sup> édition, il en constitue une version simplifiée et adaptée. Le comité invite les auteurs à :

- indiquer leurs références complètes soit dans une bibliographie à la fin de leur texte, soit dans des notes en bas de page ;
- présenter ces références selon un seul modèle, soit celui utilisé pour la présentation d'une bibliographie selon la méthode traditionnelle, méthode illustrée dans *Le français au bureau*.

Les références bibliographiques sont essentielles pour souligner les idées ou les passages empruntés à un auteur, pour indiquer les sources à la base d'un travail de recherche, et pour permettre aux lectrices et aux lecteurs qui le désirent de retrouver ces passages ou ces sources. C'est aussi une pratique incontournable pour le respect des droits d'auteur.

Nous invitons **tous les auteurs et auteures** à utiliser ce protocole lors de la rédaction de leur texte afin de faciliter le travail de révision effectué par l'équipe de **L'Ancêtre**.

Vous pouvez télécharger le document à l'adresse : [www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier](http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier).



## Nos racines militaires

Michel Langlois (0045) et Jacques Fortin (0334)

### LEROUX DIT CARDINAL, François

François Leroux dit Cardinal de la compagnie du capitaine Philippe Vernou, sieur de La Fouille, arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire *La Justice* commandé par le capitaine Pierre Guillet. Fils du maître tisserand Jean Leroux et Jeanne Leblanc, de Senillé, évêché de Poitiers, Poitou (Vienne), né vers 1627, il contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le jeudi 18 octobre 1668, avec Marie Renaud, Fille du roi et fille de Jean, maître épinglier, et Catherine Gauthier, d'Orléans, et l'épouse à Québec le jeudi 25 octobre 1668. De leur union naissent cinq enfants.

Il s'établit à Bourg-Royal, Charlesbourg, aujourd'hui un arrondissement de Québec. Au recensement de 1681, il possède un fusil, deux bêtes à cornes et 8 arpents de terre en valeur. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 20 octobre 1691. On lit au registre: *françois Roux dit Cardinal aagé de 66 an de la paroisse de Centez en poixtous habitan de ce pays.*

#### Enfants de François LEROUX dit CARDINAL et Marie RENAUD :

**1 Antoinette :** née le 27 juillet 1669, elle est baptisée le lendemain à Notre-Dame-de-Québec. Elle y épouse Louis Jacques le 17 mai 1688. Ils auront cinq filles et autant de garçons. Elle décède le 20 avril 1739 et est mise en terre le lendemain à Charlesbourg.

**2 Ignace :** né le 31 octobre 1671, il est baptisé à Québec le 1<sup>er</sup> novembre 1671. Il épouse Marie Anne Jeanne Bourre (Bouret dit Lépine) à Charlesbourg le 18 mai 1692. De leur union seront issus treize enfants dont onze garçons précédés et suivis d'une fille. Il décède le 1<sup>er</sup> juillet 1737 et est inhumé le lendemain à Charlesbourg.

**3 Marie Geneviève :** née le 28 décembre 1673, elle est baptisée le 29 à Charlesbourg. Elle épouse Louis Paquet le 9 janvier 1690 à Charlesbourg; le couple aura six enfants. Elle sera inhumée à Charlesbourg le lendemain de son décès survenu le 10 mai 1711.

**4 Marie Anne :** née le 28 juillet 1678, elle est baptisée le 2 août à Notre-Dame-de-Québec. Elle épouse, le 28 janvier 1697 à Charlesbourg, François Lamothe dit Laramée. Ils auront cinq enfants. À la suite du décès de Marie Anne survenu le 16 avril 1715 et de son inhumation le 17 à Beauport, François Lamothe épouse en secondes noces le 18 novembre 1715 Marie Anne Merdieu dit Bourbon à Beauport.

**5 Jeanne :** née le 3 octobre 1683, elle est baptisée le jour même à Charlesbourg. Elle décédera près de deux mois plus tard le 28 novembre et sera mise en terre le jour même à Charlesbourg.

### MÉNARD (MESNARD) DIT DESLAURIERS, Jacques

Jacques Ménard (Mesnard) dit Deslauriers arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire *Le Saint-Sébastien*, comme soldat de la compagnie du capitaine Duprat au régiment de Carignan-Salières. Il est confirmé à Québec le 21 septembre 1665. Né vers 1643, il est le fils de Jean Mesnard et Marie-Louise (patronyme inconnu), de la paroisse de Saint-Similien, faubourg du Marchix de la ville, arr. et évêché de Nantes, en Bretagne (Loire-Atlantique). Il contracte mariage devant le notaire seigneurial Paul Vachon le mercredi 27 novembre 1680 avec Marie Madeleine Royer dit Baugis, née à Québec le mardi 7 février 1662, fille naturelle de Jean Royer et Madeleine Dubois. Le mariage a lieu à Beauport le jeudi 28 novembre 1680. De leur union naissent dix enfants.

Il s'établit à Beauport en 1680 sur une terre évaluée à 100 livres que lui cèdent ses beaux-parents. Au recensement de 1681, il possède deux fusils, une vache et 6 arpents de terre en valeur. Le 10 mai 1686, le seigneur Joseph Giffard lui concède quelques arpents de terre au bout de son habitation. Il séjourne

à l'Hôtel-Dieu de Québec entre les 2 et 10 juillet 1693. Le 10 avril 1707, il confie son fils Jacques, âgé de 18 ans, en apprentissage comme maçon et tailleur de pierre pour une période de cinq ans auprès de Jean Maillou, moyennant son logement, sa nourriture, son entretien et un habit neuf au terme de son engagement. Il décède à Beauport le 27 novembre 1716 où il est inhumé le lendemain. Sa veuve fait procéder à l'inventaire des biens par le notaire seigneurial Jean-Robert Duprac le 15 mars 1717. Il possédait une maison de 18 pi (5,5 m) de longueur sur 16 pi (4,9 m) de largeur et une grange de 30 pi (9,1 m) sur 20 pi (6,1 m).

#### Enfants de Jacques MÉNARD dit DESLAURIERS et Marie Madeleine ROYER dit BAUGIS :

**1 Marguerite :** née le 8 novembre 1681, elle est baptisée le lendemain à Beauport. Elle épouse André Jean Paradis le 7 janvier 1697 à Beauport. Il s'auront quinze enfants dont cinq mourront en bas âge. Elle décède le jour de Noël 1761 à Beauport et y est inhumée le lendemain.

- 2 Jean :** né le 3 mars 1684, il est baptisé le surlendemain à Beauport. Il épouse Marie Françoise Vachon dit Laminée le 11 janvier 1712 à Beauport. Ils auront huit enfants. Il est décédé le 14 décembre 1770 et a été inhumé le lendemain à Beauport.
- 3 Marie Anne :** née le 18 avril 1686, elle est baptisée le jour même à Beauport. Elle épouse Noël Duprac, veuf de Louise Paradis, à Beauport le 19 juillet 1715. Aux quatre enfants du premier mariage, le nouveau couple en ajoutera quatre autres. Marie-Anne est décédée le 19 juillet 1770 et a été inhumée le lendemain à Beauport.
- 4 Jacques :** né le 23 septembre 1688 et baptisé le jour même à Beauport, il épouse Marie Angélique Delisle le 13 février 1719 à Neuville. Ils auront dix enfants. La date du décès de Jacques demeure inconnue.
- 5 René :** né le 16 décembre 1690, il est baptisé le lendemain à Beauport. Il décède le 4 février 1767 et est inhumé le surlendemain à Chambly. On ne lui connaît aucune descendance.
- 6 Pierre :** né le 27 décembre 1691, il est baptisé le lendemain à Beauport. Il épouse Marie Thérèse Giroux le 8 novembre 1717 à Beauport. Ils auront sept enfants. Pierre

décède le 3 août 1766 et est inhumé le lendemain à Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy à Lauzon, aujourd'hui un secteur de Lévis.

- 7 Michel :** né le 20 juin 1694, il est baptisé le jour même à Beauport. Il épouse Marie Madeleine Papillon le 26 août 1723 à Neuville et le couple aura quatre enfants dont trois décéderont en bas âge. La date du décès de Michel est inconnue.
- 8 René :** né le 3 mars 1697, il est baptisé le lendemain à Beauport. Il décède le 26 janvier 1715, à la veille de ses 18 ans, et est inhumé le lendemain à Beauport.
- 9 Marie Madeleine :** née le 30 avril 1699 et baptisée le jour même, elle épouse Noël Maheu le 8 novembre 1717 à Beauport. Elle décède le 18 mai 1743, soit quatre mois après le décès de son seizième enfant ; onze d'entre eux étaient morts en bas âge.
- 10 Charles :** né le 16 août 1702, il est baptisé le lendemain à Beauport. Il épouse Marie Geneviève Bélanger le 5 novembre 1736 à Beauport ; ils auront sept enfants, dont deux décéderont à la naissance et deux autres en bas âge. Charles meurt le 30 juillet 1769 et est inhumé le lendemain à Québec.

## ROUSSEAU DIT LABONTÉ, Antoine

Antoine Rousseau dit Labonté arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire *L'Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Balthazar-Hannibal Flotte de La Freydière au régiment de Carignan-Salières. Il est confirmé à Québec le 24 août 1665, à l'âge de 20 ans. Fils de Jean et Élisabeth Moricet, de Bournand, arr. de Châtellereault, évêché de Poitiers, Poitou-Charentes (Vienne), il épouse, vers 1675, Marie Barbe Roinay (Roanes), baptisée à Montréal le mardi 4 janvier 1661, fille de François et Perrine Meunier. De leur union naissent dix enfants.

Le 16 février 1674, il est parrain de Thérèse Dutaillis à La Prairie. C'est à cet endroit qu'il s'établit. Au recensement de 1681, il possède un fusil, quatre bêtes à cornes et 5 arpents de terre en valeur. Le 5 mars 1684, il vend à Jean Roux dit Laplante une terre à La Prairie, lieu-dit de Saint-Lambert. Le 4 mai 1686, Claude Pegin lui vend, ainsi qu'à Mathurin Moquin, une terre à La Prairie, lieu-dit de Saint-Lambert. Il est tué par les Iroquois à La Prairie où il est inhumé le 8 juillet 1687.

### Enfants d'Antoine ROUSSEAU dit LABONTÉ et Marie ROINAY :

- 1 Catherine :** née le 10 janvier 1676, elle est baptisée le jour même à La Prairie. Elle est déjà décédée au recensement de 1681.
- 2 Jeanne :** née le 22 avril 1677, elle est baptisée le lendemain à La Prairie. Elle meurt après 1696, selon René Jetté.
- 3 Marie Marguerite :** née le 3 juillet 1679, elle est baptisée le lendemain à La Prairie. Le 2 janvier 1700, elle épouse en

un lieu indéterminé Jacques Arteau (Harteau) dit St-Pierre. Ils auront quatre enfants. Elle décédera entre le 17 octobre 1721, date de la naissance de son dernier enfant, et le 13 avril 1722, date du nouveau mariage de Jacques avec Marie Sené à Pointe-aux-Trembles (Montréal).

- 4 Marie :** née vers 1681. Son histoire familiale demeure inconnue.
- 5 Antoine :** né le 12 juillet 1683, il est baptisé le jour même à La Prairie où il épousera Marie Jeanne Lemieux le 23 novembre 1716. Ils auront trois enfants. Antoine, près de quinze mois après la naissance de son dernier enfant, décède le 16 juillet 1722 et il est inhumé le lendemain à La Prairie.
- 6 Marie Angélique :** née le 3 avril 1686, elle est baptisée le lendemain à La Prairie où elle épouse Benoît Plamondon le 14 novembre 1711. Ils auront six enfants dont seule la cadette Marie-Anne, épouse de Joseph Normandin dit Beausoleil, laissera une descendance de 16 enfants.
- 7 Marie Marguerite :** née le 24 février 1688, elle est baptisée le lendemain à La Prairie. Elle épouse Julien Piédaloue à La Prairie ; ils auront trois enfants. Elle est inhumée le 22 février 1722 à Montréal.
- 8 Pierre :** né le 18 février 1690, il est baptisé le lendemain à La Prairie. Il décède le jour même et est inhumé à La Prairie le 20.
- 9 Joseph :** né le 10 avril 1695, il est baptisé le même jour à La Prairie. Il épouse Marie Josephe Louise Lemieux, la belle-sœur de son frère Antoine, le 23 novembre 1722 à

La Prairie. Ils auront quatorze enfants. Il meurt le 23 mars 1754 et est inhumé le lendemain à La Prairie.

**10 Jean :** né le 20 août 1697, il est baptisé le jour même à La Prairie et il y est inhumé le 1er septembre 1697.

#### RÉFÉRENCES

- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2014, p. III, II2, II9.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, p. 720, 794, 1013.

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 201.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665–1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres inc., 2004, p. 394, 412, 455, 488.
- PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*). Université de Montréal, © 1999–2015,
- [www.genalogie.umontreal.ca/fr](http://www.genalogie.umontreal.ca/fr).

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :  
Jacques Fortin : [lancetrefortin@videotron.ca](mailto:lancetrefortin@videotron.ca)  
Michel Langlois : [michellanglois@9bit.com](mailto:michellanglois@9bit.com)

## L'Ancêtre s'adjoint un nouveau collaborateur en héraldique

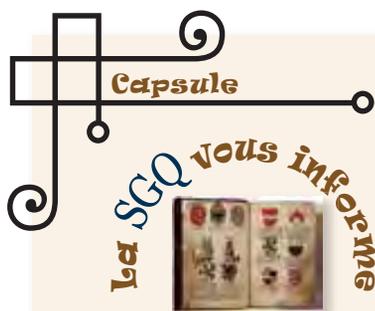
Soucieux de refléter les intérêts et la curiosité des lecteurs de la revue de la Société de généalogie de Québec, le comité de **L'Ancêtre** a retenu la proposition de Marc Beaudoin, historien, conférencier et chercheur en héraldique, d'offrir une chronique intitulée « L'héraldique à Québec ». Alors que la chronique de Claire Boudreau, héraut d'armes du Canada, traitait de différents aspects de la conception et de l'utilisation des armoiries aujourd'hui, celle de Marc Beaudoin abordera les armoiries historiques que nous rencontrons dans le paysage urbain de la capitale.

À Québec, Eugène-Étienne Taché, l'architecte du Parlement, a introduit l'usage des armoiries dans ses édifices. D'autres architectes ont suivi son exemple en ornant leurs constructions de la signature héraldique des personnages et des institutions qui ont jalonné notre histoire. Au cours de ses recherches, Marc Beaudoin a recensé et photographié sur les murs, les vitraux, les boiseries et les monuments du Vieux-Québec pas moins de 211 armoiries, dont 145 différentes, et il ne compte pas celles repérées dans les quartiers Montcalm, Limoilou, et même dans l'ancienne ville de Sainte-Foy.

Dans cette chronique, Marc Beaudoin se propose de nous faire découvrir non seulement les personnages qui se cachent derrière ces armoiries, mais aussi de regarder autrement cette science qui nous vient du Moyen Âge et qui a évolué au fil des époques, des modes et des aléas de l'histoire.

Marc Beaudoin est un membre actif du comité d'héraldique de la Société. Il anime les formations en héraldique et il nous a déjà présenté trois conférences mensuelles. Il a publié dans le *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale* un article qui dresse l'état des connaissances sur le décor héraldique au Parlement du Québec.<sup>1</sup>

1. BEAUDOIN, Marc. « L'héraldique à l'Hôtel du Parlement, un patrimoine à découvrir », dans le *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 43, n° 1, septembre 2014, p. 5 à 11.



### Concevoir vos armoiries

Les armoiries se définissent comme des emblèmes en couleurs propres à un individu, à une famille ou à une collectivité et soumis dans leur composition à des règles particulières qui sont celles du blason. La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service d'accompagnement pour créer vos armoiries, selon les règles de cet art.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Héraldique » puis cliquez sur « Créer vos armoiries » : <http://www.sgq.qc.ca/heraldique/creer-vos-armoires>.



## Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

### Ulric-J. Tessier, formateur et juge (1817–1892)

Il est des êtres au talent, à l'efficacité, à la culture, au sens du service, à la réussite personnelle, le tout à titre d'exception dont je ne me sens pas le droit de ne point entretenir le lectorat de **L'Ancêtre**. Ulric-J. Tessier est une de ces rares personnes. Et je suis servi à souhait parce que l'un de ses nombreux descendants, Jean Cimon<sup>1</sup>, a écrit une remarquable biographie de ce personnage et fournit des pièces nombreuses à l'appui, peignant un tableau particulièrement riche de son époque comme des lieux où il a vécu. L'on verra que membre du barreau, il n'a pas été que cela.

#### Union à Deschambault

Les parents d'Ulric-J. Tessier se sont épousés à l'église de Saint-Joseph, à Deschambault, le 3 mai 1814. Là, Michel Tessier, sellier, de la paroisse de Québec, veuf de Joseph Huot dit St-Laurent, majeur, scelle son union à Marie-Anne Perrault, paroissienne, veuve de Jean Naud, en son vivant navigateur, et ce, après dispense de deux bans et publication à la paroisse de chacun et consentement des parents des époux. Ce consentement ne me paraît pas nécessaire; l'un des conjoints est dit majeur et l'autre est présumée l'être, vu sa viduité. Le célébrant, qui se déclare vicaire de Deschambault, souligne les présences de François Tessier, frère de l'époux, de Jacques Perrault, ami de l'époux; puis de Paul Perrault, frère, et de Joseph Perrault, cousin de l'épouse. Il ajoute celle de plusieurs autres parents et amis des époux, soulignant que les uns signent, les autres déclarant ne le savoir. Je lis les signatures de quatre Perrault: l'épouse, Jacques, Paul et Joseph. L'officiant est J.-Norbert Provencher (Nicolet, 1787 – Saint-Boniface, Manitoba, 1853). Il a été le premier évêque de Saint-Boniface, en 1847.

1. Jean Cimon est le petit-fils d'Elmire Tessier-Verge, fille d'Ulric-J. Tessier.

#### Mariages à Saint-Augustin

Encore dans le comté de Portneuf, à ce qui s'appelle maintenant Saint-Augustin-de-Desmaures, les aïeux d'Ulric-J. Tessier se sont unis le 3 février 1766 quand Isaac Tessier épouse Marie-Madeleine Soulard, fille de Jean-Baptiste et défunte Marie-Angélique Maheu, tous de la paroisse. Sont indiquées les présences du père de l'époux, puis d'Ignace Dorval, Nicolas Gyraud, parents et amis de l'époux; aussi du père de l'épouse, de Paschal Soulard et Charles Vézina, oncles, de sieur François Côté, capitaine de milice. Les uns ont signé, les autres ayant déclaré ne le savoir, de ce, requis suivant l'ordonnance. Signent: P. Soulard et François Côté puis le célébrant: Louis-Michel Bériau (Québec, 1728 – Saint-Augustin-de-Desmaures, 1801).

En la même paroisse, le 5 août 1726, les bisaïeux d'Ulric-J. Tessier ont contracté le premier mariage de cette lignée paternelle en Nouvelle-France. Pierre Tessier, arrivé en Amérique en 1709, fils de Jean et défunte Françoise Biraud, tous de Saint-Jean-du-Perrot, ville, arrondissement et évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime) scelle son union à Marie Catherine Vermet, paroissienne, fille de Jacques et Jeanne-Angélique Dupil. Ces derniers consentent au mariage de leur fille. En plus de ces gens sont présents Jean-Ignace et Pierre Amyot, cousins de l'époux. Le célébrant est le curé Pierre Auclair Desnoyers (Charlesbourg, 1684 – Saint-Augustin, 1748).



L'honorable juge Ulric-Joseph Tessier.

Source : ROY, Pierre-Georges. *Les juges de la Province de Québec*, Québec, 1933, p. 540.

#### Baptême, mariage, études, activités professionnelles, vie publique, puis vie dans le milieu des affaires d'Ulric-J. Tessier.

Né à Québec dans le faubourg de Saint-Jean-Baptiste le 3 mai 1817, Ulric-J. Tessier a été baptisé le lendemain à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec sous les prénoms de Joseph-Uleric (*sic*). Le vicaire a écrit Uleric, mais le juge Tessier a toujours

signé Ulric-J., selon la coutume anglaise. Le parrain est Michel Tessier, qui a signé, ainsi que la marraine Julie Touchet. La parenté de ces gens avec l'enfant n'est pas précisée. Le père est déclaré ne pas avoir signé. Le célébrant est Laurent-Thomas Bédard (Charlesbourg, 1787 – Québec, 1859).

À l'église Saint-Germain de Rimouski le 4 août 1847, après la dispense de deux bans accordée par l'archevêque de Québec M<sup>gr</sup> Joseph Signay et publication à Québec, Ulric-J. Tessier, majeur, écuyer, avocat, épouse Marguerite-Adèle Kelly, mineure, fille de feu Augustin Kelly, écuyer, et Marie-Adélaïde Drapeau, coseigneuse de Rimouski. L'officiant souligne l'autorisation de la mère et tutrice de l'épouse au mariage de cette dernière. Tous sont de Québec. Aucun des époux n'est dit paroissien de Saint-Germain — ce qui explique que le curé de Québec Charles-François Baillargeon a autorisé le mariage à Rimouski. L'officiant souligne les présences des époux, du père et témoin de l'époux, puis de John Heath, Pierre-Louis Gauvreau, Pierre Gauvreau et James Reeves, écuyers, amis de l'époux; d'Alexis Rivard, François-Xavier Poulin, Charles Gosselin, écuyers; de A. Bradley, Aug. Côté, A.-J. Gauvreau et L.-A.-C. Garneau, amis de l'épouse. (Ces cinq dernières signatures sont en marge; le célébrant déclare qu'un renvoi est bon. Ma déduction doit être juste si j'ai bien compris l'écriture du célébrant écrivant les mots: époux, épouse; puis les signatures de ces cinq personnes!). Au pied de l'acte, je lis les signatures des époux; d'Alexis Rivard, J. G. Heath, Émilie Tessier, P. Gauvreau, J.-B. Gauvreau, Catherine D. Rivard, Lucien G. Drapeau, Joseph Drapeau-Garon, T. Casault, J. Reeves, F.X. Poulin, M. D., (?) H. B. Poulin, Adèle Rivard, Ed. Pouliot, Louise Poulin-Reeves, Jos. Duquet, ptre, Gracieuse Gauvreau, Henriette Chaffers et G.-S. Marceau sr, suivies de celle du célébrant, curé de Saint-Germain, Thomas-Ferruce Destroismaisons (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 1796 – Saint-François, île d'Orléans, 1866).

On peut se douter que Michel Tessier, père d'Ulric-J., est à l'aise. À 8 ans, Ulric-J. Tessier va à l'école française chez Charles Paquet; l'année suivante, il fréquente l'école anglaise chez Hennessey. Il avait assez entendu parler les militaires de la garnison britannique pour pouvoir étudier dans leur langue. De 1827 à 1835, il est externe au Petit Séminaire de Québec (maintenant Collège François-de-Laval), voisin de la cathédrale. À l'automne de 1835, il entre au cabinet de l'avocat Hector-Siméon Huot, homme de culture. Sa cléricature terminée, il a dû être admis au barreau en 1839. Plus tard l'étude sera Tessier, Hamel (André-Rémi) & Tessier, les Tessier, père et fils, homonymes et peut-être d'autres frères que le second Ulric.

En 1845, il devient membre du conseil municipal de Québec. Les maires, élus par le conseil pour un an, sont tour à tour francophones et anglophones. Maire en 1854, il a pour remplaçant le docteur Joseph Morrin, fondateur du Morrin College affilié à l'Université McGill. Ce collège est situé dans le Vieux-Québec, angle de la chaussée des Écossais du côté sud de la rue Dauphine. Il abrite depuis 1824 la bibliothèque de la *Quebec Literary and Historical Society*, toujours active. Le docteur Morrin a fait beaucoup pour les personnes atteintes

de maladies mentales, c'est un des fondateurs de l'hôpital Saint-Michel-Archange. Jusqu'en 1989, une rue a porté son nom dans le parc industriel Armand-Viau à Québec. Les deux hommes partiront en 1857 pour Londres plaider auprès des parlementaires britanniques la cause de Québec qu'ils voudraient capitale du Canada confédéral en gestation. Accompagné de son épouse, il laisse ses six enfants sous bonne garde à Québec.

De 1851 à 1873, Ulric-J. Tessier travaille épisodiquement en politique nationale. À la fin de 1851, il est élu député libéral de la circonscription de Portneuf. Le parlement du Canada-Uni siège alors alternativement à Québec et à Toronto. Il ne se représente pas à l'élection générale de 1854. En 1858, il se fait élire conseiller législatif pour la division du Golfe, région où sa femme a des intérêts fonciers considérables. C'est là que se trouve la seigneurie de Rimouski dont elle est propriétaire, seigneurie fort étendue. En 1862, il accepte le poste de ministre des Travaux publics du Canada et de président du Conseil législatif. C'est le ministère de John Sandfield Macdonald et de Louis-Victor Scotte, de teinte libérale modérée, défait au Parlement au bout de un an. C'était une période d'instabilité ministérielle où les cabinets ne duraient guère, tout comme les législatures comptant toujours des majorités bien faibles. Il refuse l'offre d'entrer dans le ministère de Sandfield Macdonald et d'Antoine-Aimé Dorion, ministère radicalisé sous la pression de George Brown, leader ontarien. Trois mois plus tard, les conseillers législatifs le ramènent à la présidence du Conseil avec salaire, poste qu'il occupe jusqu'au 22 mai 1867, quand sir John A. Macdonald le nomme sénateur.

Le sénat, ça siège à Ottawa. La nombreuse famille d'Ulric-J. Tessier est à Québec. Aussi, il s'y ennuie. Sa femme, qui a perdu sept enfants en dix ans, doit être attentive à sa seizième: Elmire. Enceinte d'un dix-septième enfant, qui ne survivra pas, elle ne peut être présente à Ottawa. Elle a alors 41 ans, 12 de moins que son mari. Avec elle, il correspond abondamment. Ses loisirs: marches et parties de whist, jeu à quatre. Étant de la faible opposition au sénat, il se limite à des interventions bien préparées qui impressionnent ses collègues.

En 1873, sa carrière sénatoriale prend fin à la suite de sa nomination à la Cour supérieure. Deux ans plus tard, il est promu à la Cour d'appel du Québec, siégeant tantôt à Québec, tantôt à Montréal, poste qu'il occupe jusqu'à 1891, moment de sa démission pour cause de santé. Comme je regrette ignorer tout de ses travaux comme juriste! Aujourd'hui, les décisions des juges sont numérotées, permettant ainsi plus aisément leur repérage. Formé d'abord à l'étude de l'avocat Huot où était forte l'influence d'Étienne Parent, il en garda le sens du fini et du travail bien fait. Forte discipline, s'appliquant de la même manière au rapport à l'argent qu'il savait être un bon serviteur, mais un mauvais maître. Influence calviniste de ne point voir uniquement le mauvais côté de la richesse.

Il est de cette bourgeoisie instruite et cultivée de Québec où des gens de même calibre se retrouvent, devisent, font bonne chère. Un peu *privilegiés*. Religieusement, un grand croyant et un fidèle pratiquant. Je souris en voyant sa certitude du salut immédiat de ses proches décédés depuis peu, munis

des sacrements et vu aussi leurs vies pieuses. Déformation professionnelle chez moi, je l'admets. C'est qu'en droit rien n'est certain, définitif.

Son épouse étant décédée avant lui, ses dernières années où il lui était presque impossible de travailler furent pénibles.



Médaille remise à celui qui est premier à la procédure civile de l'Université Laval donnée depuis 1888.

Source : CIMON, Jean. *Ulric-J. Tessier, bourgeois de Québec*, Septentrion, Québec, 1997, 257 p.

Je ne peux terminer sans parler de son enseignement du droit à l'Université Laval, puis de son décanat à cette faculté, lui qui n'a pu profiter d'un enseignement universitaire. Une médaille portant son nom, pour laquelle il a payé un bon

prix, est attribuée chaque année jusqu'en 1962. L'un des derniers récipiendaires est René Dussault qui deviendra juge à la Cour d'appel.

Plusieurs juristes font partie de sa descendance. D'abord, son fils et homonyme, membre du barreau; à part deux autres fils: Jules et Auguste; ce dernier père d'Auguste-Maurice lequel est père de Maurice Tessier, de Rimouski, parlementaire et ministre à Québec; puis l'avocat Guy Desrivières aussi de Québec. Et je dois en omettre.

Une grande figure de Québec que je tenais à rappeler.

#### MÉDIAGRAPHIE

- BANQ Québec. Baptêmes, mariages, sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- *Idem* à la Société de généalogie de Québec jusqu'en 1941.
- CIMON, Jean. *Ulric-J. Tessier, bourgeois de Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 1997, 257 p.
- DROUIN [Institut généalogique]. Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935).
- RACINE, Denis. « La médaille Ulric-J. Tessier », *Cap-aux-Diamants*, n° 116, hiver 2014, p. 47-38.

## MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'ULRIC-J. TESSIER

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>TESSIER Ulric-J.</b> (Michel; PERRAULT M.-Anne)	1847-08-04. Rimouski	<b>KELLY Marguerite-Adèle</b> (Augustin; DRAPEAU Adélaïde)
<b>TESSIER Michel</b> (Isaac; SOULARD Madeleine) (veuf de Josephte Huot)	1814-05-03. Deschambault	<b>PERRAULT Marie-Anne</b> (Paul; GERMAIN dit BELLISLE M.-Josephte) (veuve de Jean Naud)
<b>TESSIER Isaac</b> (Pierre; VERMETTE M.-Catherine)	1766-02-03. Saint-Augustin-de-Desmaures	<b>SOULARD M.-Madeleine</b> (J.-B.; MAHEU M.-Angélique)
<b>TESSIER Pierre</b> (Isaac; BIRAUD Françoise)	1726-08-05. Saint-Augustin-de-Desmaures	<b>VERMETTE M.-Catherine</b> (Jacques; DUPIL Jeanne-Angélique)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[ibarabe@bell.net](mailto:ibarabe@bell.net)

**Omnigraphe**  
Infographie d'édition

Conception d'imprimés ♦ Mise en pages  
Traitement d'images ♦ Retouche et restauration de photographies

Linda Bergeron Szefer et Henry Szefer, infographes  
Concepteurs de la mise en pages de la revue **L'Ancêtre**

**Tél. : 819 362-1913**      **omnigraphe@icloud.com**





## Les archives vous parlent de...

Jean-Philippe Asselin, BAnQ Québec  
Rénald Lessard (1791), Coordonnateur, BAnQ Québec,  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### 1816: L'année sans été

**SAISON EXTRAORDINAIRE!** annonce le titre d'un article paru le 13 juin 1816 dans la *Gazette de Québec*, faisant état d'une météo désordonnée :

« *Dimanche et Lundi, il a été assez doux, Mardi il a été froid avec un peu de pluie, Mercredi chaud et pesant, Jeudi extrêmement froid; il a tombé de la neige [...] il y a eu de la glace de l'épaisseur d'une Piastre.* »

Un autre contemporain, Louis-Généreux Labadie, écrivait dans son journal que

« *la neige du long des clôtures était d'un pied et demi d'épaisseur. Les habitants [...] ont rapporté que la neige poudrait comme dans janvier et février.* » (Extrait du *Journal de Louis Labadie*, tiré de Joseph-Edmond Roy, *La seigneurie de Lauzon*, vol. iv, p. 83).

En introduction de ces quelques lignes, le sieur Labadie prenait la peine de déclarer qu'il était « *de son devoir de dire la vérité* », comme s'il savait que ce témoignage allait sembler assez peu croyable pour les éventuels lecteurs...

Ce singulier climat, qui s'abattit entre autres sur le Bas-Canada à l'été 1816, eut des conséquences extrêmement graves sur les récoltes. Cette situation entraîna une pénurie et une augmentation des prix, qui propulsèrent, à l'automne 1816, la majorité des paroisses du Bas-Canada dans un état de détresse généralisée.

Si les contemporains n'ont pu que constater et subir les affres du climat tout en se questionnant sur les origines d'un tel bouleversement climatique, ce n'est que bien plus tard que les scientifiques découvrirent les causes de l'épisode que l'on baptisa : *L'Année sans été*.

#### Hiver volcanique

Le 5 avril 1815, sur l'île de Sumbawa dans les Indes occidentales néerlandaises (actuelle Indonésie), un volcan situé sur le mont Tambora entra en éruption. L'ampleur, l'intensité et la durée (10 jours) de cette éruption volcanique, firent de celle-ci la plus dévastatrice jamais enregistrée, autant sur le plan des conditions météorologiques, que sur celui des pertes humaines.

Après l'éruption, une énorme quantité de cendres fut propulsée dans l'atmosphère. Puis, les particules se déplacèrent ensuite lentement sur une grande partie du globe, bloquant et reflétant les rayons du soleil, causant ainsi un refroidissement à plusieurs endroits sur la planète. En Europe, les effets de cet hiver volcanique se traduisirent par une saison anormalement

grise, froide et pluvieuse. C'est toutefois en particulier sur la côte est de l'Amérique du Nord que les effets furent ressentis le plus durement.

#### La crise agricole

La crise agricole du début du XIX<sup>e</sup> siècle au Bas-Canada a été abondamment traitée dans l'historiographie canadienne avec, entre autres, les travaux de Maurice Séguin, et surtout ceux de Fernand Ouellet. On expliqua souvent les mauvaises récoltes soit par les intempéries climatiques, la « mouche à blé » et les mauvaises techniques agraires des cultivateurs. Ce n'est que plus récemment, avec le développement de la *climatologie historique*, que les historiens ont pu revisiter cet épisode de crise. Si les pratiques agricoles des Canadiens-français ont parfois été blâmées pour ces mauvaises récoltes, l'étude du climat a démontré que nos voisins du Sud, en Nouvelle-Angleterre, ont également été confrontés à des moissons désastreuses en 1815 et 1816. Les climatologues ont découvert que la décennie 1810–1819 fut la plus froide enregistrée dans les 500 dernières années. Voilà ce qui peut expliquer en partie les difficultés agricoles constatées durant cette période et dont l'éruption volcanique de 1815 amplifia les conséquences.

Afin de comprendre les impacts de la crise de subsistance de 1816, nous nous pencherons sur le cas précis des régions de L'Islet et de Rivière-Ouelle. Le choix de ces lieux s'explique par la disponibilité des sources à BAnQ Québec, soit : les *Journaux de l'Assemblée législative*, certains actes notariés, ou encore des documents provenant de fonds d'archives privées. Finalement, comme nous savons que ces phénomènes météorologiques violents touchèrent également la Nouvelle-Angleterre, nous pouvons avancer l'hypothèse que la situation que nous retrouvons dans la région de L'Islet fut sensiblement la même pour l'ensemble du territoire bas-canadien.

On constate d'abord le piètre état des récoltes, en regardant l'exemple de la paroisse de Rivière-Ouelle, grâce à une mention trouvée dans les journaux de l'Assemblée législative de 1817. On apprend ainsi que pour l'été 1816, les récoltes représentèrent seulement le tiers (presque le quart) des récoltes normales.

On explique ces mauvaises récoltes principalement par l'impact de trois sévères vagues de froid à l'été 1816. D'abord, les semences qui avaient été mises en terre au mois de mai ne résistèrent pas, pour la plupart, à la grande bordée de neige

## Récoltes de Rivière-Ouelle

RÉCOLTES NORMALES	RÉCOLTES DE 1816
4000 minots de blés	1000 minots de blés
1000 minots d'orge	300 minots d'orge
500 minots d'avoine	150 minots d'avoine
500 minots de pois	150 minots de pois
1000 minots de patate	300 minots de patate

Tableau tiré de : *Journal of the House of Assembly of Lower-Canada, from the 15th January to the 22nd March 1817*, p. 53.

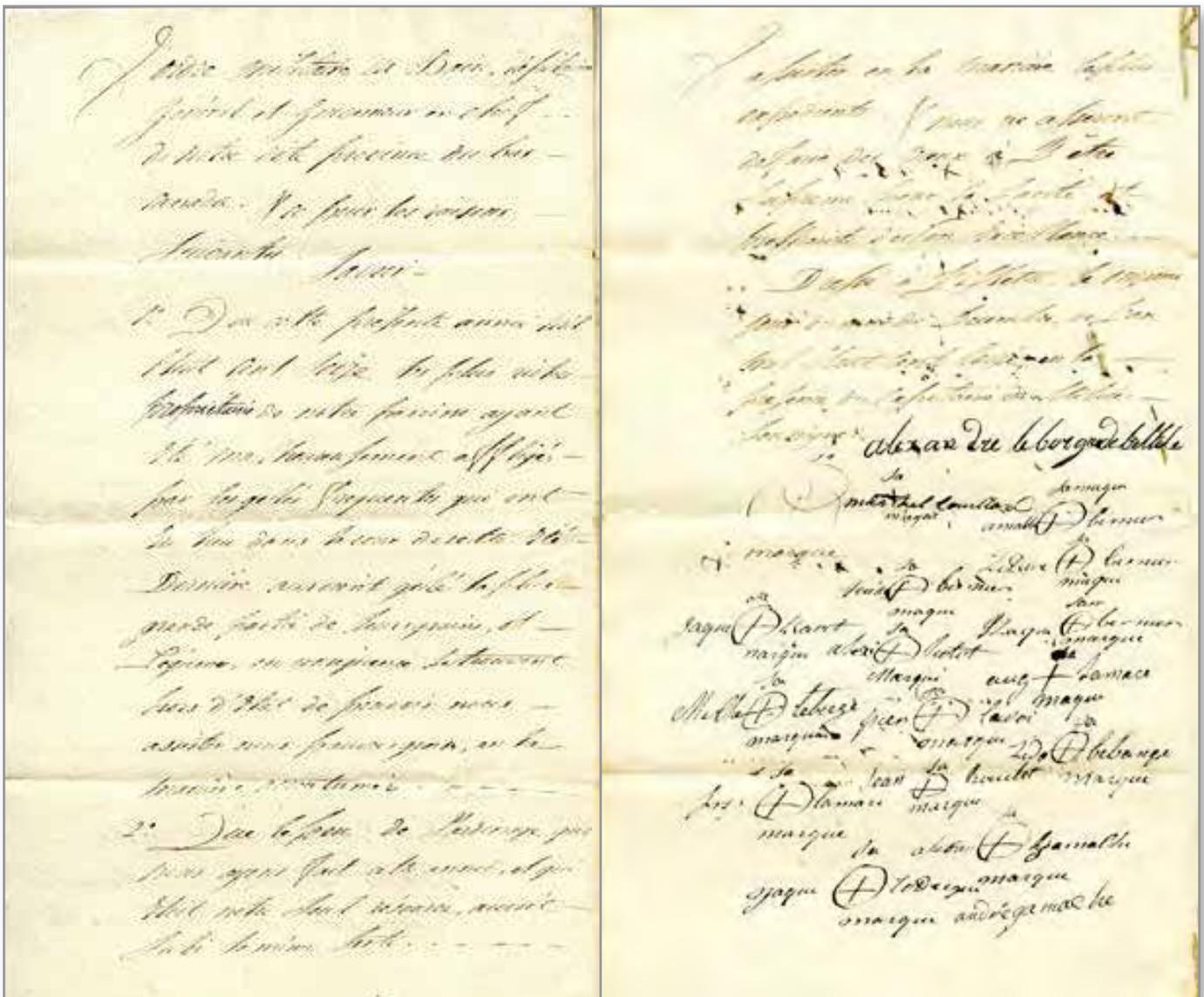
de juin, que nous avons mentionnée en introduction. On remit donc en terre un autre lot de graines, mais encore au mois de juillet, les cultures se heurtèrent à une deuxième vague de froid qui laissa ces dernières en mauvais état. On nota ensuite quatre semaines de beau temps qui donnèrent espoir aux agriculteurs. Toutefois, le même scénario se répéta au mois d'août,

lorsqu'une dernière vague de froid frappa le Bas-Canada. Le sieur Labadie nous informe finalement qu'en septembre, le sol gela à nouveau, ce qui, selon lui, finit de détruire les récoltes.

## Le besoin de secours

Résultat de ces minces récoltes, une situation de pénurie commença à affecter les paroisses du Bas-Canada à l'automne 1816. On voit par l'analyse du greffe du notaire Thomas Casault, que de nombreux habitants de Rivière-Ouelle et de Kamouraska commencèrent à s'endetter à partir du mois de septembre. L'exemple le plus frappant est le mois de décembre; où 43 habitants signèrent des obligations auprès de la société *Casgrain et Dionne* (fournisseur de marchandises sèches et liquides), achetant à crédit des vivres, pour des sommes variables, au taux d'intérêt de 6 %.

Les journaux de l'Assemblée législative de 1817 nous informent d'ailleurs de cette situation économique, par l'exemple



Source : BAnQ Québec, O3Q\_P52P594(p2) et O3Q\_P52P594(p4).



Amable Dionne.  
Source : BanQ, VMC Image Gallery.

des habitants de Rivière-Ouelle. On nous dit que : « *le 2/3 des habitants se trouvent sans argent* », mais que

*« ces derniers ont néanmoins leurs terres, les bestiaux, et pourront dans un délai d'environ deux années, remettre en argent ce que la Chambre jugera à propos de leur donner ».*

Pour ce qui est du reste de la population, « *le 1/3 des habitants n'ont que leur reconnaissance à offrir* ».

Dans cette situation pressante, l'aide du Gouvernement fut sollicitée par plusieurs paroisses au Bas-Canada. Une pétition

des habitants de L'Islet, détaillant la misère régnant dans la paroisse, témoigne bien de cette détresse généralisée. Adressée au major de milice Joseph Couillard-Després, cette pétition fut signée par une soixantaine de personnes, dans l'espoir d'obtenir rapidement un secours en vivres, pour l'ensemble de la paroisse (BAnQ Québec, P52, Fonds Azarie Couillard-Després, contenant 1960-01-086/7). Le gouvernement répondit favorablement à cette demande, ainsi qu'à plusieurs autres, en envoyant des secours alimentaires dans diverses paroisses. La crise s'atténua ainsi grâce à l'intervention des autorités.

## Bilan

Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'éruption d'un volcan indonésien situé à plus de 15 000 km de distance mit gravement en péril la subsistance alimentaire du Bas-Canada en 1816. Le refroidissement planétaire déclencha en Amérique du Nord des épisodes de neige en plein été et eut un impact dramatique sur l'agriculture bas-canadienne. La hausse des prix et le manque de vivres entraînèrent une situation d'endettement pour plusieurs habitants. Puis, ce sera finalement vers les autorités gouvernementales que les paroissiens se tourneront pour obtenir l'aide nécessaire pour survivre. Cette crise de subsistance majeure sera cependant la dernière à toucher l'Amérique du Nord.

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :  
[renald.lessard@banq.qc.ca](mailto:renald.lessard@banq.qc.ca)  
[jeanphilippe.asselin@banq.qc.ca](mailto:jeanphilippe.asselin@banq.qc.ca)

## Les fêtes d'obligation d'autrefois



**N**os ancêtres allaient à l'église beaucoup plus souvent que nous. Actuellement, nos devoirs de catholiques nous obligent à entendre la messe tous les dimanches et, en outre, aux fêtes d'obligation, ce qui fait en tout 58 messes obligatoires par année. Sous le régime français, les fêtes d'obligation étaient : La Circoncision (1<sup>er</sup> janvier), l'Épiphanie ou les Rois (6 janvier), la Purification (2 février), la Saint-Mathias (24 février), la Saint-Joseph (19 mars), l'Annonciation (25 mars), la Saint-Philippe et la Saint-Jacques (1<sup>er</sup> mai), la Saint-Jean-Baptiste (24 juin), la Saint-Pierre (29 juin), la Saint-Jean-Baptiste (24 juin), Sainte-Anne (26 juillet), la Saint-Laurent (10 août), L'Assomption (15 août), la Saint-Barthélémy (24 août), la Saint-Louis (25 août), la Nativité (8 septembre), la Saint-Mathieu (21 septembre), la Saint-Michel (29 septembre), la Saint-Simon et la Saint-Judes (28 octobre), la Toussaint (1<sup>er</sup> novembre), la Saint-André (30 novembre), la Saint-François-Xavier (3 décembre), l'Immaculée-Conception (8 décembre), la Saint-Thomas (21 décembre), Noël (25 décembre), la Saint-Jean (27 décembre). En plus, la fête du patron principal de chaque paroisse était d'obligation pour tous les paroissiens. Si on compte les 52 dimanches de l'année, les 27 fêtes d'obligation sur semaine et la fête du patron de la paroisse, on se rendra compte que nos ancêtres étaient obligés d'entendre la messe quatre-vingts fois par année. Il y avait obligation stricte par l'Église et en plus par l'État car il ne faut pas oublier que sous le régime français la religion catholique était la religion d'État. Conséquemment, un catholique qui manquait la messe s'exposait à la prison ou à l'amende.



## Service d'entraide

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

Le service d'entraide permet aux membres en règle de la SGQ de demander l'aide de nos chercheurs pour obtenir des réponses à leurs interrogations. Les questions et les réponses sont publiées dans la revue **L'Ancêtre**. Pour recevoir plus rapidement une réponse à leur demande, les membres doivent indiquer leur adresse courriel. Les questions peuvent être déposées à la SGQ ou envoyées par courriel à : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com).

Afin de faciliter la recherche, les indices connus devraient être fournis. Donc, par exemple, une demande énoncée ainsi : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et **Marguerite Bordeleau** » gagnerait en clarté par l'ajout d'une information comme : *Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon* (Raymond Rioux, 4003).

Le tableau suivant résume les demandes reçues ou résolues depuis la dernière publication. Sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit : [Q]0000[R/P]. Si la lettre Q est présente, la ligne représente une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années et qui trouve une réponse de nos jours. Si la lettre R est présente, une réponse complète est fournie. Si le P est présent, une réponse partielle a été trouvée. La partie numérique est le numéro séquentiel de la question.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Barbin	Pierre-André	Hequet/Hecquet	Marie-Charlotte	Q6417
Croteau dit Bernard	Moïse ou Moses	Goulet	Lévina (Lovima)	Q6410R
Duchesne	Wilfrid	Lacroix	Marie-Flore	0213R
Dufresne	Jérémie	Roy	Sophie	Q6411R
Dufresne	(1) Délina (Euphrosine, Florida) (2) Céline (Marie Zélia, Zélia)			Q6411R
Glazier	James	Grant	Mary	Q6407R
Lafrance	Adeline	Charette	André	6376R
Lafrance	Georgiana	Gaudreau (Gauthier)	Frédéric	6375R
Lamiche dit Renaud	Janvier	(1) Limoges (2) Robichaud	(1) Odile (2) Henriette	Q6412R
Ouellet	Joseph « Shetak »	Assiniboine	Angélique	Q6416
Paquet	Édouard	Benoit	Christine	0212R
Roy	François	Roy	Céline	Q6408R
Roy	Philippe	Roy	Madeleine	Q6415
Roy (King)	Raphaël (Ralph)	Gourgues (Gourd)	Anna	Q6409R
Roy	Hannibal-Annibal (Ubaldo, Ubalde)	(1) Goupille (2) Bissonnette	(1) Marianne (2) Céline	Q6413R
Tanguay	Joseph	Mordo (Mordeau)	Marguerite	Q6414R

### Questions et réponses

0212 Mariage d'Édouard **Paquet** et de Christine **Benoit**, vers 1848. (Albertine Dupuis, 0965)

R: Édouard **Paquet** (François, Anne Collet) épouse Christine **Benoit** (François, Isabelle Piédalue) le 12 avril 1847 à Sainte-Brigide, Iberville. Christine Benoit avait épousé en premières noces Alexis Boulais le 2 août 1836 à Saint-Mathias, Richelieu. Sources : Fonds Drouin ; *Planète Québec*. (André Dionne, 3208)

0213 Mariage de Wilfrid **Duchesne** et de Flore **Lacroix**, vers 1900. (Albertine Dupuis, 0965)

R: Wilfrid **Duchesne** (Philibert, Alvina Laliberté) épouse Marie-Flore **Lacroix** (Jean-Baptiste, Flore Girard) le 19 novembre 1888 à la paroisse de Saint-Alphonse, Hawkesbury, Ont. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

- 6375 Décès de Georgiana **Lafrance**. (Roger Lafrance, 0651)
- R: Georgiana **Lafrance** a été inhumée le 11 avril 1940 à Welland, Ont. Elle était âgée de 87 ans et veuve de Frédéric Gauthier (*sic*). Les témoins étaient Edmond Lemelin et Anne Marie Lemelin. (Aucun mariage entre Frédéric Gauthier et Georgiana Lafrance n'a été trouvé, il s'agirait plutôt de Frédéric Gaudreau). Au recensement de 1911 à Saint-Grégoire, Montmorency, chez sa fille Annie et son gendre, Edmond Lemelin: Georgiana Lafrance, belle-mère, 58 ans, née en avril 1853. Georgiana Lafrance épouse en secondes noces Joseph Sirois (Michaud dit Sirois) le 22 octobre 1912 à Sainte-Françoise de Rivière-du-Loup. Au recensement de 1921 à Welland, Ontario, 43 Holland Street, chez sa fille Annie et son gendre Edmond Lemelin. Georgina Michaud, 67 ans, belle-mère, veuve. (À noter que dans l'index, il est écrit Georgina Lemelin, par erreur.) Joseph Michaud dit Sirois est décédé le 20 décembre 1926 et a été inhumé le 23 à Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-du-Loup, époux de Georgiana Lafrance. Annie Gaudreau épouse Edmond Lemelin le 30 octobre 1898 à Somerworth, New Hampshire, É.-U. Frédéric Gaudreau est décédé avant 1910, soit avant le mariage de leur fils, François-Xavier Gaudreau le 21 juin 1910 à Clair, Madawaska, N.-B. Sources: Recensements 1861, 1871, 1911 et 1921; Répertoire de Sacré-Cœur de Welland 1920-1983, p. 579; *FamilySearch*; Fonds Drouin. (Carole Veillette, 1273)
- 6376 Décès d'Adeline **Lafrance**. (Roger Lafrance, 0651)
- R: Adeline **Lafrance**, veuve d'André Charette, est décédée le 30 mai 1940 à Lowell, Mass. André Charette est décédé le 16 octobre 1938 à Lowell, Mass. Adeline Lafrance est née le 3 mars 1862 à L'Isle-Verte, Qc. Sources: US City Directories 1821-1989 Lowell; Census: 1901 Cookshire-Compton, 1910 Burlington Ward 6, Chittenden, Vermont, 1920, 1930 & 1940 de Lowell, Mass.; *Ancestry.com*. (Carole Veillette, 1273)
- 6407 Parents de James **Glazier** et de Mary **Grant** mariés le 3 août 1885 à Bathurst, paroisse de Sainte-Famille, N.-B. Les parents ne sont pas mentionnés. (Georges Roy, 3813)
- R: Selon l'acte de décès de James **Glazier** le 7 septembre 1950, il serait né le 14 mai 1863 à West Bathurst, fils d'Urbain et Mary Hachey. D'après l'acte de décès de Mary **Grant** le 13 juillet 1920, elle serait née le 10 avril 1852 à Petit-Rocher, fille de Peter et Mary Arseneau. Par contre au registre de Petit-Rocher, James Glazer (Glazier) a été baptisé le 11 mai 1863, fils d'Urbain et Marie Haché, et Marie Grant est née le 10 avril 1854 et a été baptisée le lendemain à Petit-Rocher, fille de Pierre et Rose Arseneau. Sources: Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Registre des baptêmes de Petit-Rocher. (Paul Lessard, 2661, Michel Drolet, 3674)
- 6408 Parents de François **Roy** marié à Céline **Roy** le 4 septembre 1860 à Saint-Anselme. (Georges Roy, 3813)
- R: La copie religieuse du mariage nous apprend que François est le fils de François **Roy**. Au baptême d'une fille du couple, Apolline, le 18 avril 1866 à Saint-Gervais, le parrain est Étienne Roy et la marraine Marguerite Campagnat (son épouse). À son mariage, Étienne est le fils de François Roy et Françoise Bruneau. Ces derniers sont donc les parents de François. Ceci est confirmé par le recensement de 1871 où François Roy fils est précédé immédiatement de François Roy, père de François Roy, et de Françoise Bruneau. De plus, selon le recensement de 1901, François est né le 15 octobre 1828. Il serait plutôt né le 23 octobre 1829 à Saint-Gervais, fils de François Roy et Françoise Bruneau. Sources: Recensements 1871 et 1901; Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6409 Mariage de Raphaël **Roy**, fils de Thomas et Sophie Labrecque, avec Anna **Gourgues**, fille d'Hippolyte et Délina Ménard, de Saint-Raphaël. Anna décède au Michigan et est inhumée le 2 mars 1891 à Saint-Raphaël. (Line Bernard, 5711)
- R: Le mariage de Ralph King (Raphaël **Roy**) avec Anna Gourd (**Gourgues**) a eu lieu le 15 mars 1890 à Westfield, Mass., É.-U. Anna Gourgues est décédée à Naubinway, Mackinac County, Mich., É.-U. Son décès a suivi de près la naissance de sa fille Annie King (Anna Roy) au même endroit. Anna Roy serait née le 21 février 1891 selon la fiche des décès. Raphaël Roy s'est remarié en 1895 avec Eva Gourgues, la sœur d'Anna. Par la suite, il s'est installé à Fall River, Mass., É.-U. Sources: *FamilySearch*; Décès 1926-1997 de la SGQ. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6410 Mariage et parents de Moïse **Bernard** et de Lévine **Goulet**. Enfants nés à Ottawa, entre 1875 et 1889. (Line Bernard, 5711)
- R: La famille **Bernard** est déjà à Bytown (Ottawa) en 1852. La famille **Goulet** se retrouve aussi à Ottawa en 1871. Au recensement de 1871, Moses Bernard et son épouse Lovina résident à Nepean, Carleton County, Ont. Moïse Bernard est né le 2 mai 1830 et a été baptisé le même jour à Sainte-Scholastique sous le nom de Michel Moïse Proteau (Croteau). Il était le fils de François Croteau Bernard et Amable Depocat Joannis. Il s'agit donc d'un Croteau dit Bernard. Lévine Goulet est née le 17 mars 1847 et a été baptisée le 21 à Saint-André, Argenteuil sous le nom de Marie. Elle était la fille d'Amable Goulet et Rose Gibault. Nous ignorons la date et le lieu du mariage de Moïse et Lévine. Source: Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6411 Jérémie **Dufresne** et Sophie **Roy** reconnaissent deux enfants nés avant leur mariage le 13 décembre 1864 à Saint-Roch de Québec, Qc. Que sont devenues Délina, 2 ans et Céline, 1 an? (Line Bernard, 5711)
- R: Délina est née le 23 avril 1862 et a été baptisée à Saint-Roch sous le prénom Euphrosine. Par la suite, elle a porté

le prénom de Florida. Céline est née le 27 novembre 1863 et a été baptisée à Saint-Roch sous les prénoms Marie Zélia, inconnue. Par la suite elle a porté le prénom Zélia. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661)

6412 Parents de Janvier **Lamiche** dit **Renaud**, marié le 10 mai 1872 à Aylmer, adj. Gatineau, avec Henriette **Robichaud**. Les parents ne sont pas nommés. (Yolande Renaud, 1023)

R: Il s'agit du second mariage de Janvier Renaud. Joseph (Janvier) **Lamiche** dit **Renaud** s'est d'abord marié le 8 septembre 1867 à Aylmer avec Odile Limoges qui est décédée le 29 juillet 1870. D'après l'acte de ce mariage, il est le fils de François Lamiche dit Renaud et Geneviève Réhaume. Ceci est confirmé par son baptême le 8 janvier 1843 à Aylmer. Janvier Reneau est né le 31 décembre 1842, fils de François et Geneviève Reyaume. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661)

6413 Naissance et décès d'Hannibal **Roy**, fils de Joseph et Marguerite Tanguay. Il épouse d'abord Marianne **Goupille**. En secondes noces, il épouse Céline **Bissonnette** le 25 juillet 1865 à Saint-Joseph de Lauzon. (Georges Roy, 3813)

R: Ubaldin (Hannibal ou Annibal) **Roy** est né et a été baptisé le 31 mars 1830 à Saint-Michel de Bellechasse. Annibal (Ubaldin) Roy, époux de Céline **Bissonnette**, est décédé le 5 novembre 1874 et a été inhumé le lendemain à Saint-Joseph de Lauzon, à l'âge de 44 ans. Marianne **Goupille**, première épouse d'Ubalde (*sic*) Roy, décède le 23 février 1865 et est inhumée le surlendemain à Saint-Joseph, Lauzon à l'âge de 35 ans. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6414 Parents de Joseph **Tanguay** et de Marguerite **Mordo**, mariés le 17 septembre 1849, missions de la Côte-Nord. Aucun parent n'est nommé dans l'acte. (Céline Ferland, 7153)

R: Plusieurs sources déclarent que Joseph **Tanguay** serait le fils d'André et Josette Bilodeau. On dit aussi que Marguerite **Mordo** serait la fille d'Alexandre Murdoch. Le cas de Marguerite Mordo a déjà été étudié et elle ne serait pas la fille d'Alexandre Murdoch. Celui-ci n'a pas de fille prénommée Marguerite. De plus, au baptême de Cyprien Tanguay, fils de Marguerite, le 25 juin 1860

à Havre-Saint-Pierre, le prêtre déclare que Marguerite Mordeau est une Montagnaise résidant à Watichou, Labrador. Pour ce qui est de Joseph Tanguay, nous croyons qu'on l'a considéré comme le frère d'André Tanguay, marié le 1<sup>er</sup> août 1847 au même endroit. Nous avons trouvé le baptême d'André Tanguier (*sic*) le 14 mai 1819 à Berthier-en-Bas. Nous n'avons aucun baptême concernant Joseph qui déclare, lors des recensements, être né en 1818. Ce couple se déclare canadien-français lors des recensements. Cependant, lors de leur mariage, le prêtre dit que les mariés sont connus ici sous le nom de... Ceci ressemble plutôt à un couple d'Indiens ou de Métis ayant emprunté un nom français et un nom écossais. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

## Questions en suspens

6415 Date et lieu de mariage de Philippe **Roy** et Madeleine **Roy**. Leur fils Louis a épousé Julie Ledoux, veuve de François Lozeau (Loizeau), le 5 mai 1817 à Verchères. Louis Roy est décédé le 26 octobre 1872 à Saint-Charles, Richelieu, à l'âge de 84 ans. (Alain Roy, 5857)

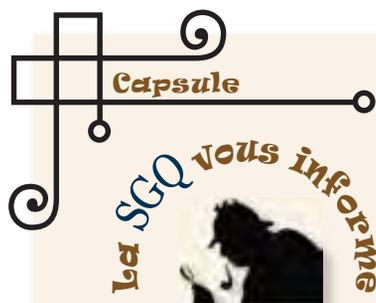
6416 Dates de naissance, de mariage et de décès de Joseph «Shetak» **Ouellet** et Angélique **Assiniboine**, amérindienne. Assiniboine peut être associé au nom de la réserve. Joseph serait né entre 1765 et 1770 et serait décédé à Batoche, Sask. Ils ont eu trois enfants: Victoire, Jacques Jacob et Joseph Jr, nés après 1790 à Red River, Sask. Joseph Jr serait décédé le 12 mai 1885 à Batoche, probablement dans la bataille impliquant Louis Riel. Il y a une Thérèse Houle décédée le ou vers le 19 janvier 1900 à Batoche, veuve de Joseph Ouellet; est-ce junior? Toute information sur ces personnes serait grandement appréciée. (Gaston Ouellet, 6676)

6417 Toute information concernant Pierre-André **Barbin** né en 1726 et décédé en 1771, marié avant 1765 à Marie-Charlotte **Hequet** ou **Hecquet**. Ils ont eu un fils, François, né en 1765 qui a épousé Louise Desvallée le 20 novembre 1788. François serait décédé à Coutances, en France, le 5 janvier 1846. (Gilbert Forest, 6878)

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :

André Dionne : [adionne48@hotmail.com](mailto:adionne48@hotmail.com)

Alain Gariépy : [garala@videotron.ca](mailto:garala@videotron.ca)



## Service de recherche

La Société de généalogie de Québec offre un service de recherche d'actes de baptême, de mariage ou de sépulture. Pour chaque acte, nous fournissons les noms des parties, le lieu et la date de l'événement et, si désiré, une copie du document.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Service de recherche » : [www.sgq.qc.ca/service-de-recherche](http://www.sgq.qc.ca/service-de-recherche).

## La guignolée ou ignolée



**C**e mot Guignolée ou ignolée désigne à la fois une coutume et une chanson : apportées de France par nos ancêtres, elles sont aujourd'hui presque entièrement tombées dans l'oubli. Cette coutume consistait à faire par les maisons, la veille du Jour de l'an, une quête pour les pauvres (dans quelques endroits on recueillait de la cire pour les cierges des autels), en chantant un refrain qui variait selon les localités, refrain dans lequel entrait le mot La ignolée, guillonée, la guillona, aguillonleu, suivant les dialectes des diverses provinces de France où cette coutume s'était conservée des anciennes mœurs gauloises. M. Ampère, rapporteur du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, a dit, au sujet de cette chanson : « Un refrain, peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent à l'époque druidique ». Il ne peut y avoir de doute sur le fait que cette coutume et ce refrain aient pour coutume première la cueillette du gui, sur les chênes des forêts sacrées, et le cri de réjouissance que poussaient les prêtres de la Gaule druidique : Au gui l'an neuf, quand la plante bénie tombait sous la faucille d'or des druides.

Dans nos campagnes c'était toujours une quête pour les pauvres qu'on faisait, dans laquelle la pièce de choix était un morceau de l'échine du porc, avec la queue y tenant, qu'on appelait l'échignée ou la chignée. Les enfants criaient à l'avance en précédant le cortège : La Ignolée qui vient ! On préparait alors sur une table une collation pour ceux qui voulaient en profiter et les dons pour les pauvres. Les Ignoleux, arrivés à une maison, battaient devant la porte avec de longs bâtons la mesure en chantant : jamais ils ne pénétraient dans le logis avant que le maître ou la maîtresse de la maison, ou leurs représentants, ne vinssent en grande cérémonie leur ouvrir la porte et les inviter à entrer. On prenait quelque chose, on recevait les dons, dans une poche qu'on allait vider ensuite dans une voiture qui suivait la troupe ; puis on s'acheminait vers une autre maison, escortés de tous les enfants et de tous les chiens du voisinage, tant la joie était grande... et générale !

Voici la chanson de La Ignolée, tel qu'on la chantait encore en Canada, il y a quelques années, dans les paroisses du bas du fleuve :

Bonjour le maître et la maîtresse  
Et tous les gens de la maison  
Nous avons fait une promesse  
De v'nir vous voir une fois l'an

Une fois l'an ce n'est pas grand'chose  
Qu'un petit morceau de chignée  
Un petit morceau de chignée  
Si vous voulez

Si vous voulez rien nous donner  
Dites-nous lé.  
Nous prendrons la fille aînée,  
Nous y ferons chauffer les pieds !

La Ignolée ! La Ignoloche !

Pour mettre du lard dans ma poche !  
Nous ne demandons pas grand'chose  
Pour l'arrivée.

Vingt-cinq ou trente pieds de chignée,  
Si vous voulez

Nous sommes cinq ou six bons drôles.  
Et si notre chant n'vous plaît pas  
Nous ferons du feu dans les bois.  
Étant à l'ombre

On entendra chanter l'coucou et la Coulombel

Le christianisme avait adopté la coutume druidique en la sanctifiant par la charité, comme il avait laissé subsister les menhirs en les couronnant d'une croix. Il est probable que ces vers étranges, Nous prendrons la fille aînée. Nous y ferons chauffer les pieds, sont un reste d'allusions aux sacrifices humains de l'ancien culte gaulois. Cela rappelle le chant de Velléda dans les *Martyrs de Chateaubriand* : "Teutalès veut du sang... au premier jour du siècle... Il a parlé dans le chêne des druides !" (1)

## Rencontres mensuelles

### Endroit:

**Centre communautaire Noël-Brulart**  
1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge,  
Québec

**Heure:** 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres

### ■ Le mercredi 20 janvier 2016

Conférencière : Sophie Imbeault, historienne et éditrice  
Sujet : *L'Affaire Jumonville, le 28 mai 1754. Joseph Colon de Jumonville a-t-il été lâchement abattu et laissé pour compte par les soldats de George Washington, futur président des États-Unis ?*

### ■ Le mercredi 17 février 2016

Conférencier : Rénald Lessard, archiviste et historien  
Sujet : *Construire des navires pour le roi. Le chantier de construction navale royale de Québec, ses navires et ses ouvriers, 1739-1759.*

### ■ Le mercredi 16 mars 2016

Conférencier : Denis Racine, avocat et généalogiste  
Sujet : *Ordres de chevalerie, décorations militaires et civiles, et médailles au Québec.*

## Horaire de la SGQ



### Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger  
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

- **Mardi:** 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi:** 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3<sup>e</sup> mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h
- **Judi:** 12 h 30 à 16 h
- **Samedi:** 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

### Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

**Publications de la SGQ:** répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

## BAnQ Québec

Bibliothèque  
et Archives  
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.**

### Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque

Mardi et vendredi 9 h à 17 h  
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

*L'érection canonique de la paroisse a eu lieu le 18 septembre 1721 et ses limites ont été définies par l'ordonnance du 3 mars suivant. Son territoire a été détaché de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré, comprise dans la seigneurie de la Côte-de-Beaupré. Elle a été placée sous le patronage de Saint-Joachim à cause de sa voisine, Sainte-Anne-de-Beaupré; Joachim et Anne étaient les parents de la Vierge Marie.*

*Le cimetière compte environ 450 pierres tombales. Plus de 900 personnes y trouvent leur dernier repos. La plupart des inscriptions sur les monuments de pierre sont lisibles. La plus vieille pierre tombale remonte à 1882.*

**Relevé du cimetière  
Saint-Joachim  
La Côte-de-Beaupré**



 **Société de généalogie  
de Québec**  
ISBN : 978-2-89120-129-2  
No. 137DVD

**DVD disponible à la SGQ ou sur commande au coût de  
20 \$ incluant les frais de poste et de manutention.**

[www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



## Société généalogique canadienne-française

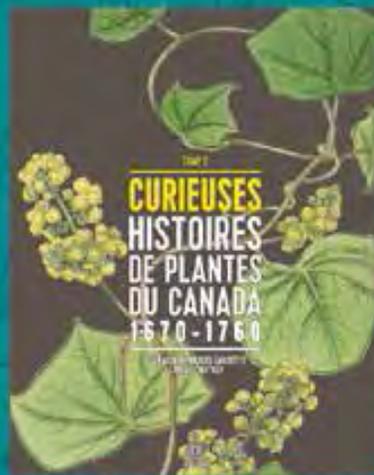
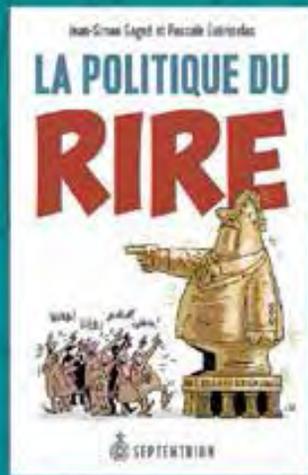


### *La Maison de la généalogie c'est ...*

- ♦ Une bibliothèque
- ♦ Un lieu de formation
- ♦ Un service d'entraide
- ♦ Des bases de données en ligne
- ♦ Des publications à vendre
  - ♦ DVD Mémoires (1944-2011) 75\$
  - ♦ Population des forts français 60\$
  - ♦ Atlas généalogique de la France ancestrale
  - ♦ etc.

*Pour plus d'infos, visitez-nous sur  
[www.sgcf.com](http://www.sgcf.com)*

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5  
Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : [info@sgcf.com](mailto:info@sgcf.com)  
[www.sgcf.com](http://www.sgcf.com)



  
**SEPTENTRION**



**TOUJOURS LA RÉFÉRENCE  
EN HISTOIRE AU QUÉBEC**

[www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca)

